

# Bibliothèque(s)

31  
MARS  
2007



## INDE

Éditorial, par Dominique Arot **1** Sommaire **2** Bibliobréves **4** Des hommes, des dieux, des langues : l'Inde entre unité et diversité, par Christophe Jaffrelot **11** Changement de décor : les bibliothèques et les services d'information en Inde, par Kalpana Dasgupta et Prakriti Ranjan Goswami **13** La Bibliothèque nationale d'Inde, par Kalpana Dasgupta **19** Ressusciter Taxashila : les bibliothèques de l'enseignement supérieur en Inde, par Harsha Parekh **22** Mémoire du monde, mémoire d'un monde : 1. L'Institut français de Pondichéry 2. L'Institut de Chandernagor **26** Shiyalia Ramamrita Ranganathan (1892-1972), le bibliothécaire prodige, par K. S. Raghavan **30** L'enseignement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information, par Anil Kumar Dhiman **34** Fonds concernant l'Asie du Sud des bibliothèques partenaires de la Bulac, par Sylvie Adamo et Martine Clergeau **37** L'Inde en signets **39** L'Inde en français, par Dominique Vitalyos **40** Tara Publishing, l'édition créative **44** Sur la passerelle : Mimlu Sen et les Bauls du Bengale, propos recueillis par Philippe Levreaud **45** Au-delà de Bollywood : le cinéma indien, par Aruna Vasudev **48** Actualités de l'ABF • Les gens • En bref • Swingin' London, par Anne-Marie Moisy-Kirschbaum **52** Reportages • Y a-t-il une vie après la Dewey ?, par Jean-Paul Oddos • Les SCD et SICD, 20 ans après, par Christophe Péralès • « Ils sont grands ces petits ! », par Philippe Levreaud • Lecture et monde du travail, par Philippe Pineau **59** Hors les murs • La BDP... intra muros, par Marianne Terrusse • « Culture en prison : où en est-on ? », par Philippe Pineau **68** Parole(s) d'éditeur • Kailash, ou le grand écart, entretien avec Élisabeth de Condappa **71** Notes de lecture • L'Univers des contes de fées • Administration et bibliothèques • Heureux comme un Finlandais en France • La bibliothèque, la nuit • Rock, Pop. Un itinéraire bis en 140 albums essentiels • Au nom de l'antiterrorisme : les bibliothèques américaines face à l'USA Patriot Act • Émotion, rire, conviction... • L'intelligence d'une ville : vie intellectuelle et culturelle à Lyon entre 1945 et 1975 **75** Les bibliothèques exposent **79** Nous avons reçu **80**

# Découvrez en avant- première le nouveau catalogue 2007

Des centaines de nouveaux  
produits spécialisés



Pour en savoir plus, contactez-nous:  
par téléphone au **0800 908 382**  
par fax au **0800 908 376**  
par e-mail : **info@demco.fr**  
ou consultez notre site internet : **www.demco.fr**

## DEMCO

Voire partenaire spécialiste des bibliothèques

### 2007



• une expérience de plus de 100 ans • des milliers de produits spécialisés

Fax: **0800 908 376**

Téléphone: **0800 908 382**

Faites de DEMCO le meilleur ami de votre bibliothèque



## DEMCO

Voire partenaire,  
spécialiste des  
bibliothèques



© P. Dana

Publication paraissant depuis 1907.  
Éditée par l'**Association des  
bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris  
Téléphone : 01 55 33 10 30  
Télécopie : 01 55 33 10 31  
abf@abf.asso.fr  
www.abf.asso.fr

**Directeur de la publication**  
Dominique Arot

**Rédacteur en chef**  
Philippe Levreaud

**Comité de rédaction**  
Dominique Arot, Geneviève  
Boulbet, Danielle Chantereau,  
Jean Mallet, Philippe Raccah,  
Caroline Rives, Florence  
Schreiber.

**Responsable de rubrique**  
*Les bibliothèques exposent*  
Nicole Picot

**Publicité**  
Josiane Stern  
Téléphone : 01 47 88 19 99  
josiane\_stern@wanadoo.fr

**Diffusion**  
ABIS - Danielle Chantereau  
Téléphone : 01 55 33 10 33  
Télécopie : 01 55 33 10 31  
dchantereau@abf.asso.fr

**Maquette**  
M.-C. Carini et Pictorus

**Mise en pages**  
Éditions de l'Analogie

**Abonnements 2007**  
Individuel : 50 €  
Collectivités : 90 €  
France 90 € – Étranger 95 €

Commission paritaire  
n° 1109G82347  
ISSN : 1632-9201  
Dépot légal : mars 2007

**Impression** : Jouve, Paris

**Bibliothèque(s)**  
**REVUE DE L'ASSOCIATION  
DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE**  
est analysée dans la base Pascal  
produite par l'Inist  
et dans la base Lisa.

**Couverture** : Illustration tirée de  
*The Night Life of Trees*, par Bhajju  
Shyam, Durga Bai et Ram Singh  
Urveti. Disponible aux Trois Ources.  
© 2006, Tara Publishing

## Éditorial

**L**ille, la ville dont j'anime le réseau de bibliothèque publiques, vient de fêter avec éclat durant plusieurs mois l'Inde et sa culture ; je suis donc d'autant plus heureux de signer ce premier éditorial d'un numéro qui met en valeur – il n'y a pas de hasard ! – les bibliothèques indiennes...

Un tel dossier est à l'image de notre profession toujours plus à l'écoute du monde, à l'image de nos bibliothèques toujours plus largement ouvertes à tous, à l'image des bibliothécaires toujours plus attentifs aux débats d'idées et aux découvertes éditoriales.

Je souhaite, avec le nouveau bureau de l'ABF et tous les groupes régionaux, faire fructifier l'héritage de mon prédécesseur, Gilles Éboli, et du bureau qu'il avait su constituer. Grâce à lui, grâce à eux, l'action de l'ABF, au cours de ces dernières années, sur le terrain de l'ouverture et du débat, a été exemplaire. Je souhaite, en tentant de prolonger fidèlement cette action, mériter la confiance que vous venez de manifester à notre nouveau Bureau national.

*Bibliothèque(s)* est notre revue. C'est une chance exceptionnelle pour nous tous de disposer d'un tel outil de partage d'information, de débat et de formation. Notre revue devra refléter de mieux en mieux l'activité des groupes régionaux, des commissions et des groupes de travail, ceux qui existent déjà, ceux qui viennent de se créer. La désignation dans chaque groupe régional d'un « correspondant information » capable d'alimenter notre revue et notre site web en informations à partager par tous constitue, dans cette perspective, un enjeu important. Le rédacteur en chef de *Bibliothèque(s)*, Philippe Levreaud, a entrepris un tour de France des groupes régionaux pour présenter la revue à tous nos adhérents, pour faire en sorte que chaque militant s'en approprie le contenu. Invitez-le à l'une ou l'autre de vos journées régionales !

Notre pays vit un moment important de sa vie démocratique avec les prochaines élections présidentielles. Notre association, comme c'est son rôle et sa mission, va très prochainement poser à chacun des candidats quelques questions, à la fois simples et essentielles, sur les projets qui touchent au partage de la culture et de la formation par tous, sur la place de tous les types de bibliothèques dans une véritable politique de l'accès au savoir. Les réponses des candidats qui voudront bien réagir sur ces sujets qui nous tiennent à cœur alimenteront la réflexion de chacun...

DOMINIQUE AROT

### Au sommaire des prochains numéros de **Bibliothèque(s)**

- n° 32 : Pays de Loire – 30 mai 2007
- n° 33 : Photographie – 31 juillet 2007
- n° 34/35 : Les sciences – 15 octobre 2007
- n° 36 : Dom-Tom – 31 décembre 2007

# Bibliothèque(s)

31

MARS  
2007

## Sommaire

### 4 **Bibliobréves**

#### Dossier **INDE**

- 11 Des hommes, des dieux, des langues : l'Inde entre unité et diversité,  
par CHRISTOPHE JAFFRELOT
- 13 Changement de décor : les bibliothèques et les services d'information  
en Inde, par KALPANA DASGUPTA et PRAKRITI RANJAN GOSWAMI
- 19 La Bibliothèque nationale d'Inde, par KALPANA DASGUPTA
- 22 Ressusciter Taxashila : les bibliothèques de l'enseignement supérieur  
en Inde, par HARSHA PAREKH
- 26 Mémoire du monde, mémoire d'un monde :  
1. L'Institut français de Pondichéry, par ANURUPA NAÏK et L'IFP  
2. L'Institut de Chandernagor, par DOUGLAS GRESSIEUX
- 30 Shiyalia Ramamrita Ranganathan, le bibliothécaire prodigue,  
par K. S. RAGHAVAN
- 34 L'enseignement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information,  
par ANIL KUMAR DHIMAN
- 37 Fonds concernant l'Asie du Sud des bibliothèques partenaires  
de la BULAC, par SYLVIE ADAMO et MARTINE CLERGEAU
- 39 L'Inde en signets
- 40 L'Inde en français, par DOMINIQUE VITALYOS
- 44 Tara Publishing, l'édition créative
- 45 Sur la passerelle : Mimlu Sen et les Bauls du Bengale,  
propos recueillis par PHILIPPE LEVREAUD
- 48 Au-delà de Bollywood : le cinéma indien, par ARUNA VASUDEV

### **Actualités de l'ABF**

- 52 *Les gens. En bref*
- 57 *Voyage d'étude*  
Swingin' London, par ANNE-MARIE MOISY-KIRSCHBAUM

### **Reportages**

- 59 Y a-t-il une vie après la Dewey, par JEAN-PAUL ODDOS
- 60 Les SCD et SICD, 20 ans après, par CHRISTOPHE PÉRALÈS

#### **Liste des annonceurs**

- |                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| • Demco                  | 2 <sup>e</sup> de couverture |
| • Ebsco                  | 3 <sup>e</sup> de couverture |
| • Borgeaud Bibliothèques | 4 <sup>e</sup> de couverture |
| • Salon du livre         | p. 29                        |
| • Electre                | p. 33                        |

- 63 « Ils sont grands ces petits ! », par PHILIPPE LEVREAUD  
66 Lecture et monde du travail, par PHILIPPE PINEAU

### **Hors les murs**

- 68 La BDP... intra muros, par MARIANNE TERRUSSE  
69 « Culture en prison : où en est-on ? », par PHILIPPE PINEAU

### **Parole(s) d'éditeur**

- 71 Kailash, ou le grand écart, entretien avec ÉLISABETH DE CONDAPPA

### **Notes de lecture**

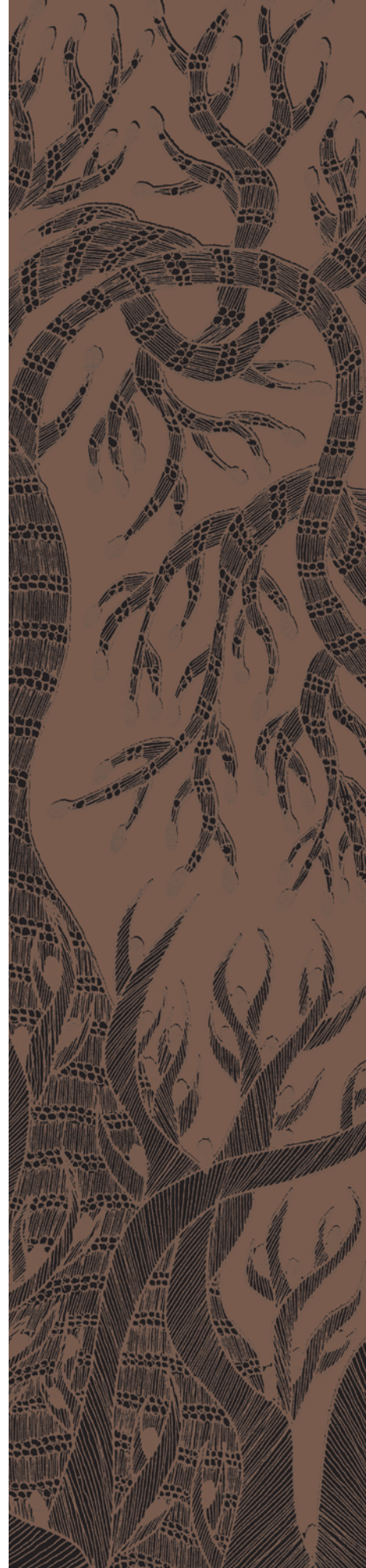
- 75 *Histoire de livres, livres d'histoire*  
*L'univers des contes de fées*, par JEAN MALLET
- 75 *Boîte à idées, boîte à outils*  
*Administration et bibliothèques*, par JEAN MALLET • *Heureux comme un Finlandais en France*, par PHILIPPE LEVREAUD • *La bibliothèque, la nuit*, par PHILIPPE PINEAU • *Rock, Pop. Un itinéraire bis en 140 albums essentiels*, par PHILIPPE LEVREAUD • *Au nom de l'antiterrorisme : les bibliothèques américaines face à l'USA Patriot act*, par BRIGITTE EVANO
- 78 *Les bibliothèques éditent*  
*Émotion, rire, conviction : quatre ans de coopération franco-colombienne en bibliothèques*, par AHMED RADJAI • *L'intelligence d'une ville : vie intellectuelle et culturelle à Lyon entre 1945 et 1975*, par PHILIPPE LEVREAUD
- 79 *Les bibliothèques exposent*
- 80 **Nous avons reçu**

#### **Remerciements**

Ce dossier, particulier sans être « spécial », n'aurait pas été tel sans le concours de Kalpana Dasgupta, que nous remercions chaleureusement pour son aide généreuse, son entretient et ses précieuses contributions.

Soient également remerciés chacun des auteurs qui ont répondu de bonne grâce et au pied levé à une sollicitation exceptionnellement tardive ; les traducteurs, qui ont dû travailler sur le fil, Michèle Battisti, Marcelle Beaudiquez, et tout spécialement Nathalie Erny et son équipe de la médiathèque de Hyères (Jérôme Mattio, Anne Métivier), qui ont œuvré jusqu'à la toute dernière minute ; Anurupa Naik, bibliothécaire de l'Institut Français de Pondichéry qui s'est souvent fait notre relais ; Douglas Gressieux et l'Association Les Comptoirs de l'Inde ; Armelle Choquard ; Mimlu Sen et Paban Das ; et les voyageurs étudiants photographes Matthieu Aubry et Damian Clavel.

Les opinions exprimées dans *Bibliothèque(s)* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



• **Du 18 mars au 9 avril, métropole lilloise** : 5<sup>e</sup> édition des « Fenêtres qui parlent ». Le collectif Réso-Asso-Métro invite des artistes à confronter leurs pratiques artistiques au regard des passants  
Programme sur : <http://www.lesfenestresquiparlent.org>

• **Du 19 mars au 15 avril, Aix-en-Provence (13)** : le Festival de la BD investira plusieurs lieux de la ville et de la Communauté du Pays d'Aix. Plus de 80 auteurs invités le week-end du 30-31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2007 à l'École nationale supérieure des Arts et Métiers avec le soutien actif des élèves qui collaborent à l'organisation de ces trois jours.  
Tél : 04 42 16 11 41  
[www.bd-aix.com](http://www.bd-aix.com)

• **26 mars, Paris (75)** : hommage à Henri-Jean Martin organisé par l'Enssib au Salon du livre, salle Ghâlib, 17h-18h30.

• **Du 28 mars au 3 avril, Paris (75)** : avec une quarantaine de films et plus de soixante projections, le Festival international du film des Droits de l'homme est la plus importante manifestation culturelle sur ce thème en France.  
[vincent.mercier@alliance-cine.org](mailto:vincent.mercier@alliance-cine.org)  
<http://festival-droitsdelhomme.org/index.html>

• **Du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril, Lyon (69)** : Quais du polar, festival international du roman noir, propose au vaste public amateur de ce genre populaire des conférences et débats, jeux, enquêtes, concerts, expositions inédites et projections de films...  
Quais du polar  
20, rue de Constantine  
69001 Lyon  
[mcusack@quaisdupolar.com](mailto:mcusack@quaisdupolar.com)  
<http://www.quaisdupolar.com>

## En vrac

### ■ LE PRIX DU RÉEL



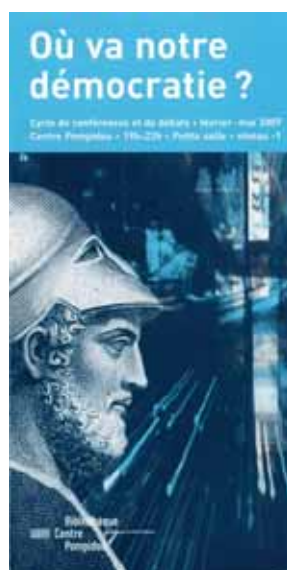
Dans le cadre de la 29<sup>e</sup> édition Cinéma du réel, 25 courts, moyens ou longs métrages issus de 19 pays seront projetés au Centre Pompidou, aux 3 cinémas Luxembourg et au MK2 du 9 au 18 mars. Rétrospectives, présentation de la cinémathèque de Tanger et diverses compétitions. Notons qu'un Prix des Bibliothèques (doté de 6 000 €) est décerné. Cette année, le jury sera composé de Stéphanie Charpentier, Bibliothèque de Villepinte (93) ; Émilie Fouassier, Bibliothèque Boris Vian à Tremblay-en-France (93), Philippe Le Gal, médiathèque Robert Desnos d'Argenteuil (95) et du cinéaste Leonardo Di Costanzo.  
Informations : 01 44 78 45 16  
[cinereel@bpi.fr](mailto:cinereel@bpi.fr)  
[www.cinereel.org](http://www.cinereel.org)

### ■ RÉPERTOIRE ALLEMAND

Plate-forme interactive, le site du CIERA (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne) a lancé Germano-Fil, un guide de ressources documentaires en ligne pour favoriser l'accès aux ressources

documentaires en lien avec les pays germanophones. Il comporte différents outils de recherche documentaire : un répertoire des bibliothèques françaises possédant un fonds important sur les pays de langue allemande ; un répertoire des outils de recherche bibliographique ; un répertoire des ressources en ligne et des projets de numérisation.  
Rens. : Annette Schläfer, CIERA, Maison de la recherche, 28, rue Serpente, 75006 Paris  
Tél : 01 53 10 57 37  
Fax : 01 53 10 57 39  
Courriel : [schlafer@ciera.fr](mailto:schlafer@ciera.fr)  
[www.ciera.fr](http://www.ciera.fr)

### ■ THAT IS THE QUESTION



« Où va notre démocratie ? », c'est l'intitulé du cycle de conférences qui se poursuit à la BPI. Après « La société contre le politique ? » et « L'opinion gouverne-t-elle ? », le 30 mars, modérés par Loïc Blondiaux, Dominique Schnapper, Philippe Raynaud, et Yves Sintomer s'interrogeront : « Va-t-on vers une démocratie participative ? » Et le 11 mai,

ce seront Renaud Dehousse et Paul Thibaud, qui, sous la houlette de Jean Quatremer, examineront comment, et sous quelles conditions, l'Europe peut être un cadre pour la démocratie. L'ensemble de ces conférences et débats a lieu de 19h à 22h à la BPI. Des archives sonores de ce programme sont consultables sur : [www.bpi.fr](http://www.bpi.fr) (rubrique « recherche documentaire/écouter les débats »).

### ■ À L'ÉCOUTE OU SUR ÉCOUTES ?

Les Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux se tiendront les 19 et 20 mars à la BM de Lille, sur le thème : « Écoute et attachement : les figures de l'amateur au tournant de l'Internet ». Introduites par Arsène Ott (président de l'ACIM) et conclues par l'AG de l'ACIM, elles se dérouleront ainsi : 19/03, conférences : « Écoute et surveillance » (Peter Szendy) ; « Évolution des figures de l'amateur » (Antoine Hennion) ; « Les nouveaux modes de diffusion de l'information musicale » (Nicolas Blondeau) ; « La fin du modèle classique de la légitimité culturelle » (Hervé Glevarec). Comptes rendus d'expériences : « Télécharger de la musique sur Internet ? Faire entendre la voix des bibliothèques ? », présentation de l'expérience menée dans ce domaine par la médiathèque de la Communauté française de Belgique (Claude Janssens) ; « Musique numérique » (Xavier Galaup) ; « Médiathèque de l'École nationale de musique

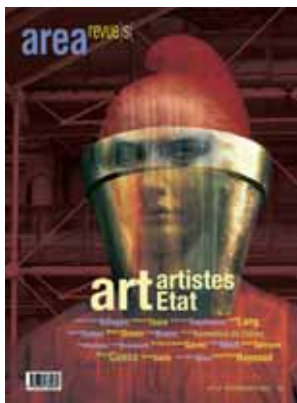
suite p. 6

de Mantes en Yvelines », présentation de projets et enjeux (Thierry Stiegler, Claire Grillot).

20/03, présentation du projet de parthèque au sein de la médiathèque Max-Pol Fouchet de Douchy-les-Mines : un enjeu essentiel pour les fanfares et harmonies (Muriel Levêque).  
Table ronde : « Musique en ligne : nouveaux modes d'appropriation ou "d'attachement" à la musique ? Être "sur écoute" ou être "à l'écoute" ? Quelle place pour les bibliothèques dans cet environnement ? » avec Peter Orins (Circum-music), Yves Riesel (Abeille musique), Eric Aouanès (Dogmazik), Trevor Brookes (CD-mail), modérée par Gilles Pierret (directeur de la Médiathèque musicale de Paris).

[http://www.acim.asso.fr/article.php3?id\\_article=184](http://www.acim.asso.fr/article.php3?id_article=184)

#### ■ LES ARTISTES ET L'ÉTAT



La revue d'art *Area* organise une journée d'étude au Sénat le 4 avril pour prolonger les débats soulevés dans le dernier numéro paru ce mois-ci, et mettra en présence artistes, acteurs culturels de terrain et politiques. L'ABF est pressentie pour y participer.

#### ■ LIVRE MARITIME



Du 26 au 29 avril 2007, la 23<sup>e</sup> édition du festival Livre et mer de Concarneau aura pour présidente Isabelle Autissier. À son bord... une soixantaine d'auteurs : romans, ouvrages historiques, récits d'aventures, documentaires, polars, science-fiction, bandes dessinées, beaux-livres... Dans les coursives : apéro-lectures, dédicaces-signatures, tables rondes, espace enfants, sans oublier la visite des vieux gréements venus pour l'occasion...

Association du Salon du livre maritime, 8 rue Lapérouse, 29183 Concarneau  
Tél : 02 98 97 52 72  
<http://www.salondulivremaritime.com/>

#### ■ GÖTTE SAUVÉ PAR MONTAIGNE

Suite à de longs mois de concertation, les négociations entre l'Institut Goethe et l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux 3, soutenue par les collectivités territoriales (Ville de Bordeaux, conseil régional, conseil général) ont suffisamment progressé pour permettre la réouverture de la bibliothèque du Goethe Institut de Bordeaux, riche d'un fonds, en allemand et en français, de 15 000 ouvrages. Cette bibliothèque franco-

#### ■ L'ABF TIENT SALON

L'ABF vous accueillera au stand C 189 du Salon du livre de Paris, du 23 au 27 mars.

À l'occasion de la parution de ce numéro « Inde » de *Bibliothèque(s)*, vous êtes conviés à rencontrer Paban Das Baul et Mimlu Sen (cf. p. 45), lors de la journée professionnelle du 26 mars, pour une série de mini concerts et un échange autour de leurs projets, à partir de 11h30. Le même jour, aura lieu la remise des Prix Sorcières à partir de 14 h à l'Agora dans l'espace international du salon. Seront récompensés 6 auteurs dans les catégories : Tout-petits, Premières lectures, Albums, Romans jeunes, Romans adolescents et enfin les Documentaires. À l'heure où nous publions, 30 titres sont en course pour la finale. Aux côtés des librairies spécialisées jeunesse (ALSJ), 52 bibliothèques participent à la sélection. Cette année, un prix spécial sera attribué à Pef pour l'ensemble de son œuvre. C'est d'ailleurs lui qui nous fait l'honneur d'illustrer l'affiche de l'édition 2007 du Prix.



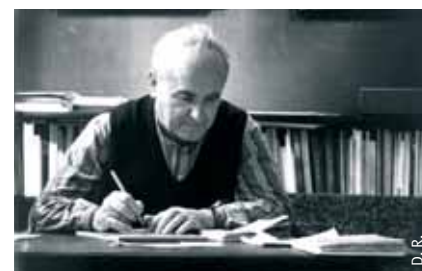
Paban Das et Mimlu Sen.

allemande est désormais ouverte du lundi au vendredi et le catalogue est accessible en ligne : [www.goethe.de/ins/fr/bor/](http://www.goethe.de/ins/fr/bor/). Par ailleurs, dans la salle de lecture, le Bureau de liaison littéraire poursuit ses activités, donne régulièrement les dernières informations littéraires venues d'Allemagne et s'accompagne d'un service pour bibliothécaires en matière de conseils pour la constitution de fonds allemands et leur mise en valeur à travers le prêt d'exposition. Le bulletin *Courrier littérature allemande* que l'on peut recevoir par courriel informe des dernières nouveautés littéraires allemandes. Rens. Jutta Bechstein : [bechstein-mainhagu@bordeaux.goethe.org](mailto:bechstein-mainhagu@bordeaux.goethe.org)

#### ■ PRIX VERTS

Le 20<sup>e</sup> Prix du livre en Poitou-Charentes a été cette année

attribué à deux écrivains : Stéphane Emond (*Pastorales de guerre*, éd. Le Temps qu'il fait), pour son premier livre, et le poète Robert Marteau (*Dans l'herbe*, Champ Vallon). Le 2<sup>e</sup> Prix de l'édition en Poitou-Charentes, a été attribué à L'Escampette pour l'ensemble de son travail éditorial, et pour *Jardins perdus* et *Les murmures du mal* du poète gascon Bernard Manciet en particulier. Ce prix est doté d'un achat de ce titre de 3 000 €. Ces livres seront offerts aux bibliothèques de la région et accompagnés d'une opération de promotion. Une initiative à saluer.



Robert Marteau.

• **Du 6 au 10 avril 2007, Villeurbanne (69)** : 6<sup>e</sup> édition de la Fête du livre jeunesse. Auteurs, illustrateurs, comédiens, musiciens et autres artistes vont tordre les « langages », thème de cette année, dans tout les sens. Bureau de la fête du livre : Tél : 04 78 03 69 55 Courriel : [fetedulivre@mairie-villeurbanne.fr](mailto:fetedulivre@mairie-villeurbanne.fr) Site : [http://www.mairie-villeurbanne.fr/pages/front/FrameContenu.asp?PgId=1230\\_4](http://www.mairie-villeurbanne.fr/pages/front/FrameContenu.asp?PgId=1230_4)

• **9 avril, Grignan (21)** : 5<sup>e</sup> Salon du livre ancien et d'occasion. À la salle des fêtes le Mail 15 libraires/bouquinistes présenteront de la littérature, des livres d'art...

• **Du 22 au 28 avril, Rennes (35)** : le Festival des arts de la parole convie conteurs, diseurs, chanteurs et poètes pour une édition haute en couleurs. Association Paroles Traverses Tél / Fax: (33)2 99 14 11 52 / 53 [organisation@festival-mythos.com](mailto:organisation@festival-mythos.com) <http://www.festival-mythos.com/>

• **Du 24 au 29/04, Montauban (82)** : le Salon du livre jeunesse tente de faire voyager et grandir les enfants par de nombreuses découvertes. Association REEL (Recherche à l'école pour écrire et lire). Renseignements : Tél : 05 63 91 17 14 [vivrelire@wanadoo.fr](mailto:vivrelire@wanadoo.fr) <http://www.livrejeunesse82.com/>

• **Du 28/04 au 29/04, Rouans (44)** : Journées de la BD au Pays de Retz. Rencontres avec des auteurs, concours d'affiches et de planches, expositions thématiques, ateliers pour enfants... Adresse : Mairie 44640 Rouans Tél : 02 40 64 27 75 [journeesbd@free.fr](mailto:journeesbd@free.fr) <http://journeesbd.free.fr/>

## ■ DIRIGER POUR SERVIR

Les Journées de l'ADBGV (Association des directeurs des bibliothèques municipales et intercommunales des grandes villes de France) auront lieu à Nice les 12 et 13 mars. Après son AG et la visite de la bibliothèque Louis Nucéra, le premier jour, la journée d'étude du 13, « De l'obsession du savoir au souci du service », introduite par Patrick Bazin (BM Lyon) abordera successivement « La qualité de l'accueil » (Françoise Michelizza, Grégory Côme, Isabelle Dussert-Carbone), « Quelle analyse des besoins » (Yves Alix, Stéphane Wahnich), et présentera trois approches marketing (Aline Bernard, Sandrine Chomel-Isaac, Marie-Anne Privat-Savigny). L'après-midi : « Réseaux et proximité : des services davantage personnalisés » (Pierre Jullien, Maryse Oudjaoudi), « Nouvelles fonctions, nouveaux services » (Anne Jay, Arsène Ott, Florence Devouard). Un débat conduit par Patrick Bazin et la conclusion par Gilles Gudin de Vallerin. [www.adbgv.asso.fr](http://www.adbgv.asso.fr)

## ■ RENCONTRES BIBDOC

Le 27 mars, à l'instigation de la Direction départementale des bibliothèques et de la Lecture (DDBL), de BIBDOC/CDDP d'Indre-et-Loire et de l'IUFM Orléans-Tours, bibliothécaires, documentalistes et archivistes invitent à une journée sur la médiation des savoirs. Des ateliers animés suivis d'une conférence d'Alain Caraco, d'une table ronde et d'une synthèse avec Hervé Le Crosnier, créateur de « biblio.fr ».

Maison des Sports de Touraine, rue de l'aviation, Tours-Parçay Meslay (Entrée libre). Rens. : DDBL, 165, rue des Douets, 37100 Tours. Tél : 02 47 31 48 85

## ■ ELLES S'EN MÊLENT



Du 18 avril au 5 mai, 10<sup>e</sup> édition du festival Les femmes s'en mêlent, figure incontournable de la scène musicale féminine indépendante. L'idée est née en 1997 de monter un festival musical féminin, d'abord sur une date unique à Paris. L'événement a fait du chemin depuis et se décline maintenant sur plusieurs dates à Paris, en province et à l'étranger. En effet, la place des artistes féminines n'a fait qu'augmenter dans le milieu des musiques dites indépendantes. Programme disponible sur le site : <http://www.lfsm.net/index8.htm>

## ■ VOYAGE A BOLOGNE

Afin de prendre la mesure de l'édition Jeunesse dans le monde, et de mieux situer la production française, La Joie par les livres, section française d'Ibby, organise un voyage d'étude destiné aux bibliothécaires et professionnels du livre : « À la découverte de la Foire internationale du livre

pour enfants de Bologne ». Départ le lundi 23 avril au soir, retour le samedi 28 au matin. Responsable pédagogique : Nathalie Beau, responsable d'Ibby-France. Tarif (transport, hébergement et entrée à la Foire) : 800 € (à confirmer). Inscriptions (avant le 15 mars) : Marion Caliyannis. Tél : 01 55 33 44 45 / [marion.caliyannis@lajoieparleslivres.com](mailto:marion.caliyannis@lajoieparleslivres.com) Rens. : [nathalie.beau@lajoieparleslivres.com](mailto:nathalie.beau@lajoieparleslivres.com) / Tél : 01 55 33 44 75

## ■ BU EN CHANTIERS



Les actes de la journée d'études « Bibliothèques en chantier : constructions, extensions, restructurations », tenue dans le cadre du 35<sup>e</sup> congrès de l'ADBU à La Rochelle en septembre 2005, ont été publiés en décembre 2006 en un somptueux classeur de 270 p. reprenant les interventions, mais aussi 59 fiches projets, posters et plans, sous la forme de dépliants abondamment illustrés, accompagnées d'une bibliographie d'Anne-Marie Chaintreau. On peut le commander à l'ADBU : Maison des universités, 103, Boulevard Saint-Michel - 75005 Paris.





## ■ LIVRE BLEU

Du serrurier à l'ingénieur informaticien, de l'assistant de service social à l'encadrant opérationnel, tous sont mis en

fiches dans le *Référentiel des emplois et compétences* de la BnF, paru en novembre dernier. Il met en valeur l'étendue et la diversité des fonctions exercées par les agents de la BnF dans le contexte d'évolution rapide du contenu de certains métiers et d'allongement des carrières. Prévoyant une vague de départs à la retraite, il « contribue au diagnostic des compétences nécessaires au bon fonctionnement de la BnF, afin d'anticiper les besoins de formation et de mieux adapter les recrutements. » Également conçu comme un outil pour les agents afin d'« accompagner leur parcours professionnel », il servira à tous les autres pour mieux connaître la BnF.

## Internet

### ■ INVENTIONS TRANSVERSALES



Transversales est une nouvelle extension d'Inventaire/Invention. C'est un programme de réflexion et d'action dont le but est d'imaginer de nouvelles

### ■ LE LIVRE ET L'ART

Du 11 au 13 mai à Nantes, cette manifestation du livre d'art sur tous supports explore les liens qui unissent le livre et l'art et joue de leurs correspondances grâce à des rencontres, des performances, des lectures.

Plus que de tendre à l'exhaustivité au sein d'une « Très Grande Librairie », le festival se veut désormais plus contemporain, à l'image des autres programmations de la scène nationale : les espaces présentent un fonds de livres d'art allant du début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui mais aussi les multiples (dont CD, DVD, vidéos) et livres d'artistes.

Une large place est faite aux artistes, au sein même des espaces de présentation et de vente des livres. Cette année, la librairie Vent d'ouest présentera en extension de son espace dévolu au contemporain, un pôle important de livres rares de petits et micro-éditeurs. Le Prix du festival 2007 sera également décerné.

Le lieu Unique – Quai Ferdinand Favre 44013 Nantes cedex 1

Contact : Thérèse Jolly – Tél : 02 51 82 15 00

[therese.jolly@lelieuunique.com](mailto:therese.jolly@lelieuunique.com) – <http://www.lelieuunique.com/festivals/festival.html>



Le festival lors de la dernière édition.

formes de médiation en faveur de la littérature contemporaine et de susciter des collaborations interprofessionnelles. On y trouve des ressources consacrées à la circulation de l'édition de création, aux questions d'indépendance, de bibliodiversité, des entretiens, et le compte rendu de la première rencontre d'Inventaire/Invention consacrée à la diffusion et à la médiation en librairie, qui a réuni une trentaine de professionnels en décembre 2006, ainsi que, bientôt, celui de la rencontre de début février consacrée à la médiation en bibliothèque. [www.inventaire-invention.com/transversales.htm](http://www.inventaire-invention.com/transversales.htm)

## International

### ■ UN PLAN SUÉDOIS POUR LA JEUNESSE ARABE

La Fondation Anna Lindh, financée par l'Agence suédoise de développement et de coopération internationale, lance un Programme régional de

développement de la littérature enfantine en direction de l'Égypte, de la Jordanie, du Liban, de la Palestine et de la Syrie. Ce projet qui porte sur le développement de la lecture a aussi pour objectif de développer l'industrie et le marché du livre, les bibliothèques publiques, les compétences des bibliothécaires, et d'inciter les enseignants à inscrire la lecture plaisir dans leur projet pédagogique. Il s'adresse à tous les professionnels du livre et de la culture. Son objectif est d'élaborer des programmes nationaux dans chacun des 5 pays ainsi qu'un plan d'action régional qui servira de plateforme pour le financement de projets et actions futurs. Le travail se fera à partir de la constitution de comités nationaux pour la lecture dans chaque pays. Rens. Nawal Traboulsi : [nfj@cyberia.net.lb](mailto:nfj@cyberia.net.lb)

### ■ CUT SHORT

Pour sa prochaine programmation triennale des dépenses publiques

(période 2008/09 à 2010/11) le ministère britannique de la Culture, des Médias et des Sports (DCMS) a demandé à la British Library d'évaluer l'impact de coupes budgétaires à hauteur de 5% à 7%. Si le pire n'est jamais sûr (comme le précise Teresa Vernon, conservateur des collections françaises), il ne peut être exclu. Voici donc les conclusions de Lynne Brindley (dir. de la British Library) : restriction des horaires d'ouverture de la Salle de lecture ou accès payant, fermeture de deux galeries, impossibilité de profiter de l'arrivée d'Eurostar à St Pancras, coupes sombres dans les acquisitions des livres et périodiques de recherche mettant en péril la position du Royaume Uni dans le classement mondial dans ce secteur, impossibilité d'assurer le dépôt légal des documents numériques, arrêt du développement de l'accès à la presse (30 000 lecteurs). Lire son adresse aux usagers sur le site de la British Library : <http://www.bl.uk/spendingreview.html>

# DOSSIER



▶ 11



▶ 14



▶ 26





▶ 30



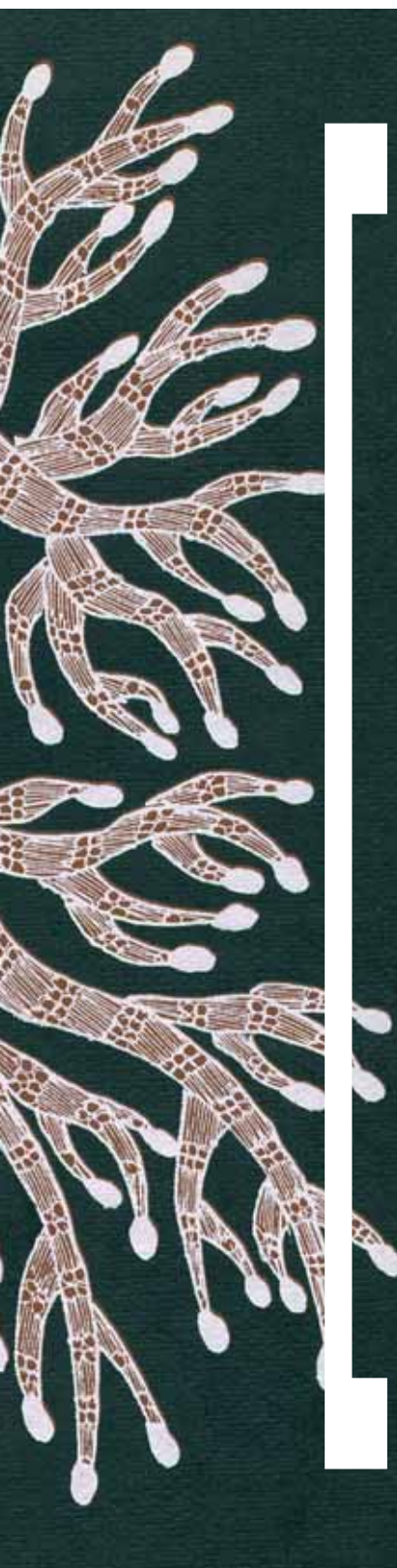
▶ 43



▶ 45



▶ 48

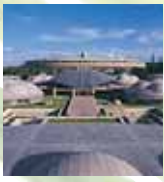


## Inde

L'Inde, celle du poivre et des comptoirs, celle des fakirs et des maharadjahs, des salons de musique, des éléphants, des cobras et des singes, des temples aux déesses nues, des rites, celle de Loti et de Judith Gautier, l'Inde exotique enfin, lointaine et rêvée, ne s'est pas effacée sous le bombardement d'images voulues plus que réelles, émeutes, famines, moussons dévastatrices, guerres et misères, ni devant la soudaine révélation qu'il faut aujourd'hui compter avec cette puissance évadée du ghetto des pays pauvres pour s'imposer sur la scène du village mondial. Comme en elle semblent coexister les milliardaires, le mythe de l'Inde subsiste en Occident paradoxalement nourri par le terreau du réel. C'est que nulle autre terre sans doute, n'offre ce qu'en sa profusion l'Inde aujourd'hui étale comme sur une palme : les réponses que chacun, contradictoirement, espère. Traditionnelle, elle console des déceptions modernes ; moderne, elle confirme l'optimisme des enthousiastes.

On trouvera ici l'écho de ces flux et reflux, en ce dossier tenu au plus près de la crête, qui n'a voulu ignorer ni les tours de l'histoire, ni les détours de la géographie. Mais alors que la révolution numérique nous mobilise entièrement, que représente-t-elle dans un univers qui embrasse uniment aborigènes et nababs de l'économie planétaire, illettrés riches d'un savoir millénaire et nouveaux convertis aux vertus d'Internet ? Là où le rouet a tenu tête aux navettes mécaniques de Manchester, où les systèmes les mieux armés semblent s'user ou se dissoudre, assimilés, la version indienne de ce bouleversement pourrait être riche d'enseignements.

« Je crois, déclare le danseur et chorégraphe Jayachandran Palazhy, que pour l'Indien moyen, l'existence est une sorte de grand écart entre ses racines d'une part, solidement ancrées dans la tradition et dans notre héritage culturel, et la réalité contemporaine d'autre part, dans un monde qui change à toute allure à l'heure de l'effondrement des valeurs et de la globalisation. » C'est dans cette posture inconfortable, à hauteur d'homme et sous l'angle de nos préoccupations communes, que nous avons souhaité, modestement, aborder ce dialogue des cultures.



**PARLIAMENT LIBRARY  
New Delhi (Delhi)**

Bibliothèque du Parlement indien. La plus grande collection de Delhi, et la seconde après la Bibliothèque nationale. <http://parliamentofindia.nic.in>

**INDIAN INSTITUTE OF ADVANCED STUDIES  
Shimla (Himachal Pradesh)**

Collection rare et prestigieuse [www.iias.org](http://www.iias.org)



**ASIATIC SOCIETY  
Calcutta (Bengale occ.)**

Collection riche qui remonte au XVIII<sup>e</sup> s. Contient des œuvres et manuscrits rares. [www.asiaticsocietycal.com](http://www.asiaticsocietycal.com)



**NATIONAL LIBRARY OF INDIA  
Calcutta (Bengale Occ.)**

Bibliothèque nationale de l'Inde. Sa collection est la plus grande du pays. [www.nlindia.org](http://www.nlindia.org)



**NEHRU MEMORIAL MUSEUM AND LIBRARY  
New Delhi (Delhi)**

Collection unique sur l'histoire de l'Inde contemporaine et tout particulièrement sur Jawaharlal Nehru, le 1<sup>er</sup> Premier ministre de l'Inde indépendante.



**ASIATIC SOCIETY  
Mumbai (Maharashtra)**

Collection riche, architecture ancienne, histoire qui remonte au temps des anglais. [www.asiaticsociety.org](http://www.asiaticsociety.org)



**NATIONAL INSTITUTE OF OCEANOGRAPHY (NIO)  
Dona Paula (Goa)**

La bibliothèque du centre a été reconnue Centre national d'information sur les sciences maritimes. [www.nio.org](http://www.nio.org)



**CONNEMARA PUBLIC LIBRARY  
Chennai (Tamil Nadu)**

Une des bibliothèques importantes du sud de l'Inde. Fondée en 1890. [www.connemarapubliclibrarychennai.com](http://www.connemarapubliclibrarychennai.com)



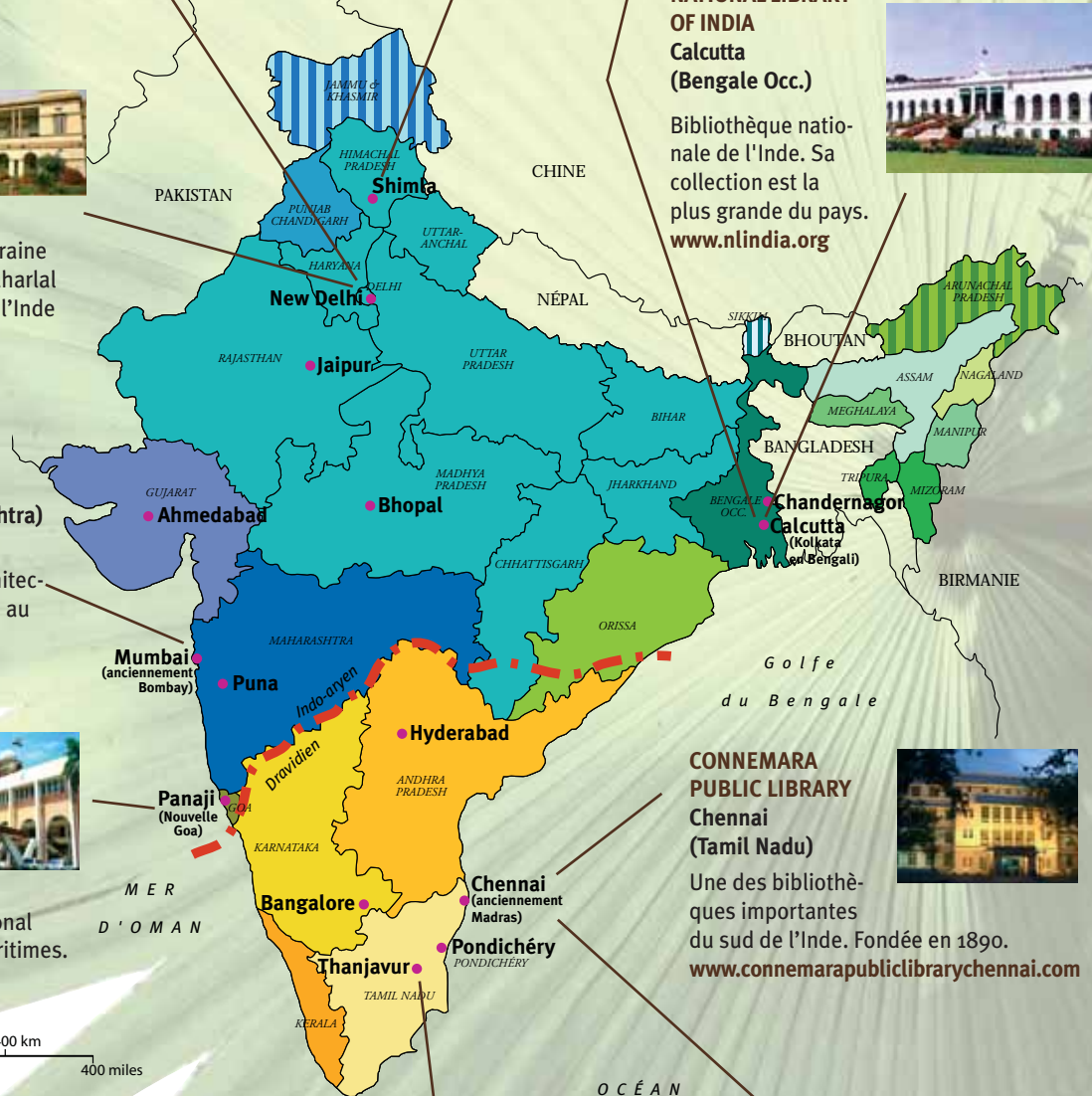
**TANJORE MAHARAJA SERFOJI SARASWATI MAHAL LIBRARY  
Thanjavur (Tamil Nadu)**

Bibliothèque riche en manuscrits (sur feuilles de palme et autres supports). Annexée au palais de l'ancien Maharadja de Thanjavur.



**INDIAN INSTITUTE OF TECHNOLOGY  
Chennai (Tamil Nadu)**

Connue pour son fonctionnement très moderne. La seule bibliothèque en Inde certifiée « ISO 9000 ». [www.cenlib.iitm.ac.in](http://www.cenlib.iitm.ac.in)



**LANGUES ET DIALECTES**

- |  |                    |  |                   |
|--|--------------------|--|-------------------|
|  | Hindi              |  | Mizo              |
|  | Ao                 |  | Nissi / Daffla    |
|  | Assamais           |  | Oriya             |
|  | Bengali            |  | Pundjabi          |
|  | Gudjarati          |  | Népalais / Sindhi |
|  | Cachemiri / Ourdou |  | Kannada           |
|  | Khasi & Garo       |  | Malayalam         |
|  | Konkani            |  | Tamoul            |
|  | Metei              |  | Telougou          |
|  | Marathi            |  |                   |

Limite des langues indo-aryennes (Nord) et des langues dravidiennes (Sud)

CHRISTOPHE JAFFRELOT  
Sciences Po, Paris  
Directeur du Centre d'études  
et de recherches internationales  
(CERI)



# Des hommes, des dieux, des langues

## L'Inde, entre unité et diversité

**L'**Inde est plurielle. Sa masse continentale (3,9 millions de km<sup>2</sup>) et sa puissance démographique (1,1 milliard d'habitants) y contribuent bien sûr, mais son voisin chinois, qui soutient la comparaison en termes de superficie et de population, est bien plus homogène.

L'Inde présente une diversité culturelle atypique. Ce pays est d'abord la terre de toutes les religions. Certes, l'hindouisme représente 80% de la population totale mais, outre que le milieu hindou est divisé en de nombreux courants secondaires, il laisse plus de 200 millions d'âmes à d'autres cultes. L'islam, d'abord, est une grande religion de l'Inde, non seulement parce que les musulmans, avec près de 140 millions de croyants, font de l'Union le deuxième pays musulman du monde à égalité avec le Pakistan et le Bangladesh, mais aussi parce que le sédiment islamique a marqué l'histoire indienne comme en témoignent les monuments hérités de l'empire

Les recherches en cours de Christophe Jaffrelot portent sur les théories du nationalisme et de la démocratie, l'ascension des basses castes et des intouchables dans la vie politique de l'Inde du Nord et les conflits ethniques au Pakistan. Il a notamment publié, en français :

- *L'Inde contemporaine. De 1950 à nos jours*, (dir.), Fayard, 2006.
- *Inde : la démocratie par la caste. Histoire d'une mutation socio-politique 1885-2005*, Fayard, Coll. «L'espace du politique», 2005.
- *Tribus et basses castes - Résistance et autonomie dans la société indienne*, (co-dir., avec M. Carin), Paris, EHESS, 2003.
- *Les nationalistes hindous*, Presses de Sciences Po, 1993.

Le site du CERI : <http://www.ceri-sciencespo.com>

Moghol et les miniatures persanes – sans parler du syncrétisme observable en matière de musique.

Au-delà, s'ils ne forment que 2% de la population, les chrétiens constituent une minorité indienne très importante. D'une part, ils se disent « fils du sol » du seul fait que saint Thomas ait évangélisé le pays avant d'y mourir et qu'il y fut enterré en 52. D'autre part, même s'ils ne sont que 20 millions, les chrétiens jouent un rôle majeur dans le domaine de l'éducation et des soins (en témoigne l'œuvre de Mère Teresa) comme en matière théologique (tant en Inde qu'à l'étranger ainsi que le montre l'impact de ses théoriciens de l'inculturation, notamment en milieu jésuite). Les sikhs représentent eux aussi 2% de la population indienne mais leur poids social, politique, économique et culturel est sans commune mesure avec ce faible pourcentage : les sikhs sont toujours surreprésentés au sein de l'armée du fait, notamment, du statut de *martial race* que les Britanniques leur avaient reconnu, mais aussi à cause de leur ardeur au travail à l'origine du formidable essor économique agricole et

Le cliché classique qui continue d'informer l'image de l'Inde en Occident est souvent énoncé dans les termes d'une « Inde-terre-de-contrastes ». Ce stéréotype doit beaucoup à la méconnaissance du pays mais il procède aussi du mot d'ordre indien traditionnel « unité dans la diversité ».



Nandi, dieu de la mythologie hindoue.

industriel du Punjab, le seul État où les sikhs sont majoritaires. Viennent ensuite des communautés qui ne représentent pas plus d'un point de pourcentage mais qu'on aurait tort de prendre pour quantité négligeable. Le bouddhisme est né en Inde et, s'il a été évincé du pays dès l'époque médiévale, il appartient au patrimoine national au point d'apparaître sur le drapeau indien à travers la roue du *dharma* qui en orne le centre (les bandes ocre, blanche et verte renvoyant, elles, chacune à l'une des religions évoquées plus haut).

Le zoroastrisme compte moins d'adeptes encore que le bouddhisme – surtout depuis l'installation du Dalai Lama en Inde en 1959 et la conversion de milliers d'intouchables depuis 1956 –, puisque ses adeptes, les parsis, ne sont plus que 65 000 d'après le recensement de 2001. Mais cette poignée d'hommes pèse lourd dans l'économie indienne à travers des firmes familiales très anciennes comme les Godrej et surtout les Tata. Les juifs sont moins nombreux encore depuis la création de l'État hébreu et le départ en Israël de milliers d'Indiens. Mais New Delhi peut se targuer du fait que le pays n'a jamais connu d'antisémitisme et met volontiers en avant la synagogue de Cochin datant du XIV<sup>e</sup> s. pour l'attester.

De fait, l'incroyable efflorescence religieuse que nous venons d'exposer (et qui ne serait complète que si on y ajoutait le jaïnisme, les formes d'animisme que cultivent les aborigènes et les sous-ensembles musulmans formés par les chi'ites, les ismaéliens, etc.) a donné lieu à une coexistence relativement pacifique.

Loin de moi l'idée – irénique – de sous-estimer les conflits qui ont opposé hindous et musulmans (débouchant même sur la Partition en 1947). Mais, sans ignorer les émeutes récurrentes dont les musulmans sont aujourd'hui victimes, il faut reconnaître à l'Inde un succès méritoire dans ses efforts pour transcender le pluralisme religieux au nom d'un principe d'unité. Celui-ci s'incarne dans l'idée de sécularisme, un « -isme » qui n'est pas la laïcité à la française car il n'est pas ici question de séparation de l'État et d'une ou plusieurs Église(s), mais bien plutôt d'une égale bienveillance de la part du pouvoir vis-à-vis des différentes communautés religieuses. Il n'y a pas de religion d'État en Inde mais reconnaissance de plusieurs religions par l'État. Ce principe – d'unité – est reconnu par la Constitution indienne à l'article 30 où il est prévu que toute école confessionnelle peut solliciter des subventions publiques.

Tout ceci vaut également pour la question linguistique. Là aussi, l'Inde se singularise par une extrême diversité. Certes, les grammairiens ont identifié depuis le XVIII<sup>e</sup> s. deux familles de langue seulement : l'indo-européenne au Nord et dravi-

dienne au Sud (voir carte p.10). Mais cette simplification est trompeuse. Au sein de la famille dravidienne, on distingue en effet au moins quatre grandes langues régionales : le tamoul au Tamil Nadu, le malayalam au Kérala, le télougou en Andhra Pradesh et le kannada au Karnataka. La famille indo-européenne, elle, compte encore davantage de membres : certes le hindi domine l'ensemble puisque cette langue du Nord représente jusqu'à 40 % du total, mais certaines autres langues de cette famille comptent autant de locuteurs que des idiomes parlés dans le vieux continent : le gujarati, le marathi, le bengali, le punjabi etc. en sont autant d'exemples.

Au total, l'Inde compte 18 langues officielles reconnues par la Constitution<sup>1</sup>. Toute la production de la bureaucratie nationale doit emprunter l'ensemble de ces idiomes de façon simultanée. À nouveau, l'article 30 permet aux écoles des minorités linguistiques le droit de solliciter des subventions publiques.

Cette diversité linguistique s'est trouvée réduite par la reconnaissance fort pragmatique d'un idiome commun, l'anglais, déclaré langue officielle associée après l'indépendance. Il faut là encore se garder de tout irénisme car cette décision n'a pas été prise sans mal. Le Nord hindophone n'en voulait pas, mais le Sud a opposé une telle résistance que c'est le seul compromis que Nehru a jugé bon d'imposer. Aujourd'hui, même les nationalistes hindous partisans du « tout hindi » recourent à l'anglais, la langue qui permet à l'élite indienne de communiquer sans problème aux quatre coins du pays.

Grosso modo, l'Inde compte aujourd'hui 80 millions d'habitants parlant anglais, un chiffre qui en fait le deuxième pays anglophone du monde derrière les États-Unis et qui correspond à peu près à celui des abonnés à Internet. Au-delà de l'élite, la classe moyenne – même dans ses couches inférieures – se met à la langue de Shakespeare, en témoigne le succès des écoles « *English medium* ». Mais, dans le même temps, le hindi progresse du fait de la lente expansion de l'enseignement secondaire, dont c'est la seconde langue, et de l'essor des médias – et d'abord du cinéma dont le hindi est l'idiome de prédilection. Du coup, il n'est pas rare qu'un Indien instruit maîtrise trois langues : celle de sa région – sa langue maternelle –, le hindi et l'anglais. Ce pluralisme linguistique se retrouve dans le florilège des littératures de l'Inde puisque, à côté de la littérature indo-anglaise qui conquiert chaque année de nouveaux lecteurs en Occident, d'autres, en langues vernaculaires, sont tout aussi vivantes. On les découvre sous nos latitudes à mesure que nos éditeurs font l'effort de les traduire<sup>2</sup>. ■

1. Assamais, bengali, gudjurati, hindi, kannada, cachemiri, konkani, malayalam, marathi, meteï, népalais, oriya, pundjabi, sanscrit, sindhi, tamoul, telougou, ourdou ourdou.

2. Cf. l'article de Dominique Vitalyos dans ce numéro, p. 40.



© Matthieu Aubry



© Matthieu Aubry



© Matthieu Aubry

Sur les bords du Gange, préparation des offrandes pour rites hindous.

**KALPANA DASGUPTA**  
Directrice honoraire de la  
Bibliothèque du Secrétariat central  
Département de la Culture  
du Gouvernement indien



**PRAKRITI RANJAN GOSWAMI**  
Directeur du Centre national  
de documentation en sciences  
sociales



# Changement de décor

## Les bibliothèques et les services d'information en Inde

### LE SECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES ET SERVICES D'INFORMATION (LIS)

**D**ans le cadre du paysage émergent d'une économie mondialisée et de la révolution des techniques de l'information, le secteur indien des bibliothèques doit se réorienter, mais en gardant en mémoire les réalités actuelles. Un grand nombre de nos bibliothèques appartient encore, en effet, au modèle précédent. La majorité d'entre elles privilégie toujours les documents imprimés, se contentant d'en être le dépôt et de fournir des services essentiellement relatifs à ces collections.

En Inde, le plus grand défi pour les bibliothèques et les services d'information (LIS) consiste à moderniser ce secteur et à jouer leur rôle dans le développement socio-économique de l'Inde nouvelle. Cette modernisation n'est pas un objectif en soi mais doit contribuer à bâtir une société du savoir.

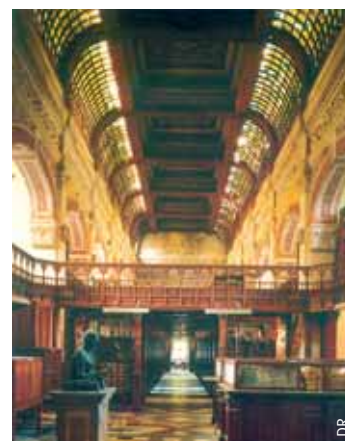
On peut répartir les bibliothèques et les services d'information en cinq secteurs principaux : les bibliothèques nationales, les bibliothèques universitaires et scolaires, les bibliothèques scientifiques et spécialisées, les bibliothèques des ministères et les bibliothèques publiques. D'après le Centre national informatique du gouvernement indien de New Delhi, on compte dans ce pays 56 000 bibliothèques publiques et 400 000 bibliothèques scolaires, 11 000 bibliothèques universitaires et de facultés, et 13 000 bibliothèques de recherche et développement. Dans l'immédiat, il importe de pouvoir les intégrer pour développer des réseaux au niveau national.

### LES BIBLIOTHÈQUES NATIONALES

Deux types de bibliothèques appartiennent à ce secteur. Le premier comprend la Bibliothèque nationale de Calcutta, la Bibliothèque publique de Delhi (DPL), la Bibliothèque publique de Connemara à Chennai (l'ancienne Madras) et la Bibliothèque d'État central de Mumbai (Bombay). Elles assurent toutes le dépôt des œuvres du patrimoine imprimé indien (loi de 1954 sur le dépôt légal d'ouvrages et de journaux, et amendements de 1957). Leur importance s'explique par le riche patrimoine linguistique de l'Inde. L'avenir doit permettre de définir des mesures de coopération appropriées entre ces quatre bibliothèques et la Bibliothèque nationale située au sommet de cette pyramide. Mais ceci ne peut être mis en œuvre que si elles sont modernisées à la même échelle et disposent de systèmes compatibles pour assurer le partage des ressources via un réseau.

L'autre partie comprend des bibliothèques spécialisées au niveau

Le vaste panorama des bibliothèques indiennes appelait le grand angle. La taille du pays, certes, mais aussi son histoire et sa culture, lui donnent l'aspect mouvementé d'une chaîne montagneuse qui s'arrache sous nos yeux d'un socle ancien, et dont les plissements manifestent ensemble la puissance et la fragilité.



Bibliothèque publique de Connemara.

national (Bibliothèque nationale des sciences, Bibliothèque nationale de médecine, etc.). Malgré cela, elles se sont toutes développées en autarcie. Il apparaît aujourd'hui très nettement qu'il faut créer un système qui lie ces composantes importantes à la Bibliothèque nationale, première bibliothèque et moteur du système des bibliothèques nationales en Inde<sup>1</sup>.

### LES BIBLIOTHÈQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Ce secteur englobe les bibliothèques scolaires, les bibliothèques des facultés et des universités<sup>2</sup>. Mais tous ces établissements n'ont pas la même tutelle. Alors que les enseignements primaire et secondaire dépendent du ministère du Développement des ressources humaines, l'enseignement supérieur, lui, est géré par une Commission de dotation des universités (UGC) créée par le gouvernement indien. On tente maintenant d'établir une coopération à tous les niveaux, tout particulièrement dans l'enseignement supérieur. Des partenariats sont aussi envisagés avec le secteur privé, notamment pour permettre aux bibliothèques d'assurer un rôle dans la recherche ainsi que dans l'enseignement et la maîtrise de l'information.

### LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES ET DE COLLÈGES

En dehors de quelques écoles privées huppées, la plupart des écoles indiennes ne disposent pas aujourd'hui de biblio-

1. Cf. dans ce numéro : Kalpana Dasgupta, « La Bibliothèque nationale d'Inde », p. 19.

2. Cf. dans ce numéro : Harsha Parekh, « Ressusciter Taxashila », p. 22.



Formation à distance sur le site Internet de l'UGC.

thèques de bon niveau et ce secteur de la bibliothéconomie, très négligé, appelle une attention immédiate et continue. La plupart des collèges disposent d'une bibliothèque mais, en dehors des plus connus de chaque État, les établissements ordinaires ne gèrent pas de bibliothèques bien organisées. C'est pourquoi, l'Inde, mise au défi de préparer un plan d'action, aura besoin d'un programme détaillé pour développer tous types de bibliothèques dans le secteur de l'enseignement.

Pour donner l'impulsion nécessaire, elle a mis en place le réseau de l'information et des bibliothèques (Inflibnet), géré par l'UGC, une agence interuniversitaire pour la modernisation des bibliothèques et le travail en réseau.

### LA FORMATION À DISTANCE

La diversité et les distances géographiques exigent un système d'enseignement fortement structuré et bien planifié pour tous. L'Inde a développé un tel système de formation à distance par le biais de l'Université nationale ouverte Indira Gandhi (IGNOU), pour obtenir un taux élevé de citoyens formés, fondement d'une société du savoir. Pour que ce système de formation à distance ait quelque valeur, les bibliothèques apporteront l'information adaptée aux diverses couches sociales. IGNOU a fourni des services particuliers à des étudiants en recourant aux NTIC mais, si la richesse documentaire des différentes bibliothèques n'est pas disponible et accessible à la plus jeune génération, l'objectif de la formation à distance sera annihilé. Le secteur des bibliothèques d'enseignement doit donc être interconnecté.

### LE SECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Initié sous le patronage de l'aristocratie, le système des bibliothèques publiques en Inde s'est développé pendant plus de cent ans. Mais l'Inde indépendante, qui a développé une société démocratique, a reconnu le besoin de tels éta-



Une classe du collège Calvé de Pondichéry.



blissements qui, œuvrant pour le bien commun, donneront son assise à la démocratie. La Constitution a confié la charge de ce programme aux États (fédéraux) qui, tous, ont ainsi mandat pour créer des bibliothèques de différents niveaux sur leur territoire. Les 73<sup>e</sup> et 74<sup>e</sup> amendements de la Constitution ont donné cette responsabilité à des autorités locales au niveau des villes et des villages. Mais, pour pallier la diversité des niveaux de développement, le Département de la culture du gouvernement indien a créé la Raja Rammohun Roy Library Foundation (RRRLF) pour servir d'agence centrale pour le développement des bibliothèques publiques en Inde.

Bien qu'une loi sur les bibliothèques soit un pré-requis, seuls 15 États en ont adopté une pour le développement de leurs bibliothèques publiques. On doit, de ce fait, veiller à assurer une coopération, notamment entre les agences qui créent de l'information, celles du gouvernement ou des ONG, les bibliothèques et le secteur de la diffusion de l'information. Le gouvernement et les ONG contribuent ainsi au changement dans la conception des bibliothèques rura-



Bibliothèque publique de Connemara, Chennai.

les. Mais les États les plus développés, tels que le Bengale Occidental et le Kérala, disposent de nombreuses bibliothèques publiques attachées à des clubs, qui forment une partie du capital social.

Plusieurs expériences sont également menées pour créer des Centres ruraux du savoir (VKC)<sup>3</sup> qui dispensent aux villageois les informations réellement utiles et pertinentes. En tenant compte des défis posés aujourd'hui par l'analphabétisme et du contexte socio-économique largement partagé par la population rurale, il est urgent de collecter l'information et la connaissance en recourant aux TIC pour la mettre à la disposition de la campagne indienne. Il faut soigneusement programmer des initiatives pour créer des bibliothèques publiques qui feront fonction de VKC ou de centres d'infor-

3. Village Knowledge Centres (VKC).



La salle des périodiques, Asiatic Society of Bombay.

mation communautaires avec les infrastructures nécessaires et du personnel local formé qui comprenne les attentes et les besoins des personnes d'un village ou d'une ville donnés. Ces centres favoriseront la création de contenus adaptés et leur accessibilité dans les formats et les langues aisément comprises par les usagers.

## LES BIBLIOTHÈQUES GOUVERNEMENTALES

En Inde, les bibliothèques gouvernementales ont surtout été créées durant la période britannique pour répondre aux besoins des dirigeants et des bureaucrates. Toutes ces bibliothèques, qui ont toujours été placées sous la tutelle des ministères, collectent des documents émanant avant tout des services internes. Leurs acquisitions sont limitées aux seuls besoins du personnel de ces institutions. Mais la Bibliothèque du secrétariat central (CSL), établissement principal du système, travaille dans un cadre plus large. Toutes ces bibliothèques doivent aujourd'hui opérer en réseau pour développer une collection bien organisée qui puisse répondre à une clientèle informée au sein du secteur gouvernemental.



L'IIC Library.



© Matthieu Aubry

Indian Institute of Technology, Madras, logements étudiants.

### LES BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES ET LES BIBLIOTHÈQUES SCIENTIFIQUES

Ce secteur est comparativement mieux développé. Un grand nombre de ces bibliothèques utilisent les NTIC, des ressources numérisées et des outils d'archivage et de recherche en ligne. C'est le cas des bibliothèques et des centres d'information des institutions de recherche tels que ceux qui dépendent du Conseil de la recherche scientifique et industrielle (CSIR), de l'Organisation de la recherche de défense et du développement (DRDO), du Conseil indien de la recherche agricole (ICAR), du Conseil indien de la recherche médicale (ICMR), du Département de l'énergie atomique (DAE), de l'Organisation indienne de l'espace et de la recherche (ISRO), du Département des sciences et des technologies (DST) et des instituts d'enseignement supérieur comme les Instituts indiens de technologie, l'Institut indien de sciences (IITs), l'Académie nationale indienne des sciences (IIS), les Instituts indiens de management (IIMs) qui disposent de ressources nécessaires à leur développement.

### LE CONSORTIUM INDEST-AICTE

Le ministère du Développement des ressources humaines a créé INDEST, le consortium national des bibliothèques numériques indiennes en sciences de l'ingénierie et en technologie. Celui-ci fournit les fonds nécessaires pour payer les abonnements aux ressources électroniques des institutions importantes que sont les IIS, les IIT, les Instituts nationaux de technologie, les IIM et d'autres organismes subventionnés par le gouvernement central par le biais du siège du consortium situé à l'IIT à Delhi. En outre, le gouvernement, les facultés d'ingénieurs et les départements techniques des universités aidés financièrement par l'AICTE, ont rejoint ce consortium qui accueille volontiers d'autres institutions lorsque les propositions sont finalisées. C'est l'initiative la plus ambitieuse prise jusqu'à présent dans ce pays.

### LES BIBLIOTHÈQUES D'ENTREPRISES

Les bibliothèques d'entreprises attachées aux grandes et moyennes entreprises en Inde se sont développées récemment. Elles fonctionnent principalement en tant que centres de gestion des connaissances et gèrent aussi des archives institutionnelles. Tata, l'entreprise indienne géante<sup>4</sup> dispose d'un centre de ressources et d'archives très bien organisé. Les maisons d'édition dans différentes régions telles que Anand Bazar Patrika Group, Eenadu, Malayalam Manorma, Kesari, Janambhoomi etc., la radio gouvernementale All India et les géants des médias électroniques tels que NDTV, STAR, etc. possèdent des centres d'information et de ressources comprenant notamment des documents audiovisuels.

4. Le plus grand groupe indien qui regroupe 96 entreprises dans les secteurs de l'information et de la communication, du métal, de la motorisation, des travaux publics, de l'énergie, de la chimie et des services.

#### L'INDE, UN PROFIL

Avec 3 287 263 de km<sup>2</sup> et 1,103 milliard d'habitants en 2005, l'Inde est une république démocratique administrée par un système parlementaire qui regroupe 28 États et 7 territoires gérés par le gouvernement central. Son très riche patrimoine, celui de l'une des plus anciennes civilisations du monde, couvre plusieurs régions très distinctes. En 2001, le taux d'alphabétisation était de 58 % (hommes : 69 %, femmes : 46,4 %) et plus de 70 % des Indiens vivaient dans des villages. Le pays a l'avantage de disposer de la seconde plus grande force de travail anglophone au monde et d'un contingent important de techniciens de l'information. Au cours des cinq dernières années, le secteur des technologies de l'information a augmenté rapidement, ce qui a eu un impact considérable sur la définition des priorités, le développement et l'organisation de différents secteurs de l'économie. D'après le rapport sur l'état actuel de l'économie indienne publié par la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie (FICCI), il y aurait 164,3 millions de téléphones en Inde. D'après une enquête menée par l'Association indienne Internet et Mobile, les usagers d'Internet étaient au nombre de 37 millions en septembre 2006. L'Association des universités indiennes (AIU) a recensé 277 universités et le rapport publié par la Commission de dotation des universités (UGC) du gouvernement indien a dénombré 6 014 facultés (*colleges*).

## LES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES

### INFLIBNET : UN PORTAIL POUR LES ENSEIGNANTS ET LES CHERCHEURS INDIENS

Inflibnet, le centre du réseau d'information et des bibliothèques, est un centre interuniversitaire autonome (IUC) dépendant de l'UGC. Il favorise le partage des bibliothèques, des ressources d'information et des services entre les institutions académiques et de recherche en s'engageant dans la création des infrastructures nécessaires. Inflibnet collabore avec les BU indiennes pour définir leur avenir dans l'environnement de l'information en plein développement.

Au cours des dernières décennies, d'autres réseaux se sont développés à côté d'Inflibnet : réseaux de villes, par thème ou type d'activités spécifiques, réseau des bibliothèques en développement (Delnet), celui des bibliothèques de Madras (Malibnet), etc., autant d'initiatives importantes et utiles en matière de réseaux et de partage des ressources. Le programme « *Vidya Vahini* » a été initié par le gouvernement indien pour créer des réseaux d'écoles et un programme similaire a été mis en place pour un réseau d'institutions de l'enseignement supérieur par Enet. Le Consortium pour la communication dans l'enseignement, un centre interuniversitaire pour l'UGC sur les médias électroniques, alimente la chaîne Vyas, consacrée à l'enseignement, aujourd'hui accessible par le Net.



Le National Social Science Documentation Centre, Delhi.

## LES PROGRAMMES DE NUMÉRISATION ET LES BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES

De nombreuses initiatives du gouvernement et des institutions de recherche permettent d'alimenter les bibliothèques numériques des contenus nécessaires. D'autres efforts visent à créer les infrastructures techniques adéquates et les technologies informatiques pour numériser les documents en langues



Bibliothèque du British Council de Chennai.

indiennes ainsi que d'autres sources d'information publiées en Inde, disponibles dans les bibliothèques du pays.

Les centres de ressources pour les solutions techniques adaptées aux langues indiennes ont été mis en œuvre pour permettre la numérisation du patrimoine culturel écrit de l'Inde. Parmi les nombreux programmes de numérisation et les initiatives pour créer des bibliothèques numériques, citons la Mission des manuscrits nationaux du ministère de la Culture du gouvernement indien, dont le centre national Indira Gandhi pour les arts (IGNCA) est le point d'ancrage, et la Fondation nationale des sciences aux États-Unis qui soutient le projet « Un million de livres » de l'université Carnegie Mellon dont l'Inde est partenaire et dont le foyer en Inde est l'Institut indien des sciences de Bangalore.

Diverses institutions mènent des activités de numérisation couvrant différents champs des sciences et de la technologie, des sciences sociales et humaines. Mais la plupart de ces programmes représentent des projets à court terme ou des efforts institutionnels isolés. De ce fait, un besoin très fort se fait sentir pour définir une politique nationale de numérisation et de création de bibliothèques numériques, et monter une agence de coordination qui puisse chapeauter les initiatives de tous types prises dans le domaine des bibliothèques numériques.

## PROFESSIONNALISATION ET EFFECTIFS

Le plus grand défi dans le domaine bibliothéconomique est d'obtenir un changement dans les attitudes des bibliothécaires

res et de leurs usagers. Les bibliothèques et leurs personnels demeurent les moins visibles de tous dans le champ de décision des politiciens et ne figurent pas parmi leurs priorités. Or elles ne peuvent plus rester des spectateurs institutionnels passifs. Tout doit aujourd'hui être mis en œuvre pour offrir des informations à distance et même souvent à domicile.

Notre nouvel environnement offre des occasions sans précédent pour les professionnels de l'information. Les employeurs ne vont plus rechercher des compétences traditionnelles mais une force de travail flexible qui peut assumer à la demande des rôles et responsabilités variés. Les programmes de formation à la bibliothéconomie et aux sciences de l'information doivent donc changer afin d'appliquer les expertises traditionnelles à de nouvelles situations et de vraiment jouer le rôle de gestionnaires de l'information, en utilisant les nouvelles technologies pour donner accès à la richesse des ressources disponibles dans les bibliothèques. Les professionnels de l'information de demain seront des navigateurs de la connaissance et non des collecteurs de l'information.

### UNE POLITIQUE NATIONALE POUR LE NOUVEL ENVIRONNEMENT

Pour résumer, il faut définir une politique nationale pour les bibliothèques et les systèmes d'information adaptée au nouvel environnement. À la fin des années 1980, le département de la culture du gouvernement indien avait adopté un tel programme<sup>5</sup>. Il représente une bonne base pour préparer une nouvelle politique qui puisse englober tous les points de vue pour l'avenir de l'ensemble du secteur des bibliothèques.

5. NAPLIS : *NAtional Policy on Library and Information Systems*.

#### Pour en savoir plus

- Kalpana Dasgupta, "Libraries and Librarians in India on the Threshold of the 3<sup>rd</sup> Millennium: Challenges and Risks", 66<sup>th</sup> IFLA Council and General Conference, Jerusalem, Israel, 13-18 August, 2000 : [www.ifla.org/IV/ifla66/papers/039-120e.htm](http://www.ifla.org/IV/ifla66/papers/039-120e.htm)
- *50 Years of Library and Information Services in India*, coll. ss dir. M.K. Jain, Shipra Publications, Delhi, 1998.
- *National Seminar on Challenges before the University Libraries in India in the 21<sup>st</sup> century*, Indian Library Association (1999), Vadodara, ILA, Delhi.
- *Library Vision 2010 : Indian Libraries and Librarianship in retrospect and prospect : 45<sup>th</sup> ILA Conference*, Indian Library Association (1999) Hisar, ILA, Delhi.
- *Statesman Year Book 2007*, ed. Barry Turner, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2006.
- *India, A Reference Annual 2004*, New Delhi Publication Division.

La Commission nationale de la connaissance, créée en 2005, dispose depuis 2006 d'un groupe de travail sur les bibliothèques. Il est chargé de faire des recommandations sur les étapes destinées à définir une politique nationale pour les bibliothèques en Inde qui tienne compte de l'éventail très large de la bibliothéconomie indienne. ■

Traduction Michèle Battisti

**Kalpana Dasgupta a étudié les sciences politiques à l'Université de Patna, en Inde, et la bibliothéconomie à l'Université de Syracuse (USA). Au cours de ses 40 années de carrière de bibliothécaire, depuis 1965, elle a travaillé dans les plus grandes bibliothèques indiennes. De simple assistante dans une bibliothèque spécialisée, elle a gravi les échelons pour occuper le poste de directrice de la Bibliothèque nationale. Après avoir dirigé la Bibliothèque publique de Delhi, la plus grande du pays, elle est aujourd'hui à la tête de la Central Secretariat Library au ministère de la Culture. Conseillère technique pour divers dossiers du gouvernement et membre de plusieurs commissions influentes auprès du gouvernement indien, elle a écrit plus de 70 articles et édité plusieurs ouvrages dans le champ de la bibliothéconomie et des sciences de l'information. Elle a présidé l'Association des bibliothécaires indiens (ILA) de 2000 à 2002 et a été membre de la commission régionale Asie et Océanie de l'IFLA (2001-2005). Elle préside le groupe de travail de la Commission nationale de la connaissance créée par le Premier ministre indien.**

**P.R. Goswami est diplômé en histoire (Université de Ranchi) et titulaire d'un mastère en bibliothéconomie et sciences de l'information (Université de Delhi). Sa thèse sur « les systèmes d'information statistique en Inde : une proposition de modèle » a été soutenue en 1995. Il a été bibliothécaire dans un organisme gérant les statistiques du gouvernement indien (1982-86), à la faculté des études de management, à l'Université de Delhi (1986-2001). Il dirige aujourd'hui le Centre national de documentation des sciences sociales, le Conseil indien des recherches en sciences sociales à New Delhi, l'institution la plus importante dans ce domaine. Il a publié plus de 25 articles dans des revues professionnelles et a été secrétaire général de l'Association indienne des bibliothécaires de 2000 à 2002. Il est aujourd'hui membre du groupe de travail sur les bibliothèques de la Commission nationale sur la connaissance.**

KALPANA DASGUPTA  
Directrice honoraire  
de la Bibliothèque nationale  
d'Inde et de la Bibliothèque  
du Secrétariat central



# La Bibliothèque nationale d'Inde

## UN PASSÉ EN DENTS DE SCIE

Il faut d'abord remonter à 1836, date de la création de la Bibliothèque publique de Calcutta par l'éditeur et auteur J.-H. Stocqueler. En 1867, elle y accueille l'Association des sciences sociales du Bengale qui entretient des débats de haut niveau entre chercheurs, hommes de lettres et réformateurs. En 1891, Lord Curzon fusionne ses collections et celles de la Bibliothèque impériale (BI). Elle ouvre au public sous ce nom en 1903. « Il s'agit d'une bibliothèque de référence, d'un lieu de recherche pour les étudiants et d'un dépôt comportant tous les ouvrages écrits sur l'Inde, à toutes les époques, à l'usage des futurs historiens du pays. » La BI était gérée par le ministère de l'Intérieur, son Conseil comptait l'intelligentsia locale, le bibliothécaire en était le secrétaire général. En 1929, la représentativité de son Conseil s'élargit mais le bibliothécaire en étant absent, le statut et la situation de la bibliothèque sont affectés. Son organisation interne classique (acquisitions, catalogage, salles de lecture, prêt, documents officiels indiens et étrangers...) est complétée par des sections spécialisées (par exemple les langues asiatiques). Dans la droite ligne de Lord Curzon, les acquisitions concernent d'abord l'histoire, la littérature et l'art de l'Inde. Il est intéressant de relever que la BI ne reçoit pas le dépôt légal : les documents donnés au titre de la loi (*Press and Registration Book Act, 1867*) sont envoyés au British Museum et à la Bibliothèque de l'Inde à Londres. Les recommandations du bibliothécaire, M. Chapman, et du Conseil de la BI, en faveur d'un dépôt légal à la BI mais aussi à Delhi, Calcutta, Madras et Bombay n'y firent rien. En 1926, un Comité placé sous l'autorité de J. A. Riche, commissaire à l'Éducation, publia les recommandations suivantes : la Bibliothèque nationale doit être accessible à toutes les couches de la population, être une bibliothèque

de référence mais aussi de prêt pour les chercheurs, elle doit recevoir le dépôt légal et faire des acquisitions de manière globale, sans parti pris local. La BI a engagé des actions de formation en faveur des bibliothécaires en poste et accueilli en 1933 l'Association indienne des bibliothèques (*Indian Library Association*).

## LA CRÉATION DE LA BNI

La loi de 1948 change le nom de la Bibliothèque impériale qui devient la Bibliothèque nationale d'Inde (BNI). Elle est située dans le palais du Vice-Roi, le Belvédère à Alipur. Nehru, entre autres personnalités, a apporté son soutien au développement de la bibliothèque moderne et le mahatma Gandhi y a laissé cette citation, gravée en anglais et en hindi sur son fronton : « Je ne veux pas que ma maison soit murée de toutes parts et que ses fenêtres soient obstruées. Je veux que les

L'évolution du système des bibliothèques en Inde suppose la définition d'un statut adapté aux nouvelles responsabilités de la Bibliothèque nationale d'Inde (BNI). Son ancienne directrice porte un regard empreint d'exigence et d'amour sur un établissement négligé.



Bibliothèque nationale de Calcutta.



© National library, Calcutta

### La salle informatique.

cultures de tous les pays y soufflent librement, mais je refuse d'être déraciné par quiconque. »

Toutefois, ses fonctions évoluent peu à cette époque, si ce n'est le vote de la loi sur le dépôt légal des livres en 1954 (*Delivery of books Act*) qui la désigne comme destinataire de tout le matériel écrit produit en Inde. En 1969, 20 ans après l'Indépendance, un Comité nommé par le ministre de l'Éducation rendit un rapport listant les fonctions et caractéristiques de la BNI : acquisition et conservation des documents produits dans le pays ; collecte de documents y compris photographiques sur le pays, quel qu'en soit le pays producteur ; acquisition et conservation de manuscrits d'importance nationale ; plan d'acquisition de documents étrangers nécessaires au pays ; service d'information bibliographique et de documentation (courante et rétrospective) ; centre d'orientation bibliographique participant à des activités bibliographiques internationales ; fourniture de photocopies et reprographie ; centre de prêt et d'échanges internationaux.

### ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET FONCTIONNELLE

La BNI est sous la tutelle du ministre du Tourisme et de la Culture, son directeur a tous les pouvoirs administratifs et financiers dévolus à un ministre au sein du Gouvernement. Parmi les bâtiments, on notera le nouveau « Bhasha Bhavan », inauguré en 2004, dont l'infrastructure moderne est comparable aux grandes bibliothèques nationales dans le monde. Il y a trois grands secteurs :

- **Professionnel** : composé de 22 départements généraux : des acquisitions au catalogage et à la bibliographie, des périodiques anglais aux documents officiels nationaux, des livres rares à la Collection Asutosh, des salles de lecture à la bibliothèque pour enfant... ; 15 départements des langues de l'Inde : de l'assamais

au bengali, de l'hindi à l'urdu, du tamul au sanskrit... ; et de départements des langues étrangères (sauf l'anglais).

- **Conservation** : laboratoire chimique ; préservation ; reprographie.

- **Administratif** : administration (relations publiques, finances, fournitures aux services...) ; cellule hindi, dotée d'un responsable ; sécurité, dotée d'un responsable ; jardins, à la charge d'un surintendant.

En 1972, le poste du bibliothécaire a été revalorisé et un second poste est créé en 1983, au vu de l'immensité de la tâche. Le budget est alloué par le ministère de la Culture.

Sur le plan fonctionnel, on distingue le domaine administratif et le domaine technique. Le 9<sup>e</sup> plan quinquennal prévoyait les programmes suivants : construction et organisation des collections, services aux lecteurs, conservation, modernisation et informatisation, administration.

Le service aux lecteurs fonctionne 362 jours par an de 9h à 20h (semaine) et de 9h30 à 18h (week-ends et vacances). Tout citoyen de 18 ans et plus peut s'y inscrire. La salle de lecture propose 10 000 livres à la consultation. Le prêt des livres est gratuit sur caution mais seuls les livres encore disponibles sont empruntables. La section Prêt traite aussi les demandes de prêt international Ifla. Des salles de lectures spécialisées en hindi, telugu et penjabi fonctionnent dans la nouvelle annexe sans compter les vastes salles de lecture au sein du Bhasha Bhavan. Le service bibliographique couvre tous les documents publiés en Inde et sur l'Inde. Les problèmes de conservation en climat tropical, déjà pointés par Chapman au début du siècle, sont traités dans un bâtiment adapté (conservation physique, chimique, reproduction). La modernisation et l'informatisation des services, entamée avec le 7<sup>e</sup> plan (1985-1990), est en marche : un site web ([www.nlindia.org](http://www.nlindia.org)) et le choix d'un logiciel (VIRTUA) adapté à un environnement multilingue et multifacettes. La rétroconversion de millions de notices au format Marc21 a démarré en 2004 ; cinq agences ont été engagées à cet effet et une cellule de validation contrôle la bonne qualité de notices appelées à faire foi dans tout le pays. Le 10<sup>e</sup> plan rebondit sur l'action engagée et préconise la production de statistiques, une base de données bibliographique nationale, la modernisation de la conservation, le renforcement administratif et la modernisation de la BNI. Trois projets complémentaires sont envisagés, dont la rénovation complète du vieux bâtiment, la conservation de nouveaux supports ou « bibliothèques de nouveaux médias ».

Le programme « *Down memory lane* » vise à numériser les documents d'archives fragiles antérieurs à 1900. Depuis 2005, ils sont stockés sur des DVD comportant les métadonnées adéquates. Le besoin est grand en matière d'archivage des



Manuscrits anciens de la collection de l'Indira Gandhi National Centre for Arts.

illustrations et des photographies. La formation des personnels à l'informatique est assurée par le Centre informatique, des bibliothécaires écumant les salons du livre et proposent des actions de sensibilisation sur le dépôt légal. Les bibliothécaires s'impliquent dans les activités professionnelles (ateliers, comités techniques, séminaires...) et constituent une ressource humaine compétente, formée et dévouée. Il faut absolument compter avec leur expertise pour faire évoluer le système des bibliothèques en Inde.

### PROBLÈMES DE MISE EN ŒUVRE

Le chevauchement des lois sur le copyright (1867, 1954 et 1956) doit être compris et leurs dispositions suivies par les éditeurs : la BNI n'a reçu que 20 309 documents sur les 600 000 publiés ces 10 dernières années ! La question des nombreuses langues régionales et l'absence de politique d'acquisition pour les livres étrangers s'ajoutent à la complexité du problème. Les achats effectués reflétant souvent les goûts et préjugés personnels des hautes autorités et des experts locaux, la qualité des collections pour la recherche en souffre considérablement. Seule une approche globale des acquisitions, à la mesure du statut de la BNI doit être envisagée, afin que le service bibliographique et ceux qui en découlent soient efficients. La modernisation en route doit favoriser le partage de l'information entre les services et le travail en équipe. Le grand problème de la BNI reste celui de sa direction et du renforcement de son administration. Le management participatif s'impose dans une telle structure, des comités qui existèrent dans le passé doivent se réactiver afin de représenter toutes les sensibilités professionnelles à tous les grades. Le problème du recrutement se pose alors que 200 postes sont déjà vacants et non remplacés. Moderniser et responsabiliser suppose un personnel performant et spécialisé.

### MAUX ET REMÈDES

Connue dès l'origine comme bibliothèque de prêt, la BNI souffre de ne pouvoir se consacrer totalement au service de référence et à la recherche. La majorité de ses lecteurs appartient à la catégorie « grand public » ou à celle des étudiants qui y trouvent une compensation face au manque de BU. De plus, l'allégeance des personnels à leurs leaders syndicaux affecte gravement l'autorité des cadres intermédiaires et la crédibilité de ses dirigeants.

Le Gouvernement a déjà nommé de hauts comités chargés de renforcer l'efficacité de la BNI. Ceux-ci, ainsi que la loi de 1976 sur la Bibliothèque nationale – jamais appliquée



© National Library, Calcutta

La salle des enfants.

– proposent des solutions et un rôle accru de cette dernière. Un conseil consultatif de la BNI constitué en 1998 allait dans ce sens et insistait sur les compétences et la nécessaire affectation de professionnels aux postes vacants. En dépit de ces efforts, certaines mesures doivent être prises pour permettre à la BNI d'être la première bibliothèque au sein du réseau national.

Actuellement placée sous l'autorité du ministère de la Culture, la BNI doit gagner en autonomie budgétaire. Un plan stratégique, avec un calendrier d'exécution, est nécessaire, à l'image de celui conçu par la BN de Singapour. La BNI doit être unique à tous points de vue, et rien n'explique les responsabilités et avantages de son classement en catégorie 6. Si le gouvernement souhaite que la BNI soit au centre du système national des bibliothèques – ce que permet, en termes d'infrastructure, la construction du bâtiment Bhasha Bhavan – elle devrait être requalifiée en bibliothèque de référence et de recherche ; pour cela, le prêt à domicile doit cesser et les activités de la Bibliothèque centrale de références (CRL) doivent fusionner avec celles de la BN. Le bâtiment actuel relève à présent du patrimoine et pourrait abriter le centre permanent du SAARC ainsi qu'un Musée du livre. Les postes doivent être convenablement pourvus et le personnel formé adéquatement dans chaque secteur et à tous les grades. De plus, il faut que la loi sur le dépôt légal soit mise à jour afin de rassembler tous les types de documents actuellement disponibles sur tous les supports.

Telles sont les mesures qui permettraient à la nouvelle BNI d'être un centre d'excellence en Inde et d'établir un lien avec la bibliothéconomie dans le monde. ■

Traduction de Nathalie Erny,  
Médiathèque d'Hyères

HARSHA PAREKH  
 Professeur honoraire de Bibliothéconomie  
 Bibliothécaire universitaire honoraire  
 SNDT Women's University, Mumbai



# Ressusciter Taxashila

**Tributaire de l'histoire complexe des établissements d'enseignement indiens, le développement des bibliothèques universitaires est aux prises avec les paradoxes qui sous-tendent un système éducatif stratifié, voire morcelé. Leur espoir de jouer un rôle accru repose maintenant sur les nouvelles technologies.**

## Les bibliothèques de l'enseignement supérieur en Inde

Le système des bibliothèques scolaires en Inde est aussi vieux, vaste, complexe et divers que le pays lui-même. La tradition des bibliothèques dans les établissements d'enseignement supérieur remonte au moins au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. quand l'Université de Taxashila (désormais au Pakistan) et, plus tard, celle de Nalanda, étaient réputées pour leurs riches bibliothèques, comparables à celle d'Alexandrie. Des érudits venaient alors d'aussi loin que la Chine pour consulter les collections de celle de Nalanda, riche de 9 millions de volumes entreposés dans un bâtiment de neuf éta-

ges. Néanmoins, ces centres de savoir déclinèrent à la suite des invasions et des troubles qui en résultèrent.

### ÉLÉMENTS DU CONTEXTE SCOLAIRE

L'Inde est aujourd'hui un État fédéral, et l'éducation figure sur la liste des domaines « concurrents » sur lesquels l'État central et les gouvernements fédéraux peuvent chacun légiférer. Néanmoins, la responsabilité principale concernant l'éducation appartient aux gouvernements des États fédéraux. Le rôle du gouvernement central est habituellement limité à la planification et à la structuration des objectifs, à l'élaboration et au financement des programmes de développement, à la surveillance et au contrôle de la qualité. Au niveau du primaire, les états fédéraux fonctionnent souvent avec les autorités locales, mais la taille et la diversité du pays rendent impossible une présentation globale du système éducatif et des bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur dans le pays aujourd'hui.

Le système éducatif indien comprend douze années de scolarité réparties en quatre niveaux : primaire (classes 1 à 4), primaire supérieur (classes 5 à 8), secondaire (classes 9 et 10) et secondaire supérieur (classes 11 et 12). Dans certains états, les établissements d'enseignement secondaire supérieur se trouvent dans des facultés et sont appelés instituts universitaires (*junior colleges*) ou instituts de niveau + 2.

Il existe différentes écoles en Inde : les établissements publics (gérés par le gouvernement central ou au niveau des États), les établissements semi-publics (les écoles militaires par exemple) et les établissements privés (subventionnés ou



© Mithila Sen

Bolpur : projet de développement d'éducation urbaine.



non par le gouvernement). Ils peuvent être associés à différentes commissions telles que la commission centrale de l'éducation secondaire, la commission du certificat de l'éducation secondaire indienne ou les commissions fédérale d'éducation secondaire dont ils suivent le programme. Celles-ci organisent les examens de fin de scolarité. Depuis quelque temps, un certain nombre d'écoles « internationales » voient le jour dans les grands centres urbains.

Afin de fournir l'accès à l'école dans les villages et les zones tribales, l'accent a été mis dans les années 1990 sur l'ouverture de nouvelles écoles. Le nombre d'établissements a ainsi connu un taux de croissance de 4 à 5 % par an. Aujourd'hui, il en existe près d'un million dans le pays, dans lesquelles 150 millions d'enfants sont inscrits.

Les bibliothèques scolaires en Inde affichent diverses tendances. D'un côté, on trouve les écoles dirigées par l'État fédéral et les autorités locales, en particulier dans les zones rurales. Elles possèdent souvent de petites collections, ne bénéficient pas de bibliothécaire qualifié à plein temps et offrent des services limités. À l'autre extrémité, se trouvent les écoles privées internationales des métropoles. Elles détiennent de riches collections de livres et de magazines, des ressources électroniques, du personnel qualifié et dynamique, et proposent un éventail de services parmi lesquels un accès Internet. Elles collaborent avec des enseignants pour développer des programmes d'alphabétisation. Les tendances récentes indiquent un plus grand souci de qualité : un nombre croissant d'écoles accepte les méthodes actives et l'on observe des changements dans les méthodes d'enseignement. Ainsi, une importance accrue est accordée au rôle du bibliothécaire, ce qu'indique l'augmentation des emplois dans ce secteur.

### L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le système de l'enseignement supérieur dans l'Inde moderne remonte à plus de 150 ans : les trois premières universités furent fondées en 1857 et créées sur le modèle de l'Université de Londres. Essentiellement conçues comme des universités d'affiliation, elles se concentrèrent sur la création de programmes et l'organisation d'examen, l'enseignement étant dispensé au niveau des facultés. La tendance s'est poursuivie : 98 % de plus des 18 000 établissements d'enseignement supérieur étant des facultés qui se concentrent sur l'enseignement d'un programme établi par les 343 universités et préparent les étudiants aux examens organisés par celles-ci.

Au niveau universitaire, le premier diplôme, le Bachelor's Degree est obtenu après 3 ans d'études dans le cas des arts



© Damian Clavel

École dans le village tribal de Adhei.

libéraux et après 4 ans ou plus pour la plupart des diplômés professionnels. Le programme du Master est généralement d'une durée de deux ans après le premier diplôme. Le programme du MPhil d'une durée d'un an et demi prépare aux études doctorales.

Il existe trois types de facultés : les facultés publiques (15-20 %), les facultés privées (70 %, et qui peuvent être subventionnées) et les facultés universitaires. En 2005, le nombre d'étudiants inscrits s'élevait à plus de 10 millions, dont 90 % non encore diplômés, 9 % possédant au moins un diplôme, et moins de 1 % au niveau doctoral<sup>1</sup>. Près de 90 % des non diplômés et 66 % des diplômés étaient inscrits dans des facultés affiliées et sur l'ensemble des étudiants-chercheurs 90 % d'entre eux étaient inscrits dans une université. Pour ce qui est des étudiants non encore diplômés, ils se répartissent comme suit : filières artistiques ou sciences sociales (45 %), filières scientifiques (20 %), commerce (18 %), filières professionnelles (17 %). Le nombre d'enseignants était supérieur à 470 000 dont 8,5 % de professeurs d'université.

1. University Grants Commission : *Annual Report 2004-2005*, New Delhi. Association of Indian Universities : *Universities Handbook 2004*, New Delhi.

## LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Comme les premières universités de l'époque moderne ne proposaient ni enseignement ni travaux de recherche de niveau universitaire, le besoin de créer des bibliothèques ne se faisait pas sentir. Les bibliothèques des trois premières universités – Bombay, Calcutta et Madras – furent créées quelques années après leur fondation, entre 1864 et 1907. Plusieurs rapports examinant individuellement quelques universités pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> s. conclurent que le développement et l'usage des BU étaient inappropriés.

La période qui suivit l'Indépendance s'annonçait pleine d'espoir tandis que la Commission Radhakrishnan (1948) proclamait sans équivoque l'importance des BU. Son rapport indiquait : « La bibliothèque est au cœur de tout le travail de l'université, de façon directe par rapport au travail de recherche, et de façon indirecte par rapport à sa mission éducative laquelle découle du travail de recherche.<sup>2</sup> » Depuis lors, cet avis a été repris par plusieurs commissions d'éducation.

Le moment le plus marquant dans le développement des BU fut la création de la Commission de dotation des universités (UGC) en 1956. L'UGC a été d'un grand soutien pour les BU : elle leur a prodigué des conseils avisés pour leur développement, établi des directives et apporté une assistance financière considérable pour le développement des collections, les bâtiments, le mobilier, les équipements et le personnel. C'est grâce aux efforts de l'UGC que le statut et la grille salariale des bibliothécaires professionnels furent alignés sur celui du personnel enseignant.

Avec le soutien de l'UGC, les BU se développèrent rapidement dans les années 1960 et 1970. Par la suite, les fonds

2. India. « *University Education Commission (1948), Report 1949* », vol. 1, Delhi, *Manager of Publications*, 1950. p. 110.i



La salle de lecture de l'université de Mumbai.

devenant plus difficiles à rassembler, cette progression ralentit. Les BU étaient financées par l'UGC (dotations de développement), les états fédéraux, leurs partenaires, et par les cotisations qu'elles percevaient. Dépendant avant tout des fonds publics, le ratio de dépense par étudiant chuta de façon significative.

Dans les années 1990, la collection d'une BU moyenne allait de 25 000 documents à plus de 600 000, en fonction de la variété des disciplines enseignées, du nombre d'étudiants inscrits et de l'ancienneté de l'établissement. Le nombre d'abonnements à des périodiques variait aussi. Au cours des années 1980 et 1990, la hausse du prix des périodiques et la chute de la valeur de la devise indienne vis-à-vis du dollar entraîna une réduction drastique des abonnements aux revues internationales. Il existe une grande disparité parmi les États comme entre les filières d'enseignement général et professionnel, ces dernières disposant de ressources bien supérieures.

La plupart des BU comptaient un grand nombre d'utilisateurs inscrits, néanmoins les services proposés étaient généralement minimes. À part la mise à disposition d'une salle de lecture, le prêt de documents et un service de référence rudimentaire, les usagers ne pouvaient bénéficier que de peu d'assistance.

Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) permit de dépasser certaines des limites auxquelles le système des BU était en butte. Une des avancées significatives fut la création en 1991 de l'Inflibnet à l'initiative de l'UGC : son objectif visait à moderniser les bibliothèques et à créer un réseau national de bibliothèques/centres d'information dans les universités, les établissements d'enseignement supérieur et les instituts de développement et de recherche. Grâce à Inflibnet, ces bibliothèques se sont informatisées, ont développé des OPAC et se sont abonnées à certaines revues spécialisées. À compter de 2004, consciente du besoin d'un système commun d'accès aux données spécialisées, l'UGC a fourni l'accès à l'information spécialisée en complétant les collections existantes dans les universités via le consortium de périodiques numériques UGC-Infonet, géré par l'Inflibnet.

## LES TIC, UNE CHANCE À SAISIR

Des ressources considérables ont indubitablement participé au développement des BU, la principale contribution ayant été celle de l'UGC. Il est par ailleurs évident que cet investissement est resté insuffisant compte tenu des différents facteurs évoqués. C'est ainsi que les bibliothèques indien-



Salle de lecture de l'Université féminine SNDT.

nes ne sont capables de proposer qu'une infime partie de l'offre pertinente.

D'autre part, les documents disponibles s'avèrent très peu utilisés. En effet, le système éducatif, dominé par les cours magistraux, limité par des programmes rigides et orientés vers des examens externes, n'incite pas à fréquenter les bibliothèques. L'utilisation de leurs documents est jugée inutile par la communauté universitaire, et le nombre limité d'ouvrages spécialisés écrits dans les langues locales implique que la plupart des livres et revues sont rédigés dans une langue qui n'est pas familière à tous. Ceci éloigne plus encore les bibliothèques des objectifs académiques des facultés et des universités.

Actuellement, bibliothèques et bibliothécaires indiens sont confrontés à des occasions et des défis multiples : car les TIC offrent de nombreuses possibilités. La collaboration avec les enseignants afin de fournir des supports de cours sur l'intranet universitaire permettrait de faire de la bibliothèque l'outil central d'acquisition des connaissances. La numérisation et le partenariat avec le monde de l'édition peuvent améliorer l'étendue et la portée des ressources documentaires. Grâce à la constitution de réseaux et de consortiums, les institutions peuvent s'associer pour améliorer l'accès à

une plus large gamme de ressources. Le principal défi reste peut-être de changer la nature même des bibliothèques, de transformer des institutions fondées sur des collections en organismes à vocation de service. Les bibliothécaires ne doivent plus être considérés comme des gardiens de livres et de documents mais comme des managers de l'information et des médiateurs dans le processus d'acquisition du savoir. Le futur est électronique, nous devons l'accepter ; « le bibliothécaire électronique est un *verbe* », un vecteur d'information dans une bibliothèque souvent virtuelle<sup>3</sup>. ■

Traduit de l'anglais  
par Jérôme Mattio et Nathalie Erny,  
Médiathèque d'Hyères

3. « Je pense que décrire le bibliothécaire en tant que verbe est une image très intéressante car cela implique un mouvement. Autrefois, le bibliothécaire, contrairement à la plupart des professionnels, était associé à un lieu, un bâtiment : la bibliothèque. Dans le futur, le bibliothécaire sera un vecteur qui cherchera et établira des connexions. La bibliothèque dans laquelle il travaillera sera plus un état d'esprit, un ensemble de connecteurs nerveux, qu'un lieu à proprement parler. C'est pourquoi le lieu "bibliothèque" n'est pas la phrase qui abrite ce verbe qu'est le bibliothécaire électronique. » Extrait traduit de : Kenneth Arnold, "The Electronic Librarian Is a Verb/The Electronic Library Is Not a Sentence", conférence prononcée le 14 octobre 1994 à la New York Public Library dans le cadre d'une série de conférences données à la mémoire de Gilbert A. Cam.

# Mémoire du monde, mémoire d'un monde

## 1. L'Institut français de Pondichéry

L'Institut français de Pondichéry (IFP), le plus important des instituts de recherche dépendant du ministère français des Affaires étrangères, a été créé en 1955 suite à « l'accord de cession de facto » des comptoirs français de l'Inde signé en octobre 1954 (cf. encadré p. 28). Trois missions lui ont été assignées : la recherche, l'expertise au profit des « décideurs » français et indiens, et la formation.

En cinquante ans d'histoire, l'IFP est devenu un immense réservoir de savoirs sur les cultures, les sociétés et les environnements de l'Inde et a engrangé dans ses murs de précieux documents et matériaux de recherche. La profonde réforme des structures et des modes de fonctionnement de l'Institut engagée en 2003 a eu, entre autres objectifs, celui de mettre ce patrimoine à la disposition d'un large public. Il en est résulté une importante réorganisation des services correspondants.

### UNE BIBLIOTHÈQUE MODERNISÉE ET INFORMATISÉE

La décision a été prise de créer un Centre unique de ressources documentaires (CRD) afin de permettre une gestion intégrée et moderne (catalogue unique, harmonisation des procédures de classement, consultation et prêts, etc.) de l'ensemble du fonds documentaire de l'Institut et d'en faciliter l'accès aux utilisateurs.

En se dotant, en 2004, d'un système intégré de gestion des bibliothèques (Lybsis), le CRD a pu fusionner ses trois catalogues préexistants (indologie, sciences sociales, écologie) après rétroconversion dans le format Marc 21. Les



Façade de l'Institut français de Pondichéry.

notices étant sous la norme Unicode, il est désormais possible de saisir et de rechercher des données dans les écritures indiennes originales (Devanagari, Tamoul, Kannada, Malayalam...) et d'en réaliser une translittération latine. Le



Chercheur et technicien collaborant au projet de numérisation et de catalogage des manuscrits.

catalogue du CRD est en ligne depuis mars 2006 sur le site de l'IFP : [www.ifpindia.org/Bibliotheque-.html](http://www.ifpindia.org/Bibliotheque-.html)

Le CRD bénéficie d'une salle de lecture moderne fréquentée par plus de 4 000 chercheurs et étudiants (indiens, français et de divers autres pays).

### UNE COLLECTION DE MANUSCRITS UNIQUE

L'IFP est dépositaire d'une importante collection de manuscrits sur feuilles de palme (8187 liasses) et de « transcrits » (1 144 manuscrits recopiés sur papier). Il est en outre reconnu comme « *Manuscripts Resource Centre* » par la National Mission for Manuscripts du ministère de la Culture du gouvernement indien. Les manuscrits, collectés dans le sud de l'Inde, couvrent tous les domaines de la science et des lettres de l'Inde prémoderne. La moitié d'entre eux concernent cependant le culte du dieu Shiva, une des traditions théistes les plus puissantes de l'Inde : l'IFP possède ainsi la plus grande collection mondiale de manuscrits



Manuscrit en langue oriya avec illustrations.

sur le Shaiva Siddhanta, une tradition religieuse qui, au X<sup>e</sup> s. de notre ère, s'était répandue dans toute l'Inde et, au-delà du sous-continent, à l'Est jusqu'au Cambodge. Ils sont désormais entreposés et archivés dans un local dédié et climatisé.

L'importance de la collection de manuscrits shivaïtes de Pondichéry a été reconnue par l'Unesco en 2005 : cette collection est désormais inscrite au registre de la « Mémoire du monde ». Cette nomination a relancé le processus de catalogage et de numérisation de ces manuscrits et transcrits, avec pour objectif ultime de les rendre accessibles sur Internet.

### UNE RICHE COLLECTION DE PHOTOS

Avec plus de 136 000 photos, la photothèque de l'IFP est considérée comme la plus riche au monde concernant l'état du patrimoine architectural et religieux de l'Inde du Sud dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s.

La majeure partie de la collection concerne des sites du Tamil Nadu (60 % des images), et des autres États du Sud de l'Inde (Karnataka, Andhra Pradesh et Kérala). Elle comprend de nombreuses photos de temples et de palais, de sculptures

sur pierre, bronze, bois ou ivoire, de peintures rupestres, etc. Une place de choix revient aux paysages urbains de Pondichéry, dont l'architecture de l'époque coloniale est aujourd'hui menacée.

Les archives photographiques de l'IFP, qui forment la base de l'iconographie des ouvrages publiés dans la collection « Indologie » co-éditée par l'IFP et l'EFEO (cf. p. 38), sont utilisées par des chercheurs du monde entier. Pour améliorer l'accès à cette collection, leur numérisation est actuellement en cours, l'objectif à terme étant de rendre la collection accessible au plus grand nombre sur Internet. En outre, plusieurs CD-rom et ouvrages, parus ou en cours de réalisation et dédiés à des édifices ou des sculptures valorisent désormais certaines parties de cette collection.



La salle de conservation des manuscrits Jean Filliozat.

### DES ARCHIVES CARTOGRAPHIQUES INÉDITES

L'Institut possède une collection de près de 3 000 documents cartographiques concernant l'Inde et l'Asie du Sud et du Sud-Est, parmi lesquelles environ 2 500 cartes topographiques, dont une moitié datant de la première moitié du XX<sup>e</sup> s. ; 500 cartes thématiques (végétation, sol, géologie, météorologie, etc.) relatives aux pays d'Asie du Sud et du Sud-Est ; environ 100 images satellitaires récentes.

Tous ces documents sont référencés dans une base de données maintenue par le Laboratoire de géomatique et d'informatique appliquée de l'Institut. Une partie d'entre eux (cartes de la végétation établie par l'IFP notamment) sera bientôt accessible sur Internet grâce à une application originale, basée sur des critères logiques ou géographiques, développée par l'Institut.

Par ses travaux menés en partenariat avec de grandes institutions indiennes et françaises, mais également grâce à l'importance, la variété et la modernisation de son fonds documentaire, l'IFP, base avancée du dispositif de recherche français en Asie, est devenu l'un des piliers de la coopération scientifique de la France avec l'Inde et, au-delà, de l'Asie du Sud et du Sud-Est. ■

Anurupa Naik  
et l'équipe de l'IFP

#### Les collections

Le CRD est riche d'une collection de plus de 59 000 documents (dont 58 000 ouvrages, 300 thèses, 1 000 articles et 80 CD-rom) et 800 périodiques dont 260 vivants.

- **Indologie** : avec 36 000 ouvrages et 110 revues vivantes, le CRD est dépositaire de l'une des plus riches collections françaises dans le domaine de l'Indologie. Elle couvre les domaines des langues et de la littérature sanskrite et tamoule, de l'histoire des religions, de la philosophie, du patrimoine architectural et religieux de l'Inde, etc.

- **Sciences sociales** : 14 500 ouvrages et les 56 revues vivantes couvrent des thèmes variés : histoire, géographie, sociologie, anthropologie, économie, sciences politiques, études rurales et urbaines, démographie, etc. De nombreux documents portent sur l'histoire des établissements français en Inde ; parmi eux, plusieurs volumes du *Bulletin officiel des établissements français de l'Inde (1823-1886)* et du *Journal officiel de l'Inde française (1918-1950)*.

- **Environnement** : 8 500 ouvrages et 101 revues vivantes concernent l'environnement et sa protection : écologie, foresterie, botanique, palynologie, pédologie, agronomie, climatologie, etc. Nombre d'entre eux concernent l'écologie forestière, la flore et les plantes médicinales de l'Inde du Sud.

#### Institut français de Pondichéry

11, rue St Louis, BP 33, Pondichéry-605 001, Inde  
Tél : (91)-413-2334168 / Fax : (91)-413-2339534  
Courriel (bibliothèque) : [library@ifpindia.org](mailto:library@ifpindia.org)  
Site : [www.ifpindia.org](http://www.ifpindia.org)

## 2. L'Institut de Chandernagor

L'article 9 du Traité de cession précise : « Le gouvernement de la République de l'Inde prêtera son concours au maintien de l'héritage culturel de la France dans le territoire de la ville libre de Chandernagor, conformément au désir de la population dudit territoire et autorisera le maintien ou l'établissement de services culturels par le gouvernement de la République Française. » La résidence du Gouverneur français, de style anglo-indien, sise au milieu d'un jardin à

la française de 8 000 m<sup>2</sup>, va devenir « The Indo-French Cultural Center and Museum » (appelé aussi Institut de Chandernagor). Le projet de restauration du bâtiment engagé en 1985 s'est concrétisé en 1988 avec une participation de la France d'un montant de 1,5 million de francs. Ces travaux ont été soutenus par le gouvernement indien et celui du Bengale Occidental.

Un des buts de l'Institut de Chandernagor est de donner à la population bengalie une connaissance de la culture française et de développer la compréhension entre les 2 peuples.

L'Institut comprend 3 structures complémentaires :

- Le Musée retrace l'histoire de Chandernagor et de ses environs et présente les vestiges historiques laissés par les Français dans la région : meubles, peintures, cartes, plans, gravures, documents divers.

Il évoque également la lutte d'indépendance des Indiens à Chandernagor.

### Le français dans les Anciens Comptoirs de l'Inde

La présence française se traduit essentiellement aujourd'hui à travers les établissements scolaires, les Centres de recherche, les Alliances françaises et l'environnement francophone. En ce qui concerne les écoles, il faut signaler : le Lycée de Pondichéry (près de 1 000 élèves) ; l'École élémentaire de Karikal (30 enfants) ; l'école centrale de Mahé ; les écoles indiennes à programme français à Pondichéry (Collège Calvé, pensionnat de jeunes filles), Mahé et Karikal ; l'Université de Pondichéry qui possède un département de français. À l'exception de Pondichéry, les autres établissements ont beaucoup de difficultés pour obtenir des ouvrages en français.

À la suite de la création par Louis XIV et Colbert, en 1664, de la Compagnie des Indes Orientales, la France s'installe à Pondichéry. André Boureau Deslandes, directeur de la Compagnie en Inde, obtient en 1688 le firman de l'empereur moghol Aurengzeb l'autorisant à créer un Comptoir commercial dans le petit port de Chandernagor (Ville de la Lune), sur l'un des bras du Gange, le Hoogly, à 32 km de Calcutta. Après l'Indépendance, Chandernagor est érigée en « ville libre » en novembre 1947 et bénéficie d'une certaine autonomie. Mais, en 1949, la population se prononce par référendum contre le maintien de Chandernagor dans l'Union française. Son transfert à l'Inde se fera entre 1950 et 1952 et son rattachement à l'État du Bengale Occidental deviendra effectif le 2 octobre 1954.

Après trois siècles de présence, la France va céder « de facto » à l'Inde, les Comptoirs de Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Le traité de cession du 28 mai 1956 signé entre la France et l'Inde ne sera ratifié que le 27 juillet 1962 par l'Assemblée nationale.

Le transfert « de jure » se traduira essentiellement par le maintien de l'aspect culturel et francophone dans les Comptoirs. Les 4 comptoirs précités constituent aujourd'hui le Territoire de Pondichéry, avec une population de 7 000 personnes de nationalité française, immatriculées au consulat général de France.

- La Galerie d'art présente des pièces de l'art folklorique et des céramiques du Bengale ; des œuvres des enfants du District de l'Hoogly et des œuvres d'art françaises et bengalies.

- La Bibliothèque, réputée dans tout le Bengale pour ses chefs-d'œuvre rares d'ouvrages en français du XVI<sup>e</sup> s., possède des revues et périodiques français scientifiques et littéraires (le premier journal en français, *Le Petit Bengali*, a été publié à Chandernagor en 1879). Elle conserve également une collection importante de journaux officiels et administratifs du gouvernement de l'Inde française, des ouvrages de droit français, des livres en anglais, bengali et sanskrit.

L'Institut organise des expositions, des projections de films français, des conférences et diverses manifestations culturelles franco-indiennes. Il dispense des cours de français (4 enseignants pour près de 150 étudiants). Mais, l'équipe de l'Institut a fait part de sa déception de voir que la France les abandonne, notamment pour la formation des enseignants et l'envoi d'ouvrages récents, et déplore la fermeture, il y a quelques années, du consulat général de France à Calcutta. ■

Douglas Gressieux  
Association Les Comptoirs de l'Inde



Section française du Collège Kanailal de Chandernagor. Ancien bâtiment colonial de 1862.



Collège d'enseignement secondaire de Karikal, école indienne à programme français (gouvernement de Pondichéry).

### Association Les Comptoirs de l'Inde

L'Association Les Comptoirs de l'Inde, créée en 1992, organise conférences, tables rondes, projections, spectacles, expositions et met en œuvre diverses actions pour constituer une base de données spécialisée, un fonds de documentation, une photothèque et une vidéothèque consacrés aux comptoirs. L'association soutient en outre les projets d'édition, de réédition ou de diffusion de tout document relatif à l'Inde française. Elle promeut le Territoire de Pondichéry et la ville de Chandernagor en France, et la langue française dans ces territoires. Elle œuvre à leur représentation dans les instances de la francophonie.

Au retour de sa dernière visite à Chandernagor, elle a entrepris une réflexion globale, afin de pouvoir répondre aux demandes, comme à celles de Mahé, de Yanaon et de Karikal. Les Comptoirs de l'Inde appellent notamment aux dons de livres des particuliers comme des bibliothèques (désherbage) qu'elle se charge d'acheminer sur place.

L'association a déjà travaillé avec les Bibliothèques de l'AP-HP et les Bibliothèques de la Ville de Paris.

60, rue des Vignoles – 75020 Paris.

Tél : 01 46 59 02 12

comptoirs-inde@wanadoo.fr

www.comptoirsinde.org

### Deux ouvrages de Douglas Gressieux :

- *Les troupes indiennes en France (1914-1918)*, Éditions Sutton, « Évocations », 2007, 240 p., 15,6 x 23,5 cm, ill., p., ISBN : 978 2 84910 504 7  
100 000 Indiens sous commandement britannique ont combattu dans la boue des tranchées, d'Arras à Ypres, Lens et Mons pendant la Grande Guerre.



- *Les comptoirs de l'Inde, Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon et Chandernagor*, Éditions Sutton, « Mémoire en images », 2004, 128 p., 15,6 x 23,5 cm, ill., p., ISBN : 2-84910-072-2



Florilège d'images rares et inédites sur les « confettis de l'Empire : bâtiments publics, populations, manifestations, écoles, rizières, commerces.

www.editions-sutton.com

**Gratuit**  
pour les étudiants\*  
\* moins de 26 ans sur présentation de la carte

# Salon du Livre

## 23-27 mars

Porte de Versailles / Hall 1  
[www.salondulivreparis.com](http://www.salondulivreparis.com)

LES LETTRES INDIENNES À PARIS

Dès le 21 mars, tout le programme du Salon du Livre dans l'édition parisienne de **Télérama**

Organisé par  
Reed Exhibitions

ÉDITIONS SUTTON

K. S. RAGHAVAN  
Professeur au DRTC  
Indian Statistical Institute



# Shiyalia Ramamrita Ranganathan,

## le bibliothécaire prodigue

**Les idées  
révolutionnaires de  
S. R. Ranganathan  
(1892-1972)  
ont propulsé l'Inde  
sur la scène mondiale  
de la science  
bibliothéconomique  
dès les années 1930.  
Des grands principes  
aux détails pratiques,  
rien n'a échappé à sa  
vision encyclopédique  
d'un métier tourné vers  
l'utilisateur.**

### LES SENTIERS DE LA GLOIRE

Ranganathan est né en 1892 à Shirkazhi dans le district de Tanjavur, situé dans l'ancien État de Madras (actuel Tamil Nadu). Son père mourut alors qu'il n'avait que six ans. Il poursuivit sa scolarité au lycée SMH de Shirkazhi de 1897 à 1909, avant de rejoindre l'Université chrétienne de Madras. Il se spécialisa en mathématiques, obtint un diplôme d'enseignant, et débuta ainsi sa carrière comme professeur. En 1923 l'Université de Madras créa un poste de bibliothécaire universitaire et lança un appel à candidatures. Alors professeur assistant de mathématiques au Presidency College de Madras, Ranganathan sollicita ce poste et en accepta l'offre, non sans hésitation, en 1924. Il partit pour l'Angleterre afin de suivre, de 1924 à 1925, une formation à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Londres. Cette formation, dispensée par W.C. Berwick Sayers, bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale

de Croydon, lui donna la possibilité d'observer et d'étudier objectivement les techniques, outils et savoir-faire mis en œuvre dans les bibliothèques occidentales. Bien que forte-

ment impressionné à la fois par la diversité des services et par leur ouverture vis-à-vis des usagers, son esprit critique ne manqua pas de remarquer que presque toutes les bibliothèques suivaient leur propre direction plutôt que d'adopter certains principes communs. Ces deux observations ont vraisemblablement déterminé et grandement influencé son travail à son retour en Inde.

Enthousiaste, la tête pleine de projets, il y retourna, avec une vision précise du rôle que pouvaient jouer les bibliothèques dans un pays en voie de développement. Pendant les vingt années qui suivirent (jusqu'en 1945), Ranganathan fut le bibliothécaire de l'Université de Madras. Au cours de cette période, il n'y a guère d'aspect de la bibliothéconomie auquel Ranganathan n'ait contribué, pour la transformer radicalement. Ses idées influencent aujourd'hui encore la théorie et la pratique du travail et des services de l'information. Lors de la remise de son doctorat (DLitt) à l'Université de Delhi en mars 1948, son vice-président, Sir Maurice Gwyer, le présentait ainsi : « Sa réputation de bibliothécaire a largement dépassé les frontières de son propre pays, et ses idées et conseils sont estimés dans le monde entier... » Plus récemment, un professionnel américain de l'information a dit de lui qu'il était « le plus grand bibliothécaire du XX<sup>e</sup> siècle ; personne ne lui arrive à la cheville. » Les récompenses, les honneurs et marques de reconnaissance arrivèrent des quatre coins du monde : docteur en Littérature (Université de Pittsburgh), Padmashri, professeur de recherche nationale (gouvernement indien), citation Margaret Mann (Association des bibliothèques américaines),



S. R. Ranganathan et son épouse Sarada en Suisse.



Le timbre édité par le gouvernement indien en 1992, à l'occasion du centenaire de la naissance de S. R. Ranganathan.



membre de plusieurs comités des Nations Unies, Unesco, FID, etc. En 1992, la communauté mondiale des bibliothèques célébra le centenaire de sa naissance. Le gouvernement indien édita un timbre à son effigie, fait rarissime en l'honneur d'un bibliothécaire !

### CINQ PRINCIPES

Les premières années de Ranganathan en tant que bibliothécaire titulaire à l'Université de Madras furent celles de la réflexion, des tests, de l'évaluation et du perfectionnement de la pratique, des moyens et des techniques ; il s'attela aux problèmes importants en réorganisant et en gérant la bibliothèque selon des principes scientifiques. Sa passion pour la recherche de principes généraux applicables à toutes les méthodes le distingue de ses contemporains. C'est durant cette période qu'il publia ses célèbres *Cinq lois de la bibliothéconomie* (1931), un classique qui définit et explique en détails les principes normatifs fondamentaux applicables à toutes les tâches des bibliothèques :

- Les livres sont là pour être utilisés
- À chaque lecteur son livre
- À chaque livre son lecteur
- Consacrer du temps au lecteur (et à l'équipe)
- *La bibliothèque est un organisme en constante évolution*

L'utilisateur final est manifestement le centre d'attention de ces cinq formules toutes simples qui semblent avoir guidé tout ce que fit Ranganathan. Que ses *Cinq lois* continuent à susciter l'intérêt et donnent lieu à de nouvelles interprétations même dans le contexte d'Internet et de l'ère numérique est une preuve de leur statut de principes directeurs durables pour tout ce qui concerne le travail et les services ayant trait aux bibliothèques et à l'information. Le caractère encyclopédique de ses contributions à la bibliothéconomie rend difficile de les résumer en un simple aperçu. Néanmoins, plusieurs éléments semblent jaloner toute son œuvre.

D'abord et avant tout, Ranganathan était convaincu de l'importance et de l'utilité des bibliothèques modernes et des services qu'elles proposent pour le développement global d'une jeune nation comme l'Inde dans tous les domaines : développement éducatif et social, économique et industriel, recherche scientifique, organisation et prise de décision à tous les niveaux.

Deuxièmement, il a clairement reconnu la nécessité d'élever la bibliothéconomie au rang de science, et l'exercice du métier de bibliothécaire au statut d'une profession comparable aux autres. Ce qui appelait une recherche approfondie pour développer des outils et des méthodes de documenta-

tion à même de faire face aux besoins naissants d'un environnement caractérisé par la tendance à la spécialisation, l'explosion du domaine de l'information et l'accroissement de la demande de données comme de produits et de services propres à les diffuser.

Par conséquent, il a reconnu le besoin capital de concevoir et de mettre en place des programmes de développement d'employés qualifiés.

### SES CONTRIBUTIONS MAJEURES

Ranganathan a contribué plus que quiconque à faire de la bibliothéconomie une discipline à part entière. Ses efforts pour développer une théorie globale sous la forme de principes normatifs propres à guider le travail en bibliothèque et la mise en place de services sont significatifs. En dehors de son pays, il est probablement plus connu pour ses contributions riches et durables aux domaines particuliers de la classification et du catalogage. Son approche analytico-synthétique – sa *Colon Classification*<sup>1</sup> en est une illustration – basée sur la technique de l'analyse par facettes a eu un impact considérable et continue d'influencer les systèmes d'organisation du savoir. Le concept des « *descripteurs isolés communs antérieurs* » et celui du schéma « APUPA<sup>2</sup> » de classement des documents sur les rayonnages introduits dans sa classification à facettes reflètent l'importance qu'il accordait au fait de garantir un ordre correspondant aux besoins et aux exigences des usagers. Autre contribution majeure au domaine de l'indexation : la méthode d'indexation en chaîne, encore utilisée de nos jours. L'impact de sa théorie sur la classification et l'indexation se retrouve dans les travaux et les publications du Groupe britannique de recherche sur la classification (CRG). Quelques-uns de ses membres ont tenté de perpétuer certaines idées de Ranganathan. Leur pertinence jamais démentie, et plus particulièrement celle de son analyse par facettes se vérifie dans la mise en œuvre récente de plusieurs projets de recherche majeurs :

1. Classification également connue sous le nom de *classification à facettes* (ndt).

2. Ndt : Dans le schéma APUPA, le sujet primaire d'intérêt est qualifié d'*Umbra*. Tous les documents le concernant sont regroupés dans la même zone, qualifiée de *Umbra Region*. De chaque part de cette zone les documents sont associés de manière décroissante au sujet *Umbra* pour constituer la *Renumbra Region*. À la périphérie de ces deux zones *Penumbra*, l'éloignement par rapport au sujet initial se poursuit pour aboutir à des zones contenant des documents finalement *étrangers* au sujet *Umbra*, ce sont les *Alien Regions*.



Ranganathan recevant le Padma Shri des mains du Dr. Rajendra Prasad, président de l'Inde.



D. R.  
La principale salle de lecture de la bibliothèque de l'Université de Madras. Le mobilier original conçu par S. R. Ranganathan est encore utilisé aujourd'hui, 75 ans après.

- Facettisation des descripteurs de la Bibliothèque du Congrès.

- Projet *Facet* de l'Université de Glamorgan.

- Application de l'analyse par facettes dans la conception et l'agencement de pages Web (Université de l'Illinois).

Trois de ses ouvrages les plus importants sur le catalogage (*Classified Catalogue Code*, *Theory of*

*Library Catalogue*, *Headings and Canons*) affichent une approche similaire : développer des principes normatifs et formuler des règles pour les appliquer et les évaluer. Sa grande capacité de réflexion, qui ne négligeait d'ailleurs pas les détails, ressort clairement de son ouvrage *Library Administration*, un manuel complet et considérable sur l'administration des bibliothèques. Bien des années avant que ces idées ne deviennent majeures en sciences du management, *systèmes de pensée* et *approche modulaire* étaient au cœur de son œuvre.

### EN INDE, UN ZÈLE MISSIONNAIRE

Ses contributions au développement des bibliothèques en Inde sont tout aussi importantes. Il fonda l'Association des bibliothèques de Madras (MALA) et impliqua dans ses activités des personnalités et des sommités d'autres professions. Il fut en grande partie responsable du *Madras Public Library Act* (1948), la première loi ayant pour objectif d'offrir un accès gratuit aux bibliothèques dans l'Inde indépendante. La bibliothèque ambulante installée sur une charrue à bœuf qu'il mit en place dans son district natal de Tanjavur et l'attention qu'il prêta à l'agencement de cette bibliothèque mobile en disent long sur son ardeur à étendre le réseau des bibliothèques publiques. Ranganathan prit aussi une part active à la conception de projets de loi sur les bibliothèques publiques dans plusieurs états indiens. Le zèle missionnaire avec lequel il s'impliqua dans le domaine des lois sur les bibliothèques publiques a été l'une des principales forces à l'œuvre dans l'extension du mouvement des bibliothèques en Inde.

Ranganathan était aussi convaincu de l'importance des bibliothèques pour l'enseignement secondaire et la recherche. Il présida le Comité de commission de dotation des universités (UGC) sur les BU et son rapport servit de base à la restructuration du système des BU dans l'ensemble du pays.

Il joua également un rôle dans le développement de normes nationales et fut largement impliqué dans la constitution du comité des bibliothèques de l'Institut des normes indiennes (désormais Bureau des normes indiennes).

Il prêta aussi beaucoup d'attention à un troisième domaine : l'éducation et la formation du personnel. Il fonda une école de bibliothéconomie sous les auspices de la MALA en 1928. L'établissement fut intégré à l'Université de Madras en 1931 et son cursus fut par la suite élevé au rang de diplôme de troisième cycle en bibliothéconomie, le premier diplôme de ce type en Inde. Il joua également un rôle-clé dans l'introduction de l'enseignement de la bibliothéconomie dans plusieurs universités du pays dont celle de Delhi (un projet développé en association avec l'Unesco). Celle-ci créa un Master en bibliothéconomie dès 1948. Il présida aussi le Comité d'évaluation de l'UGC. Son rapport « La bibliothéconomie dans les universités indiennes » servit de base à la création de programmes de Bachelor et de Master en bibliothéconomie dans les universités indiennes pendant des années. Sa dernière grande réalisation dans le domaine des bibliothèques fut la création du Centre de recherche et de formation en documentation (DRTC) à Bangalore en 1962 sous les auspices de l'Institut indien de statistiques, dont il fut professeur honoraire jusqu'à la fin de sa vie. Le DRTC devint par la suite un centre de recherche très renommé, en particulier dans les domaines de l'organisation du savoir. En 1957, pour le centenaire de l'Université de Madras, il eut un geste sans précédent : il fit don de toutes ses économies – 100 000 roupies – pour y créer la Chaire de bibliothéconomie Sarada Ranganathan, la première chaire de ce type dans tout le Commonwealth !

Ranganathan s'impliqua également dans les activités de plusieurs organisations internationales dont l'Unesco, la FID et l'Ifla. Il fut en grande partie responsable de la création du Comité de recherche en classification de la FID (FID/CR) qui organisa une série de conférences, un véritable forum d'échange d'idées sur la classification. Il fut aussi très actif lors de la Conférence de Paris (Conférence internationale sur les principes de catalogage, 1961).

Ses contributions ont été si profondes, riches et durables que ses idées continueront à être pertinentes dans les années à venir dans tous les domaines concernés par la recherche documentaire et l'organisation de l'information. ■

Traduit de l'anglais par Anne Métivier et Jérôme Mattio,  
Médiathèque de Hyères



**Bénédicte Dupré-Paturel**

Conservateur et responsable informatique  
à la Bibliothèque de Caen

“ **Nous sommes passés**

**des CD Rom electre à electre.com**

**depuis maintenant 6 mois. Il était en effet**

**indispensable que tous les bibliothécaires aient un accès**

**en ligne à la recherche bibliographique pour mener à bien notre**

**nouvelle politique d'acquisition. Celle-ci concerne à la fois la**

**bibliothèque centrale de Caen, 7 bibliothèques de quartiers et celles**

**du réseau de la communauté d'agglomération de Caen La Mer qui**

**regroupe Caen, Hérouville et Ifs. Nous avons travaillé ensemble sur le**

**nombre d'accès afin d'optimiser la répartition du coût.**

**L'investissement fait a permis de servir beaucoup plus de gens et**

**beaucoup plus de services qu'avec les CD Rom. Aujourd'hui, nous**

**avons mutualisé 9 accès qui, grâce à des codes communs ou**

**réservés à certaines bibliothèques, servent quotidiennement à une**

**trentaine de personnes dans de nombreux aspects de leur vie de**

**bibliothécaire... et pas seulement pour les acquisitions évidemment!**

”

**electre.com**

L'information bibliographique professionnelle

ANIL KUMAR DHIMAN  
Chercheur en sciences  
de l'information  
Université Gurukul Kangri, Harwar,  
Allahabad



# L'enseignement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information

**Le « changement de décor », décrit par Kalpana Dasgupta, repose notamment sur la formation dispensée en bibliothéconomie. Impulsée par des disciples de Melvil Dewey, illustrée par l'une de ses figures les plus célèbres, S. R. Ranganathan, sur quelle organisation repose-t-elle aujourd'hui ?**

**D**epuis l'aube de la civilisation, l'on s'efforce de percer l'inconnu. Il s'agit sans aucun doute d'une attitude fondamentale de l'Homme, qui a imaginé préserver les contenus de sa pensée et son savoir, d'où est né le concept de bibliothèque. Dans l'Inde antique, les bibliothèques s'appelaient *Sarasvati-Bhandagaras* (les maisons du trésor de la déesse de l'Apprentissage), ou *Bharati-Bhandagaras*, « *bharati* » étant un synonyme de « *sarasvati* ».

Aujourd'hui encore, des érudits sont capables de réciter par cœur les nombreux volumes des textes sacrés et leurs millions de mots. Des institutions ont organisé le savoir déposé depuis des siècles, mais les bibliothèques, en tant que collections de fonds rares et importants, ne datent que de quelques centaines d'années.

En ce qui concerne l'enseignement bibliothéconomique en Inde, le mérite d'avoir instauré un cours magistral dans ce domaine revient à deux élèves de Melvil Dewey. William Alonso Borden (1853-1931) entama un programme de formation courte en bibliothéconomie à Baroda en 1911 sous le patronage du Maharaja Sayajirao III, Gaekwad de Boroda. Quatre années plus tard, en 1915, un autre élève américain

de Dewey, Asa Don Dickinson (1876-1960)<sup>1</sup>, à l'époque bibliothécaire de l'Université de Punjab, Lahore (maintenant au Pakistan), inaugura un programme de trois mois de formation pour débutants destiné aux bibliothécaires déjà en poste. Depuis lors, un certain nombre d'écoles ont été créées afin de former les professionnels de la bibliothéconomie et des sciences de l'information du pays. Près d'une centaine d'universités et d'institutions universitaires dispensent aujourd'hui un enseignement en bibliothéconomie.

## L'ENSEIGNEMENT ET LES DIPLÔMES EN BIBLIOTHÉCONOMIE

L'enseignement LIS (*Library & Information Science* – Bibliothéconomie et sciences de l'information) est proposé en Inde à différents niveaux, tels l'AIS (*Associateship in Information Science*) et les programmes de diplômes de recherche menant au Master (M.Phil), au Doctorat (Ph.D.) et au Doctorat « Littérature » (D.Litt.) en bibliothéconomie et sciences de l'information.

- **Programme de Certificat** (*Certificate Course*) : mené principalement par les associations de bibliothèques et par certains départements d'universités et de facultés affiliées.

1. Sur Asa Don Dickinson on peut consulter également les travaux (en anglais) du Dr Munari Lal Nagar (International Library Center, Columbia, Missouri): [www.missouri.edu/~omshanti/pdf/Dkn/dkn.pdf](http://www.missouri.edu/~omshanti/pdf/Dkn/dkn.pdf). Du même auteur : « La situation des bibliothèques à l'aube de l'Indépendance » : <http://web.missouri.edu/~omshanti/pdf/Hill/Hill-all.pdf> (NdE).

La condition minimale d'admission est généralement le niveau bac ou certificat d'études secondaires supérieures (10+2)<sup>2</sup>.

- **Programmes de diplôme (Diploma Courses)** : sur deux niveaux – premier et deuxième cycles universitaires. Les cours de deuxième cycle sont dirigés par les instituts universitaires de façon étalée sur deux années après le certificat d'études secondaires supérieures (*higher secondary* ou *intermediate*). Les cours de doctorat (*post graduate*) dans des secteurs spécialisés de la LIS s'effectuent sous la forme d'un cours d'une année après le programme universitaire de *Bachelor* en LIS.

- **Bachelor en LIS (BLIS)** : année de licence menée par les universités après l'obtention du diplôme. Dans certaines écoles, il est également proposé comme option du *Bachelor* en Lettres.

- **Master en LIS (MLIS)** : année proposée après l'obtention du BLIS. Certaines universités proposent un cours intégré de deux ans directement après le diplôme.

- **Associateship in Information Science** : le National Institute of Science Communication and Information Resources à New Delhi (anciennement Indian National Scientific Documentation Centre ou INSDOC), et le Documentation Research and Training Centre (DRTC) à Bangalore, proposent un cours supérieur de deux années, respectivement l'Associateship in Information Science (AIS), et l'Associateship in Documentation and Information Science (ADIS). La condition d'admission est une licence en bibliothéconomie ou un master dans quelque discipline que ce soit avec un minimum de deux ans d'expérience en bibliothèque.

- **Programme de Recherche en LIS** : le Master et le Doctorat (M.Phil et Ph.D) sont deux programmes de diplôme de recherche menés dans de nombreuses universités en Inde. La première condition d'admission pour ces deux diplômes est un Master en LIS avec 55 % de notes au dessus de la moyenne. Certaines universités intègrent en Ph.D les étudiants ayant obtenu le M.Phil (c'est le cas d'IGNOU à New Delhi).

Les universités Banaras Hindu à Varanasi (Bénarès) et Utkal, à Bhubaneswar, proposent également un programme de Doctor of Literature (D.Litt.) en bibliothéconomie. Depuis 1992, un seul diplôme a été délivré en Inde, attribué au Dr D.B. Shukla par l'université d'Utkal, Bhubaneswar, sur *Le travail et l'impact d'un pionnier en bibliothéconomie et sciences de l'information : étude critique des travaux de Prithvi Nath Kaula*.

2. Sur l'organisation des études en Inde, cf. dans ce numéro : Harsha Parekh, « Ressusciter Taxashila », p. 22.

Parallèlement, le Centre national des sciences de l'information (NCSI), situé sur le campus IISc à Bangalore, donne accès à un cours supérieur de préparation d'un an en Technologie et management des systèmes d'information. L'IASLIC propose un programme diplômant d'un an en bibliothéconomie spécialisée, et les Archives nationales de l'Inde mènent un programme diplômant d'un an en archives et sujets associés.

La plupart des écoles LIS en Inde proposent un programme traditionnel, au cours duquel les étudiants doivent cependant acquérir une connaissance adéquate en informatique : matériel, technologies informatiques et de la communication, réseaux et travail en réseau, systèmes d'exploitation, concepts Internet, systèmes de gestion des données et formation pratique adéquate à la manipulation de ces outils technologiques.

## EMPLOI ET CARRIÈRE

Dans les grandes bibliothèques, comme les BU par exemple, l'organisation des équipes est hiérarchisée. Elle comprend le bibliothécaire, le bibliothécaire adjoint, et les assistants bibliothécaires, de même que les assistants de bibliothèque. Parallèlement, dans une majorité de petites bibliothèques, l'équipe très restreinte n'est composée que du bibliothécaire et d'un ou deux employés subalternes. Après avoir obtenu une formation professionnelle de base, il est possible d'être employé subalterne dans les grandes bibliothèques, ou bien assistant bibliothécaire ou bibliothécaire dans les bibliothèques plus petites.

Alors que le niveau d'entrée au cursus BLISc est une licence ou une maîtrise quelconque, la qualification souhaitée sur le marché du travail est soit un Master en plus du diplôme BLISc, ou bien un diplôme MLISc. Pourtant, dans les écoles fédérales de niveau Inter, la qualification minimale est Inter plus un Certificat en bibliothéconomie pour un recrutement en tant que bibliothécaire-employé. Dans les bibliothèques spécialisées, la spécialisation est un atout. La bibliothéconomie et les sciences de l'information constituent un critère de sélection UGC-NET pour déterminer l'admissibilité des assistants bibliothécaires, des bibliothécaires universitaires et des enseignants du supérieur dans les universités. De nombreux États font d'ailleurs passer leur propre test d'admissibilité (SLET) pour le recrutement d'assistants



IIT, le bibliothécaire.

**Le Dr Anil Kumar Dhiman, né en 1965, est titulaire de Masters en arts libéraux (M.A.), sciences (M.Sc.) et sciences de l'information des bibliothèques (MLISc.), ainsi que d'un Doctorat en botanique (Ph.D). Il a 20 ans d'expérience en bibliothéconomie et a enseigné les sciences de l'information/bibliothéconomie aux étudiants en BLIS à l'Université ouverte du centre U.P. Rajrishi Tandon d'Haridwar, à Allahabad (2000-2002). Auteur de 70 articles et de 22 livres dans les domaines de la botanique et des sciences de l'information, il est membre à vie de diverses associations professionnelles. Il a reçu de nombreux prix dont la médaille d'or en 1999 Jeune chercheur (APSI), et le *Glory of India International Award* (médaille d'or) en 2006 pour ses contributions en botanique et LIS. En 2003 et 2005, il a été l'éditeur de l'UPA Newsletter, un organe officiel de l'association Uttaranchal Pustakalaya à Uttaranchal.**

bibliothécaires à l'université, de bibliothécaires universitaires et d'enseignants.

Le niveau des salaires varie largement selon l'organisation qui les propose. De nombreuses facultés et universités suivent le tableau des salaires proposé par l'UGC pour le personnel bibliothécaire, salaires équivalents à ceux perçus par les professeurs à différents niveaux. Des institutions émanant du gouvernement central – telles que le Conseil de recherche scientifique et industrielle (CSIR), l'Organisation de développement et de recherche pour la défense (DRDO), le Conseil indien de recherche agricole (ICAR), ou l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) – recrutent du personnel bibliothécaire qui bénéficie de niveaux de salaires semblables à ceux applicables au personnel scientifique. Les emplois sont d'ailleurs rendus attractifs par les possibilités de progression sociale fondées sur l'évaluation régulière des performances. Dans les bibliothèques plus petites, les bibliothécaires et les employés touchent des salaires équivalents à ceux du personnel administratif ou à celui d'assistants en début de carrière.

#### TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

À l'heure de la technologie de l'information, les bibliothèques du futur devront multiplier leurs stratégies d'enseignement : présentations basées sur la technologie, communautés d'apprentissage, résidences, études expérimentales ou de service, groupes de travail et apprentissage individuel.

Le support papier sera le moyen de communication incontournable d'un savoir cumulatif, mais les rôles respectifs

des communications électroniques et non-électroniques comme les impressions, les supports sonores, les films et les vidéos devront être clairement définis. Les bibliothèques du futur devront évoluer vers un rôle de portail de l'information numérique, où qu'elles soient situées. De plus, elles devront structurer des acquisitions efficaces et des politiques de licences pour l'information numérique, et s'assurer que leurs usagers ont accès à toutes les informations nécessaires à leurs recherches.

Au vu des changements énoncés ci-dessus, la formation continue doit davantage s'attacher au développement des compétences de base qu'à la formation purement théorique. Conscients de ce besoin, de nombreux instituts et universités en Inde ont commencé à recruter des stagiaires pour une période définie pendant laquelle ils reçoivent une formation pratique de travail en situation réelle. Par ailleurs, des associations de bibliothèques comme l'ILA et l'IASLIC... organisent également des formations courtes permettant d'acquérir en permanence les compétences et la technique nécessaires aux professionnels en poste.

#### CONCLUSION

Les ressources humaines sont toujours l'élément le plus important de toute organisation, mais le domaine de la bibliothèque est fragmenté par type de postes, souvent déterminés par l'expérience professionnelle et les diplômes. Dans une organisation hiérarchisée, il est nécessaire de maintenir de bonnes relations entre les différentes classes d'employés afin d'éviter d'éventuelles frictions, comme par exemple les connotations péjoratives dues à des dénominations telles que « semi professionnel » ou « para professionnel ». Par ailleurs, la multitude de cours de bibliothéconomie et sciences de l'information a entraîné l'éducation des normes d'enseignement et un accroissement substantiel du nombre de diplômés que n'a pas accompagné l'offre d'emplois. La profession pourrait donc connaître le sous-emploi et le chômage. Les personnes possédant de bonnes références universitaires et les compétences adéquates en informatique et technologie de l'information/Internet peuvent néanmoins prétendre à une carrière prometteuse. ■

Traduit de l'anglais par Anne Métivier et Nathalie Erny, Médiathèque d'Hyères

On pourra consulter sur le site [abf.asso.fr](http://abf.asso.fr) deux importantes annexes à cet article : une bibliographie et la liste exhaustive des universités offrant des cours permanents de bibliothéconomie (LIS) mise à jour par le Dr A. K. Dhiman pour accompagner la présente publication.

SYLVIE ADAMO  
Responsable du fonds du Centre  
d'études de l'Inde et de l'Asie  
du Sud



MARTINE CLERGEAU  
Doctorante en ethnologie  
à Paris-7



# Fonds concernant l'Asie du Sud des bibliothèques partenaires de la Bulac

Les fonds indiens sont répartis dans trois bibliothèques (CEIAS, Biulo, EFEO) ainsi que dans deux collections plus confidentielles : le fonds Vaudeville et le fonds Jules Bloch. Les trois bibliothèques ont la même définition de l'Asie du Sud : l'Union indienne, le Pakistan, le Bangladesh, le Népal et le Sri Lanka ainsi que le Bhoutan et les Maldives.

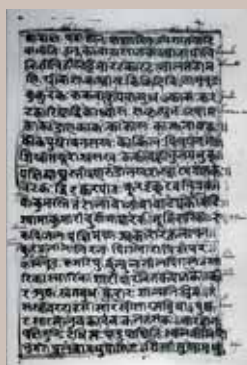


Édition ancienne des *Skanda Mahapurana*.

l'épopées, de contes et légendes, de récits mythiques, de textes rituels avec leurs commentaires et leur traduction.

**Langue et linguistique :** quelques ouvrages anciens ainsi que des dictionnaires et des méthodes de langues écrits par des orientalistes et des missionnaires pendant leurs séjours en Asie du Sud. La Biulo a également acquis des ouvrages de base en langue et linguistique des langues autres que celles enseignées en France, comme le marathi, le pundjabi, le gudjurati, le pali, le sindhi, le cachemiri, le malayalam, le kannada, etc.

**Histoire et géographie :** ces disciplines représentent l'autre point fort du fonds de l'Asie du Sud. Elles comprennent des récits de voyage et des ouvrages sur les conquêtes coloniales du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s. en diverses langues européennes ainsi que des traductions de l'arabe et du persan. Ce fonds est aussi riche en ouvrages sur l'histoire coloniale, la Partition, les conflits indo-pakistanaïens ou encore la guerre civile au Sri Lanka.



La *Grammaire manuscrite du Sanskrit* du Père Heinrich Roth S.J. (1620-1668).

**Religions et philosophie :** l'hindouisme, le bouddhisme et l'islam sont bien représentés ainsi que le Zendavesta des parsis et le Jajji des sikhs.

Les sciences sociales et les arts sont également représentés ainsi que les sciences et techniques.

Ce fonds constitué de quelque 70 000 ouvrages est enrichi de fonds spécifiques : il s'agit du fonds Asie du Sud de l'annexe Dauphine, ainsi que des fonds tamoul (657 titres), bengali (2115 titres), hindi (4 025 titres) et ourdou (2 826 titres).

## BIBLIOTHÈQUE INTER-UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES (BIULO)

À la Biulo<sup>1</sup>, le Tibet entre également dans cette zone. Les pays du sous-continent indien représentés à la Biulo sont traités collectivement et non séparément. Le pourcentage des ouvrages en langue occidentale (anglais en majorité) est plus élevé que celui des livres en langues vernaculaires, en particulier en sciences sociales. La raison en est double : l'anglais est aujourd'hui encore la langue véhiculaire dans le sous-continent, et l'enseignement des études supérieures est principalement dispensé en anglais. La littérature constitue un des points forts du fonds de l'Asie du Sud. Une bonne partie du fonds ancien est composée de littérature classique sanskrite, sous forme d'hymnes,

## RECENSEMENT DES FONDS

CEIAS	30 000 ouvrages		
Biulo	70 000 titres dont :	3 618	Fonds hindi
Biulo		4 257	Fonds bengali
Biulo		5 160	Fonds ourdou
Biulo		3 237	Fonds tamoul
Biulo	Périodiques	141	Titres vivants
Biulo	Périodiques	324	Titres morts
EFEO	Environ 15 000 volumes	11 385	Fonds Asie du Sud
EFEO		3 414	Fonds tamoul
EFEO	Périodiques	128	Titres morts et vivants
Fonds Vaudeville	Monographies	1 613	Volumes
Fonds Vaudeville	Titres	12	191 fascicules
Fonds Vaudeville		687	Brochures
Bibliothèque Jules Bloch	7 000 volumes		

1. La Biulo sera prochainement intégrée dans la Bulac. Celle-ci sera présentée dans un prochain numéro de *Bibliothèque(s)*.



D.R.

Bibliothèque de la Maison de l'Asie.

Créée en 1898, l'École française d'Extrême-Orient a reçu sa charte définitive et assis sa stabilité institutionnelle en 1901. À l'origine, l'École avait pour mission de travailler à l'exploration archéologique, à la conservation des monuments, à la philologie et à la collecte des manuscrits pour l'étude du patrimoine linguistique de l'Inde et des régions qui furent l'Indochine française.

L'École a deux centres permanents en Inde : Pondichéry et Pune.

À Pondichéry, le centre EFEO et l'Institut français de Pondichéry (IFP) ont longtemps partagé locaux et documentation. En 2002, l'IFP a emménagé dans de nouveaux locaux et les deux institutions se sont partagé les collections (pour l'EFEO, 7 000 monographies et 1 600 manuscrits). L'EFEO dispose d'une petite antenne à Pune (1 300 livres).

Le fonds Asie du Sud à Paris : ce fonds de 15 000 ouvrages est principalement orienté vers la recherche classique : philosophie, religion, histoire religieuse, art et iconographie religieuses, archéologie, littérature (sanskrite et tamoule en particulier), histoire ancienne, études sur le pays tamoul, science médicale...

Religion et philosophie : 70 % en sanskrit, 10 % en d'autres langues indiennes, 20 % en anglais.

Langues et linguistique : dictionnaires en 13 langues, grammaires en 40 langues.

La collection de l'École est complémentaire du fonds du Collège de France.



D.R.

Fragment décoratif d'un char. Fête de Jagannath à Puri.

bouddhisme, jainisme, langues moyen-indiennes, langues néo-indiennes (hindi, gudjurati, marathi, bengali, tamoul).

La Maison de l'Asie  
22, avenue du Président Wilson  
75116 Paris



D.R.

#### CENTRE D'ÉTUDES DE L'INDE ET DE L'ASIE DU SUD (CEIAS / MAISON DE L'ASIE)

Ce Centre est orienté vers la recherche en sciences sociales concernant le sous-continent indien, appelé aussi Asie du Sud. Ce Centre a été créé en 1955 par Louis Dumont (1911-1998), alors directeur d'études à la 6<sup>e</sup> section de l'EPHE, qui entendait développer parallèlement à l'indianisme classique une recherche en sciences sociales, fondée à la fois sur les données de terrain et sur les textes classiques. Le fonds de la bibliothèque du CEIAS est à la fois hautement spécialisé et très cohérent. Les pôles les plus importants en sont l'anthropologie, la sociologie et l'histoire, ainsi qu'une collection complète des recensements de l'Inde (« Census »). Ce fonds de 30 000 ouvrages, composé à 98 % en anglais, comprend en outre des cartes, des microfiches, des périodiques, des tirés à part.

#### ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT (EFEO / MAISON DE L'ASIE)

Créée en 1898, l'École française d'Extrême-Orient a reçu sa charte définitive et assis sa stabilité institutionnelle en 1901.

À l'origine, l'École avait pour mission de travailler à l'exploration archéologique, à la conservation des monuments, à la philologie et à la collecte des manuscrits pour l'étude du patrimoine linguistique de l'Inde et des régions qui furent l'Indochine française.

L'École a deux centres permanents en Inde : Pondichéry et Pune.

À Pondichéry, le centre EFEO et l'Institut français de Pondichéry (IFP) ont longtemps partagé locaux et documentation. En 2002, l'IFP a emménagé dans de nouveaux locaux et les deux institutions se sont partagé les collections (pour l'EFEO, 7 000 monographies et 1 600 manuscrits). L'EFEO dispose d'une petite antenne à Pune (1 300 livres).

Le fonds Asie du Sud à Paris : ce fonds de 15 000 ouvrages est principalement orienté vers la recherche classique : philosophie, religion, histoire religieuse, art et iconographie religieuses, archéologie, littérature (sanskrite et tamoule en particulier), histoire ancienne, études sur le pays tamoul, science médicale...

Religion et philosophie : 70 % en sanskrit, 10 % en d'autres langues indiennes, 20 % en anglais.

Langues et linguistique : dictionnaires en 13 langues, grammaires en 40 langues.

La collection de l'École est complémentaire du fonds du Collège de France.



#### FONDS VAUDEVILLE (EPHE)

Ce fonds d'environ 1 600 volumes est un don de Charlotte Vaudeville (décédée en 2005) en 1994. Elle a enseigné les études indiennes et études indo-aryennes médiévales et modernes de 1963 à 1987. L'accent est mis sur les textes à dominance religieuse.

#### FONDS JULES BLOCH (EPHE)

Ce fonds d'environ 7 000 volumes dont la base est constituée par la bibliothèque du linguiste et indianiste Jules Bloch (1880-1953) et une dizaine de périodiques vivants. Sont plus particulièrement représentés : bouddhisme, jainisme, langues

moyen-indiennes, langues néo-indiennes (hindi, gudjurati, marathi, bengali, tamoul).



Édition ancienne des *Skanda Mahapurana*.





DOMINIQUE VITALYOS  
Traductrice du malayalam  
et de l'anglais  
Conseiller littéraire pour l'Inde  
auprès du CNL



# L'Inde en français

**Plus encore que les voyages, la littérature ouvre à la compréhension d'une réalité étrangère. Sous réserve que l'édition nous offre à lire un corpus représentatif de la création d'un pays, elle a enfin compris l'importance de l'Inde, mais le retard à combler, tous secteurs confondus, reste phénoménal..**

Contrairement aux auteurs de la diaspora – Salman Rushdie, Amitav Ghosh, Vikram Seth, Anita Desai et quelques autres – qui s'étaient creusé un sillon parmi les multiples courants littéraires du monde contemporain, les écrivains indiens vivant en Inde étaient il y a dix ans encore (à l'exception délicate de R.K. Narayan) ignorés par les éditeurs français. Seules quelques rares collections spécialisées, souvent associées aux universités, publiaient sans grande visibilité une traduction de temps à autre.

administrées par les Pays-Bas. Son image distordue de pays colonisé était renforcée par la position de pays colonisateur de la France : Pierre Loti était en pleine gloire, l'orientalisme battait encore son plein. Et l'on vit bientôt *La Mousson* de Louis Bromfield prendre place au rayon de l'exotique spatio-temporel entre *Les Derniers Jours de Pompéi* et *Quo Vadis*. L'indologie, étude de l'Inde ancienne et de ses textes sanskrits, prolongement des « humanités », se portait somme toute assez bien, dans son coin. L'indépendance de l'Inde après la seconde Guerre Mondiale ne changea pas grand-chose à cette situation. Il fallut attendre les années soixante-dix pour voir ajouter à ce maigre corpus de traductions françaises une avalanche de livres sur le yoga, les religions et multiples formes de spiritualité indiennes, et le gourou vint tenir compagnie sur nos étagères mentales à l'Indien misérable, aux déluges de la mousson, à la jungle semée de périls et aux Thugs sanguinaires.

À cette période qui fut aussi marquée par de nombreux voyages de la jeunesse vers l'Inde succéda le grand creux littéraire des années quatre-vingt, toutefois consacrées à la découverte des arts scéniques et rituels, danse et théâtre, et à la musique. C'était l'époque de l'éveil aux « cultures du monde », avec un renforcement bienvenu de la dimension anthropologique et un souci véritable de réorientation vers le vécu et l'esthétique autochtones. La qualité des représentations était à la mesure de l'émerveillement du public français, mais la sélection du meilleur dans les règles de la tradition indienne empêchait toute prise de conscience des conditions réelles et surtout évolutives de ces formes d'expression sur place. Cette nécessité d'actualisation des réalités indiennes fut le tremplin du grand bond en avant de la littérature indienne dans l'édition française.



De g. à dr. : Dominique Vitalyos, Mukul Kesavan, Narendra Jadhav et Simone Marceau sur les bords du Rhône, aux Belles étrangères d'Arles en 2002.

Cette indifférence était déjà perceptible à l'époque où Rabindranath Tagore reçut le prix Nobel de littérature (1913). L'événement n'éveilla aucune curiosité pour les auteurs indiens de son temps dans le monde littéraire français. L'Inde se prononçait encore au pluriel dans la plupart des esprits, comme si elle rassemblait les Indes Occidentales de Christophe Colomb et les Indes Orientales (l'Indonésie)

## LES LANGUES INDIENNES, ANGLAIS INCLUS

Du côté indien, on écrivait sur son époque depuis longtemps, et souvent des œuvres de grande portée. Le Bengale, à l'écoute de la modernité présentée par les Britanniques dont Calcutta



I. Allan Sealy.

fut la capitale indienne jusqu'au début du vingtième siècle, puis les autres régions de l'Inde, chacune dans leur langue, avaient adopté la forme romanesque avec des succès divers. Pourtant, entre la fin du dix-neuvième siècle et les années quatre-vingt du vingtième, qui put lire en traduction française Bankim Chandra Chatterjee, Sarat Chandra Chatterjee ou, plus près de nous, Mahasweta Devi (bengali), Vaikom Muhammad Basheer et O.V. Vijayan (malayalam, Kerala), Nirmal Verma ou Krishna Baldev Vaid (hindi) et que dire des grands inconnus que restent Kuvempu ou Shivram Karanth (kannada, Karnataka), Kiran Nagarkar (marathi et anglais, Maharashtra), G. Mohanty (oriya, Orissa) – pour ne citer qu'une infime et incohérente fraction des grands auteurs indiens de langues autochtones ? Heureusement, en Inde, la création de la Kendra Sahitya Akademi, Académie nationale des lettres, a permis à certaines œuvres d'être traduites d'une langue indienne à une autre, et quelques maisons d'édition se sont attelées à la tâche d'en traduire en anglais. Car, plus sûrement que toute autre langue, c'est l'anglais qui lie les Indiens entre eux. La langue du colonisateur a plus d'un atout dans son jeu. Parlée par les mieux éduqués – ceux-là même qui s'intéressent à la lecture et à un monde élargi – c'est aussi la langue maternelle d'une fraction minimale mais cruciale (dans le domaine de l'éducation) d'Anglo-Indiens, et elle est devenue peu à peu langue des échanges mondiaux. C'est donc sans surprise à travers l'anglais, original ou fruit d'une traduction, que les écrits indiens se font connaître hors de leur pays d'origine.

L'ambition du hindi, langue de Delhi (siège du pouvoir central) et d'un bon tiers du milliard dépassé de la population, de devenir la langue officielle nationale sans rivale se heurte à cet obstacle de taille. Face aux autres dix-sept langues officielles de la Constitution, le hindi détient pourtant des armes

redoutables : il envahit les programmes de télévision de l'Inde entière et se fait fort de démontrer que le fossé qui existe entre sa structure de langue indo-européenne du Nord et celle des langues dravidiennes du Sud – opposées à ses objectifs – n'est pas si profond qu'il y paraît. Les visées hégémoniques de ces études linguistiques ne sont sans doute pas inexistantes, et l'on assistera probablement dans les années à venir à des batailles rangées d'experts, défenseurs de la spécificité dravidienne (notamment tamouls) contre le camp expansionniste hindi.

L'ensemble dravidien, minoritaire en nombre, n'a pas de candidat à opposer au hindi dans la bataille pour une langue officielle et nationale unique, et sa résistance repose sur l'existence indienne de l'anglais que la Constitution de 1950 avait inclus pour quinze ans parmi les langues officielles nationales, le temps pour le hindi de s'imposer. Mais l'anglais est reconduit chaque fois dans ses fonctions, seul à pouvoir assurer un rôle réellement fédérateur, d'autant que l'administration centrale n'aurait aucun intérêt à nier son importance dans l'ordre mondial actuel dont l'Inde fait partie.



Mukul Kesavan.

L'anglais ne se contente hélas pas de protéger les langues dravidiennes de l'hégémonie du hindi. L'importance qui lui est donnée aujourd'hui dans l'éducation et sur le marché de l'emploi, alliée à la couverture lexicale moderne dont il dispose, menace les langues régionales d'affaiblissement et d'adultération à plus ou moins court terme. L'avenir vivant de certaines langues indiennes autochtones implique la nécessité pour leurs locuteurs et leurs écrivains de les ouvrir aux réalités de l'époque, de dépasser le contexte géographique et culturel qui joue pour elles un rôle de matrice et de leur donner pour objet le contexte actuel élargi. Seule cette disposition délibérée permet à la création de nouveaux éléments de lexique, dans le respect de la langue et de son histoire, de s'imposer en toute logique et d'écartier le danger d'un recours trop fréquent aux emprunts de l'anglais. Au Sud, encore rares sont les écrivains qui, tels Maythil Radhakrishnan pour le malayalam, utilisent leur langue dans cette perspective d'actualité, mais c'est bien à eux, et non aux protectionnistes conservateurs de la langue comme espace quasi maternel, qu'elle devra d'éviter le racornissement et la dévalorisation qui la guettent.

#### Bibliographie des traductions de Dominique Vitalyos :

- **Culture classique du Kérala, théâtre (malayalam/manipravalam/sanskrit) :**

Unnāyi Vāriar, *Jours d'amour et d'épreuve, l'histoire de Nala*, Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1995. Une des principales œuvres écrites pour le théâtre dansé Kathakali.

- **Auteurs contemporains malayalam, fiction :**

Kamala Das, *Le Témoin*, Syros, « Les uns les autres », 2002.

O.V. Vijayan, *Les Légendes de Khasak*, Fayard, 2004.

Vaikom Muhammad Basheer, *Grand-Père avait un éléphant*, Zulma, 2005 ; *Les Murs et autres histoires (d'amour)*, Zulma, 2007.

- **Poètes malayalam contemporains :**

Ayyappa Panikkar et Shankara Kurup, revue *Europe*, novembre 2002.

- **Essais (auteurs indiens écrivant en anglais) :**

Sudhir Kakar, *Chamans, mystiques et médecins*, Seuil, 1997. Sur les approches thérapeutiques traditionnelles des troubles mentaux en Inde ; *Les Indiens : portrait d'un peuple* (avec Cécile Déniard), Seuil, 2007.

Jawaharlal Nehru, *La Découverte de l'Inde* (avec Catherine Richard), Philippe Picquier, 2002.

B.P. Singh, *L'État et les arts en Inde : pour une culture citoyenne*, Karthala, 1999.

- **Fiction (auteurs indiens écrivant en anglais) :**

Bulbul Sharma, *La colère des aubergines*, Philippe Picquier, 1999.

Mukul Kesavan, *Retour sur image*, Philippe Picquier, 1999, poche 2004.

Sanjay Nigam, *Le Charmeur de serpent*, Philippe Picquier, 2000.

I. Allan Sealy, *Everest Hotel*, Philippe Picquier, 2001 ; *Le Trotter-Nama*, Fayard, 2007.

Manil Suri, *La Mort de Vishnou*, Seuil, 2002.

Radhika Jha, *L'Odeur*, Philippe Picquier, 2002.

Ruchir Joshi, *Le Dernier rire du moteur d'avion*, Fayard, 2006.

## LES ÉCRIVAINS ET L'ANGLAIS

Parmi les premiers écrivains indiens de langue anglaise à connaître une certaine notoriété, on trouve des observateurs sans concession (Nirad C. Chaudhuri), et parfois d'un humour décapant (G.V. Desani), de la société indienne et indo-anglaise, pour qui la langue anglaise traduisait encore en quelque sorte une part britannique de leur identité. D'autres (Mulk Raj Anand) l'employaient parce que seuls les éditeurs de Grande-Bretagne acceptaient de publier leurs textes. Les auteurs indiens d'aujourd'hui usent de l'anglais avec une insouciance beaucoup plus grande : les romanciers la plient à leur bon plaisir, les essayistes l'emploient sans état d'âme. Du point de vue de la créativité littéraire, le rapport de l'anglais au statut colonial n'est plus qu'un fait historique. Son emploi révèle plus sûrement l'éducation poussée de l'écrivain, sa distanciation par rapport au mode de vie traditionnel et, souvent, son immersion dans la grande ville.

## ARUNDATHI ROY ET LE GRAND BOND EN AVANT

Outre son audace et une indépendance singulière mise en pratique dès l'adolescence, telles étaient les caractéristiques d'Arundhati Roy, qui déclencha en 1997 le grand bond en avant de la littérature indienne dans l'édition française. Depuis plusieurs années, les démarches entreprises par l'auteur de cet article auprès des éditeurs français pour leur présenter et traduire des textes indiens contemporains originaux se heurtaient à un mur. Ce n'était pas faute de matériau : les femmes indiennes éduquées des grandes villes, tout à leur libération, s'étaient mises à écrire en grand nombre (pour le meilleur et pour le pire) et à Delhi, Ravi Dayal, infatigable pionnier de l'édition, découvrait de nouveaux et talentueux auteurs de fiction de langue anglaise, tels Mukul Kesavan, Allan Sealy, Raj Kamal Jha et Ruchir Joshi ( tous depuis traduits en français.) Mais lorsque le Man Booker Prize eut été décerné à Arundhati Roy en 1997, le vent tourna et il n'est pas sans intérêt de noter que le réveil des éditeurs français a précédé la prise de conscience générale de l'ascension de l'Inde en tant que puissance mondiale.

Arundhati Roy a fait couler beaucoup d'encre depuis qu'a séché celle du *Dieu des petits riens*. Ses détracteurs indiens, nombreux et souvent hargneux, l'ont accusée d'allégeance au goût occidental, invoquant en toute mauvaise foi le montant sans précédent de l'avance qui lui aurait été consentie par son éditeur britannique. D'autres (ou les mêmes) virent dans son livre l'expression d'une idéologie anti-communiste et antireligieuse. Mais cette irritation en quête de prétextes peut se lire, elle, comme le refus de prendre conscience d'un phénomène

que peu d'Indiens sont encore prêts à accueillir. Arundathi Roy exprime en effet l'avènement d'un individu féminin débarrassé de tout souci de conformité à l'image idéale traditionnelle de la femme (dans une intégrité et une intégralité encore rarissimes) et du féminisme qui lui fait face sur le même gradient. Son livre n'est pas œuvre de démonstration, mais de création contemporaine, reflet du monde dans une conscience à l'œuvre, et restera à ce titre un jalon historique et littéraire d'une importance capitale.

### LA SITUATION AUJOURD'HUI

Outre son succès commercial, l'émergence de cette voix originale dans le paysage littéraire indien a certainement contribué à l'intérêt nouveau de l'édition française pour la production littéraire de ce pays. Le salon « Livres du Sud » de Villeneuve-sur-Lot de 2001, puis les Belles étrangères de 2002, manifestations consacrées à des auteurs indiens de langues autochtones et anglaise, ont mis en lumière des aspects jusqu'alors ignorés d'une littérature que l'on ne cesse, depuis, de découvrir. Parallèlement à la publication soutenue d'œuvres de fiction (parfois sélectionnées non plus pour leur qualité littéraire, mais pour leur traitement de certains phénomènes de société), une tendance se dessine en faveur des essais (écrits en anglais), notamment dans les domaines de l'histoire, de l'économie et de la politique. On a vu ainsi publier Sanjay Subrahmaniam, Sunil Khilnani, Amartya Sen, Arjun Appadurai et Shashi Tharoor; les études de la psyché indienne par Sudhir Kakar, quant à elles, sont publiées depuis près de vingt ans. Le choix est immense, la production dans le secteur des études, essais et documents ayant littéralement explosé en Inde (tout comme celle de la fiction) dans les vingt dernières années. Des genres nouveaux, tels le roman graphique créé en Inde par Sarnath Banerjee et le policier représenté par Kalpana Swaminathan, semblent quant à eux promis à un bel avenir et sont d'ores et déjà pris en compte par l'édition française.

Curieusement, par contre, les études sociales effec-

tuées par des auteurs indiens sur la condition des femmes ou des enfants, les castes, les tribus, la pauvreté, ou celles concernant les phénomènes religieux ne semblent plus avoir la faveur des éditeurs français, comme si ces thèmes étaient associés à une image rebattue de l'Inde dont ils cherchent à se débarrasser... à moins que cette disgrâce ne traduise un désintérêt plus général pour les sciences dites humaines en France.

Les écrivains de langues autochtones n'ont pas encore trouvé leur juste place dans cette circulation de paroles indiennes en français. Le retard à combler est phénoménal, et les disparus, nombreux, n'ont souvent pas bonne presse dans l'édition. Si les auteurs hindis, bengalis ou malayalis sont un peu moins mal servis que ceux d'autres langues, c'est simplement qu'il existe pour elles des traducteurs actifs. La très belle littérature en kannada du Karnataka n'a pas cette chance. Pas plus que les textes écrits en oriya de l'Orissa ou en assamais et autres langues du Nord-Est. Même les auteurs qui écrivent en tamoul ou en telugu n'ont qu'une visibilité extrêmement réduite, alors que l'étude de ces langues existe en France.

Dans ces conditions, la connaissance de l'Inde à travers ses littératures ne peut être encore que très partielle et nécessite d'être complétée, faute de mieux, par des lectures... en anglais. C'est là une preuve de plus de l'importance inéluctable de cette langue dans une présence indienne au monde qui ne fait que s'affirmer de jour en jour. ■



Upamanyu Chatterjee.

D. R.

## TARA PUBLISHING, L'ÉDITION CRÉATIVE

Une exposition organisée par l'artiste Ianna Andréadis aux Trois Ourses a été l'occasion de découvrir le livre inédit d'art traditionnel Gond de l'Inde du centre, *The night life of trees*. Trois artistes ont réalisés les dessins des arbres qui plongent leurs racines dans les traditions mythiques de l'Inde centrale. On y voit la fusion du règne végétal et animal.

Bhajju Shyam, comme la plupart des enfants, aidait sa mère à peindre les murs de son village. À l'âge de 16 ans, il part à Bhopal chercher du travail. Il devient apprenti chez un oncle, l'artiste Jangarh Singh Shyam qui fut le premier à sortir l'art Gond du village. Bhajju est devenu un peintre indépendant. Il raconte sa découverte de Londres dans *Mon voyage inoubliable* publié par Tara et traduit dans de multiples langues.

Durga Bai a eu aussi comme maître Jangarh Singh Shyam qui lui a appris l'usage des pinceaux et de la peinture acrylique. Elle adapte l'art traditionnel à l'illustration en gardant énergie et fraîcheur. Elle a illustré *Sultana's dream* et *Un, deux, trois sur l'arbre*. Ram Singh Urveti est lui aussi artiste de la tradition Gond, il a reçu plusieurs distinctions et prix nationaux. Il a transmis les mythes et histoires de sa communauté dans le monde entier.

## Les éditions françaises de Tara publishing :

Anushka Ravishankar / ill. Pulak Biswas, *Où est Petit Tigre ?*, Syros Jeunesse, 1999.

Anushka Ravishankar / ill. Pulak Biswas, trad. de l'anglais par Fenn Troller, *Au croco ! au croco !*, Syros, 2002.

Sirish Rao, V. Geetha, Gita Wolf, *Enfants modèles : belles images des Indes*, Éditions Alternatives, 2002.

Exposition  
*The Night Life  
of Trees* en  
décembre 2006  
aux Trois Ourses.

Gita Wolf (adapt.) / ill. Sirish Rao, Indrapramit Roy, trad. de l'anglais par Emmanuelle Pingault, *Antigone*, d'après Sophocle, Milan Jeunesse, 2003.

Gita Wolf (adapt.) / ill. Indrapramit Roy, *La Faim du lion*, Seuil Jeunesse, 2003.

Samitha Arni, *Le Mahabharata*, (trad. Anne Krief), Gallimard Jeunesse, 2003 (2 vol.).

Gita Wolf, Sirish Rao / ill. Rathna Ramanathan, *Dans le noir*, Tourbillon, 2004.

Bhajju Shyam, avec la collaboration de Sirish Rao et Gita Wolf, *Mon voyage inoubliable*, trad. de l'anglais par Fenn Troller, Syros Jeunesse, 2006.

Anushka Ravishankar, Sirish Rao / ill. Durga Bai, *Un, deux, trois... dans l'arbre*, Actes Sud Junior, 2006.



*The Night Life  
of Trees* est  
disponible aux  
Trois Ourses.

## Sous presse :

Bhajju Shyam, Sirish Rao, *That's How I See Things*, Syros.

*Beasts of India* (Bestiaire indien), Actes Sud.

Anushka Ravishankar, Christiane Pieper, *Elephants Never Forget*, Tourbillon.

L'exposition des 18 planches sérigraphiées de *Night life of trees*, un film qui montre la fabrication de ce livre avec l'équipe de sérigraphes et de relieurs ainsi que l'ensemble de la production de ces éditeurs dynamiques et innovants est présentée à la bibliothèque Faidherbe, du 10 mars au 5 mai 2007.

Bibliothèque Faidherbe, 18-20 rue Faidherbe 75011, Paris.

Tél : 01 55 25 80 22

Les Trois Ourses  
2, pass. Rauch 75011 Paris  
<http://troisourses.online.fr>  
[troisourses@wanadoo.fr](mailto:troisourses@wanadoo.fr)

Image de la fabrication du livre, extraite du film.

*Saisons Indiennes*, photographies Marie Accomiato, texte Elisabeth Foch, Éditions Ci vediamo. Depuis 1995, Marie Accomiato se rend en Inde chaque année. Du Ladakh au Rajasthan, du Kérala au Tamil Nadu, elle parcourt le sous-continent indien, le regard attentif à l'humanité du quotidien. De son côté, Elisabeth Foch – également auteur de *L'échappée indienne* (éditions Philippe Rey), et de *Montagnes sacrées* (éditions du Chêne) – a, elle aussi, beaucoup arpenté ce pays. Son texte témoigne d'un univers à la fois kaléidoscopique et divinement réglé. *Saisons Indiennes* est la rencontre de leurs itinéraires respectifs.



© Marie Accomiato

MIMLU SEN  
Musicienne, écrivain



# Sur la passerelle

## Mimlu Sen et les Bauls du Bengale

### UNE VIE EN TRAVERSÉE

Comme toute héritière, la poursuite de ses études la conduit d'abord à Londres à la fin des années 1960, qu'elle quitte bientôt pour Paris où elle s'établit pour dix mois en 1969 : « À l'époque où les jeunes occidentaux prenaient les chemins de Katmandou, j'ai fait la route à l'envers ! » Elle y apprend le français, s'ouvre à un monde nouveau, planétaire, où le sort du Viet-Nam et les combats tiers-mondistes mobilisent les consciences. Une nouvelle vie commence. Lorsque Mimlu Sen retourne en Inde, c'est avec le désir de partager les luttes contre l'injustice. Elle sympathise avec les jeunes naxalites<sup>1</sup>, les aide, les abrite dans la grande maison paternelle jusqu'au moment où, entrés dans la clandestinité, certains choisissent le terrorisme. En 1971, la guerre du Bangladesh provoque l'éclatement de la famille – indouhiste – victime de la partition du pays. Arrivée à Calcutta au moment de la répression féroce menée par Indhira Gandhi contre ces mouvements d'opposition – « c'était un bordel intégral » – elle est arrêtée et passe un an en prison. Là, elle découvre en même temps la musique des Bauls et le sort des femmes emprisonnées – « des femmes à l'image de véritables ogresses, de vraies néanderthaliennes, et d'autres qui faisaient de la dentelle. » C'est à son retour en France, en 1975, que, le recul et l'éloignement aidant, ces expériences prennent toute leur signification. Elle entreprend alors d'écrire sur ces femmes de Calcutta, vivant en dessous du seuil de pauvreté mais détentrices d'une riche culture orale. Leurs chants l'émerveillent. Enfin, en 1980, le film de Georges Luneau, *Le chant de fous*, puis sa rencontre de Paban et des Bauls – « au pays, je ne les aurais jamais rencontrés... » – la précipitent dans un voyage musical. Voyage qui est aussi

1. En référence au village de Naxalbari, au nord du Bengale, lieu des premières opérations de « guerre du peuple ». Les naxalites ont été écrasés en quelques années, avant que des mouvements parallèles ne reprennent au Bihar et en Andhra Pradesh, mais sans menacer vraiment le pouvoir d'État.

« une épreuve ». À leurs côtés, son éducation artistique (chant, piano, danse) trouve un sens nouveau.

### AVEC LES BAULS ENTRE DEUX MONDES

Les Bauls, un mot qui signifie tout ensemble « fou » et « souffle », ou « vent », forment au Bengale une

Infatigable « interprète entre les cultures », Mimlu Sen voyage entre deux mondes, la campagne du Bengale et les métropoles occidentales, dans la compagnie de musiciens du vent, sur une étroite passerelle qui se construit à chacun de ses pas.



© Carlos Muñoz y Ague



© Carlos Muñoz y Ague

Paban Das et les musiciens Bauls.



© Marjane Franck

### Les Bauls au Théâtre du Soleil.

communauté dont les principes syncrétiques ressortissent tant du soufisme que du bouddhisme et de l'hindouisme. Dans un monde violemment conflictuel, ils se posent en hommes libres, au-delà de tout ce qui divise les dieux comme les hommes, cultes et castes. Yogis, mystiques itinérants, ascètes, leurs chants reflètent les préoccupations quotidiennes tout en délivrant un enseignement ésotérique. « Ce sont un peu des trouvères, des baladins, mais pas des gens qui cherchent : eux, ils ont trouvé. Ils ne sont pas non plus des renoncants retirés dans la montagne pour y méditer ; ils vivent parmi le peuple et lui apportent leur savoir à travers leurs chants. Ceux-ci ne sont pas tristes, mais joyeux et pleins d'humour, et aussi très complexes. Comme les textes de



D. R.

Paban Das Baul au Satellit Café.

### FESTIVAL NUITS DE L'INDE AU SATELLIT CAFÉ

Dans le cadre d'une remarquable programmation de musiques du monde au Satellit Café à Paris (XI<sup>e</sup>), Philippe Gueugnon et son association World Music

s'efforce depuis 6 ans, à raison de 3 ou 4 concerts par semaine, d'accorder tous les mois une place à toutes les communautés de la capitale en s'efforçant de les accueillir en dehors de leurs lieux repérés. Parmi quelques événements récurrents, chaque automne est marqué d'un temps fort : les « Nuits de l'Inde ». Occasion de confronter des univers différents et d'apprécier en un temps resserré la variété des registres de musiques trop souvent regroupées sous le vocable fourre-tout de « musique indienne » : musique classique, musique des gitans du Rajahstan, musique des Bauls, expressions du Nord ou de traditions karnatiques, le public peut ici faire la différence. Romain Dupuy qui travaille sur le partenariat avec les communautés note que si le public est essentiellement français, il est aussi remarquablement jeune, ouvert et curieux. Mimlu Sen Et Paban Das Baul s'y produiront le 24 avril.

Satellit Café, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Shakespeare, ils sont d'une richesse inouïe sur l'expérience de la vie. Leurs métaphores sont de paysans : par exemple, le corps est un pot d'argile, les relations humaines l'eau qui coule du pot... Leur savoir, ancré dans une connaissance du corps, s'est heurté au puritanisme développé en trois siècles de présence anglaise au Bengale. Lorsqu'ils sont bien élevés, les gens de la ville chantent plutôt des chansons de Tagore : les Bauls ne sont jamais entrés dans leur maison, ils ont la voix trop forte ! Maintenant mieux écoutés, les Bauls se sont malgré tout très appauvris, ils sont un peu orphelins d'eux-mêmes. Leur reconnaissance en tant qu'artistes leur fait beaucoup de bien. »

Assimilant leur culture, mais avertie d'un monde en proie à la fièvre des mélanges, souvent pour le pire, plus rarement pour le meilleur, Mimlu Sen devient l'intermédiaire entre le monde indien et l'Occident. Consciente de tous les malentendus, choquée par l'avidité des uns et des autres, elle s'efforce de démystifier une fascination réciproque. Car « chacun phantasma dans son coin en ignorant la réalité de l'autre. » Comme en un miroir où s'échangent la réalité et son reflet, les Occidentaux à la recherche d'une forme de spiritualité trouvent des Indiens en quête d'argent. Le compagnonnage avec Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil, en qui Mimlu a trouvé un entourage solidaire, a été, sur ce point, riche en expériences : « Quand, en 1985, alors qu'elles étaient en train d'écrire *L'Indiade*, Ariane et Hélène Cixous ont voulu partir avec moi, je les ai amenées rencontrer un maître qui, à quatre-vingt-dix ans, sautait encore à la corde ; elles ne virent en lui qu'un charlatan. Elles voulaient interpréter le présent à la lumière de la révolution nationale, de l'indépendance et de Gandhi. De son côté, quand le maître est venu au Théâtre du Soleil où il est resté longtemps, il a cru que les acteurs qui, sur scène, le saluaient à l'indienne, seraient autant de disciples et qu'il pourrait créer un ashram ici même... Si je lui avais dit qu'il y avait 10 000 professeurs de yoga à Paris ! » conclut-elle avec un sourire. L'aventure s'est néanmoins poursuivie en 1993 avec *L'Inde, de père en fils, de mère en fille* qui, précisément, abordait la question de la transmission, et les Bauls seront encore invités à la Cartoucherie en 2000 et 2001.

### UN LIEU POUR VIVRE

Alors que Mimlu Sen entreprend de revenir sur ces expériences, on lui conseille, plutôt que de les coucher sur le papier, de se tourner vers le cinéma documentaire. En novembre 2004, le festival du film de Rotterdam lui offre une première bourse. Parallèlement, un grand journal de Calcutta lui demande de



### LES CHANTS BAULS

« Le vent est contenu dans trois circuits psycho-physiologiques qui se nomment "ida", "pingala" et "sushumna", à partir des narines. Ils représentent les voix du souffle, de l'énergie, et les Bauls sont voués à la recherche de ce courant d'énergie. Ils ont aussi pour référence tout le travail sur les fluides corporels, donc la semence, les règles, les cycles lunaires à l'intérieur du corps, toute une connaissance que l'Occident peut découvrir à travers le yoga. Les chansons bauls sont liées à ce savoir sur le corps subtil et ses énergies... Ce sont de grands poèmes écrits par des sages qui ont eux-mêmes fait des recherches dans le domaine corporel et spirituel. On peut les appréhender telles des leçons sur la connaissance intérieure de l'humanité. Ces chansons n'ont rien à voir avec le prêche, mais sont plutôt liées à une interrogation sur soi. »

Un entretien à consulter :

[http://ethnotempos.org/articles/paban\\_das\\_baul.htm](http://ethnotempos.org/articles/paban_das_baul.htm)

narrer son périple entre le monde rural, archaïque des Bauls et l'industrie de la musique et du théâtre. Elle réoriente ses écrits pour raconter cette culture<sup>2</sup>.

Mais la musique, elle, passe outre ces malentendus ; c'est là sa force, Mimlu en est convaincue. Elle imagine alors de commencer un travail en Inde et, en 1987, crée, sans soutien, un festival pour faire revivre la tradition de la cueillette du miel, manière de favoriser une transmission orale menacée. Le public apporte des vivres, les Bauls cuisinent pour tous, et jouent, comme ils l'ont toujours fait. « L'idée était de les rapprocher de la ville. Leur audience s'est trouvée élargie : par leur musique, les Bauls ont circulé au Mexique, au Venezuela, et cela influe directement sur leur réception à Calcutta même. »

2. Lire ses articles pour *The Statesman* sur : <http://www.thestatesman.net/page.search.php>

#### Quelques dates :

- 12 au 15/04 : Jardin d'Acclimatation (Paris)
- 24/04 : Satellit Café (Paris)
- 7/05 : Festival de l'Inde (Paris)

#### Des disques :

- *Tana Tani* (Real World Records, 2004)
- *Jeshto Bhai* (Gravitational Records, 2003)
- *Manouche O Ratan* (Fonti Musicali, 2002)
- *Inde : Kobiyals, Fakirs et Bauls*,
- *Oral traditions of Bengal* (Buda, 2001)
- *Paban Das Baul, Inner Knowledge* (Womad select, 1997)
- *Paban Das Baul & Sam Mills, Real Sugar* (Real World/Virgin, 1997)
- *Chants d'initiation Bauls* (Buda Musique, 1992)
- *Les Musiciens Bauls "Fous de Dieu"* (Disques Arion, 1983)
- *Bengale, Chants des Fous* (Chants du Monde, 1979)

Un film (où apparaissent Paban Das Baul et Mimlu Sen) : Ulrike Bremer, *Bhagwan, Beatles, Bollywood* (Arte, 52')



En France, ils disposent depuis cinq ans d'une base à Montreuil. Le voisinage héberge les musiciens de façon intime et conviviale, en dehors du circuit un peu abstrait des Maisons de la culture. Mimlu pense alors proposer un travail avec les enfants, petits et grands, et les adolescents comme cela vient de se faire à Lille dans le cadre de Lille 3000. « Car les Bauls sont, sous le rapport de l'écriture et de la lecture, comme des enfants. » Elle lance un travail associatif qui trouve son pendant en Inde en une initiative qui prend forme à travers les ans. L'achat d'un terrain dans un village à 200 km de Calcutta, près de l'université Tagore, est la première étape d'un vaste projet qui devrait se développer autour du théâtre musical traditionnel pour « exposer un style de vie » à l'abri de toute récupération politique et mercantile. Les activités des brodeuses et des menuisiers propres au village seront organisées en coopératives liées à « Artisans du Monde » dans l'esprit du commerce équitable. Puis l'on fondera une école où les jeunes filles, souvent mariées à douze ou treize ans, recevront une éducation qui trouvera à son tour un écho dans le festival, puisque l'énergie féminine est, selon les Bauls, la source de tout. Des *cottages* pour les visiteurs leur permettront de mieux appréhender cette philosophie pratique, et la réalisation d'une bibliothèque parachèvera très certainement l'aventure de ce que Mimlu Sen appelle un « travail d'interprète entre les cultures ». ■

D'après les propos de Mimlu Sen  
recueillis par Philippe Levreaud

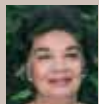


Mimlu Sen.



Le festival Baul à l'université Viswabharati de Santiniketan, ville fondée par R. Tagore.

ARUNA VASUDEV  
Directrice de *Osiyan's-Cinemaya*  
Présidente du Network for the  
Promotion of Asian Cinema



# Au-delà de Bollywood

## Le cinéma indien

**Au pays des dieux et des héros aux mille bras, le cinéma indien ne marche pas que sur deux jambes : il ne saurait se réduire à l'alternative Bollywood ou Satyajit Ray. La grande spécialiste et promotrice du cinéma indien et asiatique nous en dévoile les perspectives, en plan large.**

### BIGGER THAN LIFE

En Inde, le cinéma prend toujours le pas sur la vie. Nous sommes cernés par ses affiches, ses panneaux immenses et, dans certaines villes, par les silhouettes géantes des héros se découpant dans le ciel. Cet environnement s'insinuant dans les subconscients, y mêlant fiction et réalité, joue un rôle déterminant dans les rêves, les frustrations et les modèles comportementaux d'une grande partie de la population. En Inde, où l'année dernière, plus de 1000 films ont été tournés, le cinéma n'est pas confiné dans les 12 000 salles classiques et les 250 salles multiplexes. Il se répand de mille façons : à la télévision comme à la radio, on écoute la musique de film, on interviewe les vedettes, on projette films et émis-

sions sur le cinéma ; les acteurs célèbres apparaissent dans les spots publicitaires et vantent les mérites de produits, des boissons non alcoolisées aux réfrigérateurs, savons, shampoings, voitures ; n'importe quel produit est lancé grâce aux stars du moment. La musique de film remplace la musique traditionnelle, en particulier dans les villes. Elle a ainsi supplanté la musique des discothèques fréquentées par la jeunesse aisée. On la choisit pour agrémenter les mariages et autres cérémonies. La viabilité même des grands journaux dépend de l'espace qu'ils consacrent au monde du cinéma.

Quand on évoque le cinéma indien, il faut en parler au pluriel : 16 langues ; trois genres : « grand public », « art et essai » et « *middle-of-the-road* » ; au moins quatre grandes villes de production de cinéma et d'autres plus modestes. Il n'y a donc pas un seul « cinéma indien ». Les thèmes, les sujets, les styles, les genres montrent une telle variété que chaque aspect demande attention. Mais Mumbai (autrefois Bombay, qui a donné naissance au nom Bollywood) est sans conteste le centre où sont réalisés le plus grand nombre de films en hindi. C'est Mumbai qui dicte les tendances, fabrique les vedettes, impose les styles car le hindi est ce qui se rapproche le plus d'une langue nationale et les films hindi sont distribués partout. La musique tenant une place prépondérante dans le succès d'un film, c'est par ses refrains que la langue nationale se répand dans le pays, les populations s'initient à elle en apprenant les paroles des chansons. Le cinéma hindi est donc généralement considéré comme étant le cinéma indien.

Le cinéma indien a créé son propre style – en particulier une action se déroulant dans un monde irréel – pour mieux servir un public avec lequel il entretient des liens indéfectibles depuis 1931 lorsque le premier film, *Alam Ara*, fut tourné à Bombay. L'importance donnée à la musique, aux chants et aux danses trouve son origine dans les cérémonies et divertisse-



Aishwarya Rai et Hrithik Roshan dans *Dhoom 2*.

ments traditionnels d'avant l'ère cinématographique. À son apparition en Inde, le cinéma adopte ces genres pour s'adapter au goût du public urbain. Les Indiens qui migraient vers les villes, privés des spectacles traditionnels, des chants et danses auparavant tellement intégrés à leur vie quotidienne, les retrouvèrent sur les écrans. Ce modèle initial s'est reproduit depuis, sans changement majeur. En dépit des améliorations techniques, de l'augmentation des budgets, de l'introduction d'éléments plus intellectuels dans les scénarios, son noyau reste immuable. En définitive, les critères du cinéma occidental sont incompatibles avec ceux du cinéma populaire indien.

### FLASH BACK

Quand Satyajit Ray réalise *Pather Panchali* en 1955, il est en complète rupture avec le schéma traditionnel. Influencé par le néo-réalisme italien, il a superbement adapté un mouvement cinématographique européen à la description de la vie quotidienne dans un petit village indien. L'Inde fut fière de son succès international. L'industrie cinématographique l'applaudit également mais ne fut pas convaincue de devoir l'imiter. Tournés en bengali, une langue parlée seulement au Bengale et au Bangladesh, les films de Ray ne furent jamais distribués dans le reste de l'Inde. Lors de leurs rares projections, les sous-titres anglais limitaient encore leur audience. Ses deux célèbres collègues, Ritwik Ghatak et Mrinal Sen, étaient dans la même situation – Sen ayant toutefois réalisé plusieurs films dans d'autres langues. Mumbai avait donc la suprématie, et le reste suivait plus ou moins.

Au début des années 1970, un mouvement est né, diversement baptisé « Cinéma parallèle », « Cinéma d'art et d'essai » ou « Nouveau cinéma ». Il résulte des actions du gouvernement qui, au début des années 1960, avait créé l'Institut indien du film (FTII) – sur le modèle parisien de l'IDHEC –, ainsi que les Archives nationales du film (Puna) et la National

**Fondatrice et directrice du festival annuel du cinéma d'Asie Osian's-Cinefan, à New Delhi, et d'Osian's-Cinemaya, revue trimestrielle du film asiatique, Aruna Vasudev a également créé le Réseau international de promotion du cinéma d'Asie (NETPAC) dont elle est la présidente.**

**Après un doctorat (Paris II) sur les aspects juridiques, sociologiques et politiques de la censure dans le cinéma indien, elle a publié deux livres sur le cinéma d'Inde et d'Asie, dont *Les Cinémas indiens* (Éditions du Cerf, 1984). Depuis 1990, elle est membre de plusieurs jurys internationaux : Locarno, Cannes (Caméra d'Or), Las Palmas, Singapour, Buenos Aires, Cinemania, Karlovy Vary, Fajr (Téhéran), Antalya, Tallinn, etc. Elle a été nommée Chevalier de l'ordre des arts et des lettres en 2002.**



**Amitabh Bachchan et Shahrukh Khan dans *Never say Goodbye*.**

Film Development Corporation (Mumbai) chargée de financer des films « non commerciaux ». Soudain, on appréhenda le cinéma comme un art. Le premier Festival international du film eut lieu en 1952 dans trois villes de l'Union indienne, pour s'instaurer événement annuel à partir de 1972 et devenir ainsi le plus ancien des festivals asiatiques. Les ciné-clubs avaient proliféré depuis l'indépendance et, aux antipodes du cinéma grand public dont le modèle avait toujours été Hollywood, surgit, avec les films réalisés par les premiers lauréats de l'Institut de Pune, une génération de réalisateurs très influencés par le cinéma européen et la Nouvelle Vague. Mani Kaul et Kumar Shahani furent bientôt suivis de Adoor Gopalakrishnan, Aravindan, Saeed Mirza, Ketan Mehta, Kundan Shah, Buddhadeb Dasgupta, Goutam Ghose, Aparna Sen, Shaji, Shathyu, Jahnu Barua et tant d'autres qui tournèrent des films personnels en malayalam, assamais, kannada, bengali ou marathi et, bien entendu, en hindi. Parallèlement, à Mumbai et aux quatre coins du pays, se dessinait un autre mouvement à la production ni complètement « grand public » (à grands renforts de vedettes, de chants, danses et mélodrame, garants de la popularité des films), ni tout à fait personnelle. Leurs films reposaient sur des histoires fortes reprenant les mêmes sujets présentés de façon à séduire un public familial, le plus grand supporter de ce cinéma. Citons-en les principaux représentants : Basu Chatterjee, Shyam Benegal, Sai Paranjpye, Basu Bhattacharya, Jabbar Patel, Govind Nihalani...

À Mumbai, cependant, avant l'arrivée du cinéma d'art et d'essai, certains réalisateurs tiraient eux-mêmes leurs conclusions pour ce qui est des films résistant à l'épreuve du temps. Mehbood Khan avec *Mother India*, Ray Kapoor avec *Awara* et *Mr. 420* remportaient une grande popularité en URSS, en Afrique, au Moyen-Orient et au-delà, Guru Dutt émergeait comme le poète du cinéma avec *Pyaasa*, *Kaagaz ke Phool*, *Sahib Bibi aur Ghulam*. Bimal Roy, subissant l'influence du néo-réalisme italien, tournait l'intemporel *Do Bigha Zammin* (*Two Acres of Land*), *Bandini*, *Sujata*, *Devdas*.



**Memories in the Mist, de Buddhadeb Dasgupta.**

Paradoxalement, la montée du cinéma d'art et d'essai fut parallèle à l'ascension de la « superstar » Amitabh Bachchan. Le succès de ses rôles de jeune homme en colère modifia la physionomie du cinéma indien. Des films rassemblant de nombreuses vedettes firent leur apparition, les budgets des productions montèrent en flèche, le spectaculaire primait et le public adora. L'arrivée de la télévision amena un bref déclin mais, dans les années 1990, le cinéma indien avait acquis sa personnalité propre. Il convient donc de faire une distinction entre les cinémas d'avant et après 1990.

### DEPUIS LES ANNÉES 1990

Dans la dernière décennie, les succès au box-office montrent comment le cinéma grand public s'est transformé en peu de temps. C'est un tout autre monde dans le fond et la forme. L'accent reste mis sur le divertissement mais les numéros chantés et dansés, violents et de mauvais goût, ont laissé place à des séquences de danses très bien chorégraphiées qui font penser aux grands films musicaux hollywoodiens. Une bonne intrigue romanesque, des scénarios construits, un jeu nuancé, des personnages crédibles : Bollywood semble avoir acquis un vernis international tout en poursuivant son histoire d'amour avec son public qui veut de la fantaisie, du *glamour* et cherche à échapper à la banalité du quotidien.

Les développements de la dernière décennie ont entraîné cette mutation. Un nouveau public est apparu dans les villes ; une nouvelle génération de réalisateurs, de producteurs, d'acteurs a pris possession de l'industrie du film. Les enfants des professionnels de l'industrie cinématographique ont suivi les traces de leurs parents mais cette nouvelle génération bénéficie d'un vrai bagage d'études cinématographiques, d'une habitude du cinéma international et a participé à de

nombreux festivals du film à travers le pays. Ses modes de pensée sont en accord avec ceux du public qu'elle vise. Les salles multiplexes poussent comme des champignons et l'élite de la jeunesse urbaine va voir les films indiens avec le même enthousiasme que les films hollywoodiens. Non seulement on entend les musiques de films partout, mais elles sont même dansées dans les discothèques fréquentées par la jeunesse aisée, qui représente un pourcentage relativement faible de la population mais constitue, en chiffre absolu, une masse suffisante pour rendre un film financièrement rentable.

Le résultat est un cinéma qui place très haut la barre pour les budgets comme pour la qualité des thèmes et des personnages.

Aujourd'hui, un colosse sexagénaire, Amitabh Bachchan, est toujours la superstar aux registres très divers. Dans la génération suivante, son homologue indétrônable est Shahrukh Khan. Il a été la vedette des succès récents *Kabhi Alvida Na Kehna (Never say goodbye)* et *Don*, réalisés par Karan Johar, fils du populaire producteur Yash Johar. Le film qui a fait sensation est *Omkaara* de Vishal Bhardwaj, inspiré de *Othello* de Shakespeare qui remporta un succès phénoménal aux États-Unis. Au sommet de la vague on trouve *Krrish*, un grand succès en Amérique et en Angleterre aux effets spéciaux spectaculaires, et l'irrésistible Hrithik Roshan accompagné d'Abhishek Bachchan, fils d'Amitabh. Dans ce film, Aishwarya Rai est souriante et pleine d'entrain, un changement bienvenu après le rôle larmoyant de Umrao Jaan qu'elle tenait dans la version 2006 du classique de *Muzaffar Ali (1982)*. *Rang de Basanti* (2005) a suscité débats animés et polémiques entre



**Memories in the Mist, de Buddhadeb Dasgupta.**

supporters et détracteurs en raison de son contenu. Le film qui a gagné tous les cœurs est *Lage Raho Munnabhai* avec Sanjay Dutt où le Mahatma Gandhi apparaît constamment à Munnabhai comme la voix de sa conscience. C'est un film tendre et désopilant. *Munnabhai* et *Rang...* critiquent durement les conditions de vie de la jeunesse d'aujourd'hui et revisitent le gandhiisme dont on n'entendait plus parler.

La plupart des lauréats du FTII de Puna et du nouvel Institut Satyajit Ray à Calcutta se consacrent au cinéma grand public tout en participant au développement de la qualité du cinéma en général. Ketan Mehta, un des leaders du cinéma d'art et d'essai des années 80, a réalisé une grosse production, *The Rising*, avec une grande star, Aamir Khan, également acteur principal de *Rang...*

Les marchés s'ouvrent pour ce nouveau cinéma indien, plus sophistiqué et mieux reçu internationalement. Parallèlement, les quelques réalisateurs de la première période continuent à faire leur propre cinéma (Adoor Gopalakrishnan, Shaji, Buddhadeb Dasgupta, Aparna Sen, Goutam Ghose, Jahnu Barua, Sudhir Mishra...). Ils poursuivent leur chemin, partici-



© Damien Clavel

part à des festivals internationaux, gagnent des récompenses et la faveur du public. Le NFDC diminue aujourd'hui son effort financier. Un réseau de salles de cinéma d'art et d'essai n'a jamais été créé en Inde. Ces films doivent se contenter d'être présentés au Festival national ou dans le Panorama du Festival international en Inde. Cette dernière décennie, les festivals internationaux ont fleuri à Delhi (*Osian's Cinefan Festival of Asian Cinema*), Trivandrum, Mumbai, Calcutta, Puna et maintenant Bangalore. Ont émergé les réalisateurs Bappaditya Bandopadhyay, Rajat Kapoor, Kanika Verma, Anjani Kumar. Les multiplexes permettent une large mise en circulation des films, en hindi surtout.

Le gouvernement est maintenant conscient des bénéfices financiers générés par le cinéma et souhaite en faire la promotion internationale. Des contrats de coproduction commencent à être signés ou ont été signés. Avec de nouvelles sources de financement, corporatisme et professionnalisme se développent. Le principal obstacle reste cependant l'industrie cinématographique elle-même qui ne semble pas capable de retrouver des thèmes porteurs. Après un siècle d'existence du cinéma, une vraie réflexion est entamée, gouvernement et élite intellectuelle s'accordent à reconnaître que le cinéma est un élément majeur de la vie indienne. ■



*Ahmedabad*, par Frédéric Delangle, Fage éditions, 2006, 92 p., 31x24 cm à l'italienne

ISBN 978 2 84975 086 5

« Pour la première fois je rentrais dans une ville en

ayant l'impression de rentrer dans un décor » remarque

F. Delangle qui a photographié Ahmedabad la nuit, à la chambre, lorsque son grouillement le cède à l'errance de silhouettes fantomatiques rendues transparentes par les pauses longues sous « une lumière famélique ». Pierre Cadot, architecte du patrimoine donne un aperçu désabusé sur la situation paradoxale d'un centre ancien aux demeures patriciennes désertées et devenu le refuge d'intouchables jadis interdits de séjour. Le saisissement est renforcé par la qualité d'impression de ces images irréelles où, dans l'amoncellement du décor, la vie, de prime abord imperceptible, semble sourdre de sa propre trace en un temps paradoxal.

Mais ce qui vient ainsi au jour n'engage-t-il pas à voir cette vérité nocturne, celle de « toute une Inde souterraine, qui eût veillé en secret sur l'Inde des villages (...) pendant que se préparaient à retourner en poussière les villes, chimériques et théâtrales » (Malraux, *Antimémoires*) ? Ce livre engage à retourner notre regard et à vérifier que « la rue indienne aime la nuit (...) et que l'on y dorme souvent (...) n'est pas un signe de misère, c'est un trait de mœurs » (Guy Deleury, *Le modèle indien*, éd. Kailash).

Philippe Levreaud

**Thierry Ermakoff** a rejoint l'Enssib où, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, il est chargé de mission Partenariats. Il était auparavant conseiller pour le livre à la Drac Auvergne.



**Ahmed Radjai** a quitté la bibliothèque de Conflans-Sainte-Honorine pour prendre, le 1<sup>er</sup> septembre 2006, la responsabilité

du secteur adulte à la nouvelle médiathèque de Morsang-sur-Orge (91), prévue pour ouvrir au début de l'automne 2007.



**Caroline Wiegandt** est la nouvelle directrice de la médiathèque de la Cité des sciences depuis décembre 2006. Elle était directrice des services et des réseaux, puis directrice générale adjoint à la BnF.



© P. Dana

© P. Dana

Élections à l'AG du groupe Aquitaine, Médiathèque de Gradignan, février 2007.

## PRÉCISION N°30

■ Michèle Battisti était l'auteur des photos illustrant le reportage de Christine Baryla sur le Congrès de l'Ifla à Séoul.

## En bref

### ■ SÉMINAIRE DES GROUPES REGIONAUX, BLOIS 2007

Au terme d'une intense activité, l'ensemble des nouveaux bureaux régionaux a été élu en ce début d'année. Les nouveaux présidents se sont donc rendus au séminaire des groupes régionaux accueilli cette année par le Groupe Centre, à Blois, les 3 et 4 février.

### Ateliers

Dès le samedi matin, après un tour de table de présentations, les participants se sont répartis en quatre ateliers : communication, journées d'étude, formation et VAE, et budget.

### • Communication :

*Bibliothèque(s)* apparaît à tous comme un outil dont il faut se saisir et une vitrine des activités de l'association. La nécessité de constituer un nouveau réseau de correspondants actifs dans les groupes régionaux en est le corollaire. Une journée de formation des correspondants a été demandée par la rédaction et un *vademecum* sera rédigé à leur attention. Le principe suggéré de leur participation au comité de rédaction à tour de rôle a été adopté par ce dernier.

Le fonctionnement parallèle et l'utilité complémentaire de la *Lettre électronique*, la réfection du site web après audit ont été abordés, ainsi que la réalisation d'un nouveau matériel de présentation de l'association (plaquettes, power point).

• **Journées d'études** : après avoir insisté sur l'importance de cette activité, notamment pour

les personnels de catégorie C, il a été souligné l'importance de la détermination du contexte de ces journées et des partenariats locaux à développer. Pour une meilleure répartition de ces JE dans le temps et dans l'espace comme pour leurs thématiques, l'idée d'une validation en AG a été soulevée, ainsi que la mise en place d'un pilotage pour leur organisation au sein du CA. Un tableau de référence des intervenants sera établi par le siège.

• **Formation et VAE** : pour beaucoup, l'ABF apparaît avant tout comme un centre de formation. Les dossiers de VAE affluent et sa mise en place est un succès, entraînant la demande de la constitution d'un groupe de travail qui lui serait spécifiquement dédié. Toutefois, la situation de ces centres de formation apparaît contrastée selon les régions rendant difficile une approche globale de leur fonctionnement.

• **Budget** : bien que la maquette budgétaire de mars 2006 reste d'actualité, la mise en place des nouveaux statuts implique « une culture à acquérir, et dont il faut maintenant s'imprégner » pour reprendre les mots du nouveau trésorier, Pascal Wagner. À ces fins, une « journée des trésoriers » est d'ores et déjà à l'étude.

Après la lecture des rapports de ces ateliers et leur discussion, l'après-midi s'est conclu par la visite de la Bibliothèque Abbé Grégoire sous la conduite de sa directrice, Catherine Bony.

### Élection du bureau national

Conformément aux nouveaux statuts de l'ABF, l'ensemble des présidents de groupes régionaux a élu le nouveau bureau le dimanche matin. Gilles Éboli et le bureau sortant ont souhaité la bienvenue

aux nouveaux élus, et Dominique Arot a voulu, dans sa déclaration d'intention, rappeler aux présents la dimension militante de l'ABF.

### Commissions

La détermination des différentes commissions et groupes de travail a été débattue l'après-midi, après lecture par Gilles Éboli des propositions remontées : la commission Sorcières s'élargirait en commission « Jeunesse », Annick Guinery (GIF) se propose de succéder à Françoise Danset à la commission « Coopération et développement », et Françoise Privat (Centre) à Marie-Thérèse Duthoit pour la commission « Vie de l'association ». Marie-Noëlle Andissac (Midi-Pyrénées) s'est portée candidate pour reprendre la commission « Accès des handicapés aux bibliothèques ». Parmi les nouvelles propositions, Franck Queyraud (PACA) souhaite animer une commission « Bibliothèque hybride », et Pascal Wagner un groupe de travail dédié aux finances de l'Association. Enfin, le rôle de l'ABF dans l'Interassociation archives-bibliothèques-documentation (IABD) a été souligné, ainsi que la nécessité d'établir son protocole de fonctionnement et de désigner des porte-parole sur les quatre principaux dossiers en cours : loi DADVSI, loi Sarkozy sur le fichage des données de connexions numériques, loi sur le droit de prêt, et projet de Bibliothèque numérique européenne (BnE).

### Calendrier

La première réunion du Bureau national se tiendra le 5 mars et le Conseil national se réunira le 25 mars en marge du Salon du livre de Paris.

## ■ LE NOUVEAU BUREAU DE L'ABF

Dominique Arot, *président*  
Jacques Sauteron, *secrétaire général*  
Marie-Josée Rich, *vice-présidente*  
Annie Coisy, *vice-présidente*  
Pascal Wagner, *trésorier*

**Dominique Arot**, né en 1950 à Orléans, a suivi des études supérieures de lettres et de musicologie à la Sorbonne (Paris IV) et à l'université de Poitiers. À sa sortie de l'École nationale supérieure des bibliothèques en 1976, il est affecté à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou à son ouverture. Il est ensuite conservateur des bibliothèques départementales du Loiret, de la Creuse puis du Lot. En 1988, il revient à la BPI comme chef de service. En 1991, il est nommé à la Direction du livre et de la lecture au ministère de la Culture, où il occupera les fonctions de chef de département. En 1997, il devient secrétaire général du Conseil supérieur des bibliothèques. Il est directeur de la BM de Lille depuis janvier 2003. Il a publié de nombreux ouvrages et articles à propos des bibliothèques. Il mène également des activités universitaires d'enseignement et de recherche dans les domaines des bibliothèques, de la littérature et de la musicologie, comme en témoignent ses publications concernant, plus particulièrement, François Mauriac et André Gide.

**Annie Coisy**, née en 1953 à Dieppe, normalienne, agrégée de lettres classiques, enseigne dans le Secondaire de 1975 à

1982 puis se réoriente vers les bibliothèques et, après l'obtention du DCB en 1983, est affectée comme conservateur-adjoint à la BM classée de La Rochelle. Elle y exerce des fonctions liées au patrimoine, mais aussi au réseau intercommunal de lecture publique (bibliobus, médiathèques annexes). Pour des raisons familiales, elle demande en 1991 sa mutation pour le SCD de Lyon 1, où elle prend la responsabilité de la section sciences, également CADIST de chimie. La perspective de création d'une université nouvelle l'amène ensuite à postuler pour Lorient (antenne délocalisée du SCD de l'université de Bretagne occidentale) et à prendre, dès la création de l'université de Bretagne-Sud en 1995, la direction du tout nouveau SCD implanté à Lorient et à Vannes, poste qu'elle occupe encore actuellement. Elle a conservé dans ses fonctions actuelles une activité pédagogique importante, tant dans le domaine de la formation professionnelle que de l'enseignement supérieur (participation à deux filières liées au patrimoine et à l'édition).

**Marie-Josée Rich**, née en 1953 à Lille, a suivi des études de langues et civilisations romanes à Lille. Après un CAFB lecture publique, elle est nommée directrice de la médiathèque d'Hénin-Beaumont (1978) et participe à l'organisation du colloque « Une ville qui lit est une ville qui vit » monté par le conseil régional en novembre 1981. Elle y crée entre autres une artothèque consacrée à la photographie. En 1987, elle prend la direction de la bibliothèque de Villeneuve-



Le nouveau bureau national à Blois. De gauche à droite : Dominique Arot, Marie-Josée Rich, Pascal Wagner, Jacques Sauteron. Manque Annie Coisy.

d'Ascq, ville nouvelle de Lille-Est. Avec 45 heures hebdomadaires d'ouverture, cette médiathèque est avec Roubaix un équipement novateur pour l'époque dans la région. Elle quitte la région Nord en 1996 et dirige la Bibliothèque départementale de l'Aube, petite BDP innovante relancée par Simon Cane où la desserte scolaire et le prêt direct ont été supprimés et où une navette hebdomadaire dessert chaque bibliothèque rurale. Dans cette région, qui se voit dotée de 3 BMVR, la coopération n'est pas un vain mot. Elle est très impliquée dans l'agence Interbibly qui travaille régulièrement avec l'ABF Champagne-Ardenne.

**Jacques Sauteron**, né en 1974 à Sainte-Foy-lès-Lyon, suit sa scolarité dans différentes grandes villes de France (Lyon, Nantes, Toulouse, Lille). Curieux de nature et passionné tant par les progrès scientifiques et techniques que par l'histoire des civilisations humaines, il hésitera un temps avant de rejoindre l'UFR d'histoire de l'université Charles de Gaulle/Lille III. Il en sort diplômé d'une Licence en 1997. Son intérêt pour les livres et la littérature, mais également son souhait de lutter contre la fracture numérique et « l'illectronisme »

l'amènent à s'intéresser aux métiers des bibliothèques. Il réussit en 1999 le concours de bibliothécaire territorial externe et occupe un premier poste au sein de la BDP de l'Oise à partir du 1<sup>er</sup> juin 2000. De là naît sa première rencontre avec l'ABF. En 2004, il rejoint la BU de Saint-Quentin-en-Yvelines où il participe au suivi de l'aménagement de la nouvelle BU. Depuis septembre 2006, il dirige la Bibliothèque d'étude et d'information à Cergy-Pontoise. Il travaille par ailleurs à un mémoire sur l'histoire de l'ABF sous la responsabilité de Jean-Yves Mollier. Il a également repris la succession de Yves Desrichard pour assurer un cours d'administration des bibliothèques au sein de l'IUT René Descartes de l'université Paris V.

**Pascal Wagner**, né en 1957 au Vigan (dans les Cévennes) est tombé dans une bibliothèque quand il était petit : les effets sont restés permanents chez lui. Ayant heureusement renoncé à une carrière de rock-star, il passe son CAFB et entre comme vacataire à la BM de Montpellier, avant d'y être recruté comme sous-bibliothécaire pour créer la discothèque, dont il restera le responsable durant presque

dix-neuf ans. En 2000, il intègre la Médiathèque de Saint-Jean-de-Védas lors de sa création, où il s'occupe du secteur vidéo. Mais il reste en contact avec la musique en s'investissant dans l'ACIM. Depuis novembre 2004, il assure la direction de la médiathèque. Il a participé activement à la révision de la classification des documents musicaux (« PCDM4 ») ainsi qu'au groupe de travail sur les enregistrements sonores du Comité français Unimarc. Il intervient dans des formations concernant le catalogage et la classification.

■ LES BUREAUX DES GROUPES REGIONAUX

• ALSACE



Danielle Taesch, (Pdte, BM Mulhouse, 68); Anne Marie Bock (dir. Médiathèque

de Haguenau, 67); Catherine Donnadiou Trocmé (BNU Strasbourg, 67); Janou Neveux (CTL de la communauté urbaine de Strasbourg, 67); Sylvie Kempf (BM Riedisheim, 68); Céline Corbières-Sigrist (Médiathèque départementale du Haut-Rhin); Magalie Risser (BNU Strasbourg, 67); Sophie Jacques (Médiathèque Sud, Illkirch Graffenstaden, 67); Isabelle Ramon, (BM Mulhouse, 68); Aude Roller (BM Strasbourg, 67); Agnès Wisniewski (SCD université Marc Bloch, Strasbourg, 67); Jean Marie Grandadam (AQC-BM Colmar, resp.annexe Europe, 68); Jean Louis Gebel (Trés., SCD UHA, Mulhouse, 68)

• AQUITAINE



Anne Artemenko (Pdte, BDP Gironde); Claudine Couraud-

Delaunay (Vice-pdte, BM Mérygnac, 33); Magali Escatafal (Secr., SCD Bordeaux-1, 33); Christine Guy (Trés., Médiathèque municipale de Floirac, 33) a.artemenko@csg33.fr

• AUVERGNE

Le groupe n'a pas été en mesure de présenter un nouveau bureau.

• BOURGOGNE



Pascale Fontenille (Pdte, BD Sône-et-Loire); Sophie Rat (Vice-pdte,

BM Dijon, 21); Pascal Schmitt (Secr., SCD Dijon, 21); Christian Pierdet (Trés.) p.fontenille@csg71.fr

• BRETAGNE



Annie Coisy (Pdte, SCDU Bretagne-Sud (Lorient-Vannes-Pontivy, 56); Marianne

Masson (Vice-pdte, BM Vannes, 56); Marie Le Clanche (Secr., Bibliothèque départementale d'Ille-et-Vilaine); Anne Girardet (Trés., BM Rennes, 35); Sophie Gonzalès (Trés. adj., BMVR Rennes-Métropole, 35); Annick Sotéro (Secr. adj., SCD Rennes 1, 35); Olivier Pichon (correspondant du groupe et webmestre, BMVR Rennes-Métropole, 35) annie.coisy@univ-ubs.fr

• CENTRE



Olivia Maigre (Pdte, dir. des bibliothèques de Saint-Jean-de-la-Ruelle, 45);

NN (Vice-pdte.); Françoise Privat (Secr., DLP du Loir et Cher); Anita Port (Trés., dir. BM Communauté du Pays de Vendôme, 41) olivia.maigre@laposte.net

• CHAMPAGNE-ARDENNE



Marie-Josée Rich (Pdte, BDP de l'Aube); Claude Dehove (Pdte adj., SCD

Université de Reims Champagne-Ardenne, 51); Myriam André (Secr., SCD Université de Reims Champagne-Ardenne, 51); Chantal Husson (Trés., BMVR de Châlons-en-Champagne, 51); Richard Roy (Secr. adj., Bibliothèque de Reims-Cathédrale, 51); Marie-Odile Jeulin (Trés. adj., BMVR de Châlons-en-Champagne, 51) marie-josee.rich@csg10.fr

• FRANCHE-COMTÉ



Claude Andréoni (Pdt, BM Besançon, 25); Brigitte Demange (Vice-pdte,

BM Besançon, 25); Martine Renaude (Vice-pdte, BM Isle-sur-le-Doubs, 25); Charles Delepelaire (Secr., BDP du Doubs); Claire Chabaneix (Trés., Médiathèque départementale de Belfort, 90); Danièle Gentit (Secr. adj., BDP du Doubs); Yves Bourdais (Trés. adj., Médiathèque départementale du Doubs, 25) claude.andreoni@besancon.fr

• GUADELOUPE

Béa Bazile (Pdte, BDP Guadeloupe); Claude Guillou (Vice-pdt, Médiathèque du Lamentin); Danielle Renier Deglas (Secr., Médiathèque du Lamentin); Murielle Mesinele (Trés., Médiathèque du Lamentin) bea.bazile@csg971.fr

• ÎLE-DE-FRANCE (GIF)



Jacques Sauteron (Pdt, dir. Bibliothèque d'étude et d'information, Cergy-Pontoise,

95); Nadine Batude (Secr., BU Nanterre, 92); Sylvie Larigauderie (chargée de la Formation); Marie-Laure Gestin (Trés., BM Brochant, Paris); Sophie Poujol-Marchaud (Vice-pdte, AP-HP); Elisabeth Rozelot (Chargée de la communication, dir. Réseau Lecture publique, Créteil, 94); Cécile Trévian (Vice-pdte, Médiathèque Agglo. St-Quentin-en-Yvelines, 78) jacques.sauteron@cergypontoise.fr

• LANGUEDOC-ROUSSILLON



Pascal Wagner (Pdt, Médiathèque Saint-Jean-de-Védas, 34); Aline Béraud

(Vice-pdte, Médiathèque de la Com. Agglo. Narbonne, 11); Murielle Gaillet (Vice-pdte, Médiathèque de Montpellier, 34); Sandrine Sogne (Secr., Médiathèque de Nîmes, 30); Christophe Girard (Trés., Médiathèque Saint-Jean-de-Védas, 34) pascal.wagner@wanadoo.fr

• LORRAINE



Marie-Danièle Milandri (Pdte, Médiathèque du Pontiffroy, Metz, 57); Isabelle Huber

(Vice-pdte, Médiathèque de Nancy, 54); Julie Brau (Secr., Médiathèque du Pontiffroy, Metz, 57); Aurélie Lafargue (Trés., Médiathèque de Metz, 57) mdmilandri@gmail.com

• MIDI PYRÉNÉES



Martine Itier-Cœur (Pdte, BM Toulouse, 31); Marie-Noëlle Andissac (Vice-pdte,

Médiathèque José Cabanis, Toulouse, 31); Marie-Noëlle Montsérié (Vice-pdte); Agnès Bach (Secr., SICD



BU Toulouse, 31) ; Michèle Cabrera (*Trés.*, Médiathèque de Tournefeuille, 31) ; Anne-Marie Moisy-Kirschbaum (*Secr. adj.*) ; Eliane Bories (*Trés. adj.*, Médiathèque départementale de la Haute-Garonne) martine.itier-cœur@mairie-toulouse.fr

#### • NORD-PAS-DE-CALAIS



Dominique Arot (*Pdt*, dir. BM Lille, 59) ; Anne Verneuil (*Vice-pdte*, dir. Médiathèque

d'Anzin, 59) ; Corinne Leblond (*Vice-pdte*, SCD université d'Artois, Arras, 62) ; Valérie Barbage (*Secr.*, Médiathèque Saint-Amand-les-Eaux, 59) ; Laurence Gouillieux (*Trés.*) darot@mairie-lille.fr

#### • NORMANDIE



Sylvie Cordier (*Pdte*, dir. BM Petit-Quévilly, 76) ; Françoise Legendre (*Vice-pdte*, dir. BM

Rouen, 76) ; Laurence Vastel (*Vice-pdte*, BM Cherbourg, 50) ; Dany Ducret (*Secr.*, BDP de la Manche) ; Claire Vaillant (*Trés.*, Médiathèque de Granville, 50) sylvie.cordier@petit-quevilly.fr

#### • PARIS



Anne-Françoise Bonnardel (*Pdte*, BnF) ; Joëlle Muller

(*Vice-pdte*) ; Marie-Joëlle Tarin (*Secr. gén.* BU Sorbonne) ; Maria Witt (*Secr. gale adj.*, bibliothécaire, chargée de mission, expert certifié) ; Catherine Omont (*Trés.*, BnF) anne-francoise.bonnardel@bnf.fr

#### • PAYS DE LOIRE

Annick Thomas Hervouet (*Pdte*, BM Angers, 49) ; Anne Lemoine (*Vice-pdte*, BM Nantes, 44) ; Elisabeth Cailleau (*Secr.*, Bib.



Communauté de Communes de Saint-Florent-le-Vieil, 49) ; Jacqueline Beaussant-

Lafleur (*Trés.*, BDP de Loire Atlantique) abfpaysdeloire@free.fr

#### • PICARDIE



Marie-Pierre Cauvin-Carlier (*Pdte*, Bibliothèques d'Amiens Métropole,

80) ; Françoise Atron (*Vice-pdte*, BDP de l'Aisne) ; Laetitia Bontan (*Vice-pdte*, Bibiothèque de Laon, 02) ; Christiane Mecozzi (*Vice-pdte*, Bibliothèque de Pont-Saint-Maxence, 60) ; Jean Michel Ducellier (*Secr.*, Communauté de Communes du Doullanais) ; Béatrice Herbillon (*Trés.*, Bibliothèque de Belle-Église, 60) mp.cauvin@amiens-metropole.com

#### • POITOU-CHARENTES-LIMOUSIN



Agnès Gastou (*Pdte*, BM Saint-Léonard-de-Noblat, 87) ; Anne-Marie Delaune

(médiathèque IUFM Limoges, 87) ; Sonia Hennequin (BFM Limoges, 87) ; Daniel Le Goff (BFM Limoges, 87) ; Philippe Pineau (médiathèque CE Thales Avionics Chatellerault, 36) ; Françoise Roboam (médiathèque Michel Crépeau La Rochelle, 17) biblio87@wanadoo.fr

#### • PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Gilles Éboli, (*Pdt*, dir. Bibliothèque Méjanes, 13) ; Pierre Triballier (*Vice-pdt*,

Médiathèque de Hyères, 83) ; Franck Queyraud (*Secr.*, Médiathèque St-Raphaël, 83) ; Catherine Picard, (*Trés.*,

BDP Bouches du Rhône) ebolig@mairie-aixenprovence.fr



• RÉUNION  
Marie-Jeanne Legentilhomme (*Pdte*, BDP) ;

Sandrine Defaud (*Vice-pdte*, Médiathèque de Bras-Panon) ; Jocelyne Benard (*Secr.*, Médiathèque du Tampon) ; Régine Huet (*Trés.*, Archives municipales de Saint-Joseph) p.legentilhomme@ool.fr



#### • RHÔNE-ALPES

Christine Colas, (*Pdte*, Bibliothèques d'Annecy, 74) ;

Martine Cribier, (*Vice-pdte*, Bibliothèque d'Echirolles, 38) ; Pascale Galesne, (*Secr.*, médiathèque de Bourgoin-Jallieu, 38) ; Maurice Balmet, (*Trés.*, BM Oullins, 69) ccolas@agglo-annecy.fr

### UNE NOUVELLE VIE POUR FRANÇOISE DANSET

L'émotion était au rendez-vous ce vendredi 9 février 2007 à la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône pour le départ à la retraite de Françoise Danset. Proches et équipe réunis ont en effet fêté « DD » (« Dame Danset ») au soir d'une carrière administrative riche et bien remplie et à l'orée d'une nouvelle, sans doute plus libre et tout aussi active.

Françoise Danset a exercé toute sa carrière en lecture publique et dans la fonction publique territoriale. Elle rejoint successivement la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence, les bibliothèques de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et la Bibliothèque départementale du Val-d'Oise, après un bref passage à la Direction du livre et de la lecture pour terminer à la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône et y mener à bien, de la conception à l'ouverture, le projet de construction d'un bâtiment par les Archives et la Bibliothèque départementales. Une carrière militante aussi, avec de nombreux engagements dans les pays en développement, dans les associations internationales comme l'Ifla ou Eblida, dès 1990 à l'ADBDP et, bien évidemment, à l'ABF.

Faut-il rappeler ici tout ce que l'ABF doit à celle qui fut notre présidente de 1989 à 1994 ? Éluë à la tête de la section des bibliothèques publiques à son arrivée en région parisienne, Françoise Danset parvient à la présidence de l'association en 1989. Deux mandats s'ensuivront, exercés durant une période mouvementée avec la longue bataille des statuts et le début du débat sur le droit de prêt, mais marqués par des résultats positifs : la reconnaissance de la formation d'auxiliaire, la création des commissions, du séminaire des groupes régionaux, le changement statutaire de quatre à deux sections. Après le passage de témoin à Claudine Belayche pour la poursuite du débat sur le droit de prêt, Françoise Danset s'est lancée dans les activités internationales et l'animation de la commission Coopération et développement. C'est à ce terrain toujours privilégié qu'elle souhaite désormais consacrer son inlassable énergie et son irremplaçable expérience, professionnelle et humaine. L'ABF lui adresse ses remerciements les plus sincères et les plus chaleureux et un au revoir plein d'affection et de reconnaissance.



■ **ADHÉRER EN LIGNE À L'ABF !**

C'est possible depuis la fin décembre sur le site de l'ABF en page d'accueil. La procédure est très simple : il suffit de cliquer sur «adhésion en ligne 2007», de suivre les instructions et de remplir le plus minutieusement possible le bulletin d'adhésion avec vos coordonnées professionnelles et personnelles. Il vous faudra choisir le montant de votre cotisation en fonction de vos revenus et décider de vous abonner à la revue *Bibliothèque(s)* ou non (mais nous vous y incitons vivement : notre revue est le principal support de communication de l'ABF). Après la validation, vient le moment du règlement qui ressemble comme deux gouttes d'eau à n'importe quel achat en ligne. Fin janvier, 273 personnes avaient déjà adhéré en ligne dont 59 premières adhésions !  
[www.abf.asso.fr](http://www.abf.asso.fr)

■ **L'ART EN VOYAGE**

Le groupe Art de l'ABF organise un voyage d'étude en Allemagne, à Munich et Nuremberg, du 20 au 24 juin prochain en partenariat avec l'association Arbeitsgemeinschaft der Kunst und Museumsbibliotheken (AKMB), avec le BI-International et le Goethe Institut. Ce voyage s'adresse en priorité aux bibliothécaires et documentalistes en art. Renseignements : Cécile Arnaud, de préférence par courriel à : [cecile.arnaud@culture.gouv.fr](mailto:cecile.arnaud@culture.gouv.fr)  
Tél : 01 40 20 58 95

■ **ALSACE**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'ABF Alsace s'associe au Salon du livre de Saint-Louis et au Rectorat pour proposer

une journée d'étude aux enseignants, documentalistes et bibliothécaires sur un thème d'intérêt commun : « Lecture et adolescence ». Le 11 mai à Saint Louis, Michèle Petit, Joëlle Turin et Sophie Van der Linden mêleront leurs voix à celles des écrivains présents sur le salon et dialogueront avec les professionnels. Journée gratuite pour les membres ABF et les enseignants inscrits au PAF, 15 euros pour les autres participants. Renseignements : Danielle Taesch, BM de Mulhouse  
Tél : 03 89 46 52 88, Catherine Mathieu, médiathèque Le Parnasse-Saint-Louis.  
Tél : 03 89 69 52 43 ou Annick Aubert, Rectorat de l'académie de Strasbourg.  
Tél : 03 88 23 37 35

■ **BOURGOGNE**

Une journée d'étude consacrée à la présentation de logiciels de bibliothèque prévue pour le courant

du mois de juin est en cours d'élaboration. Rens. : Pascale Fontenille : [p.fontenille@cg71.fr](mailto:p.fontenille@cg71.fr)

■ **FRANCHE-COMTÉ**

Les inscriptions pour le Centre de formation ABF Franche-Comté sont ouvertes pour l'année 2007/2008. Contacts : Claude Andréoni  
Tél : 03 81 51 10 35 ou Charles Delepeleire  
Tél : 03 81 25 84 71  
Le groupe organise une Journée d'étude sur le bénévolat le jeudi 12 avril à la bibliothèque d'Amancey (25) (*sous réserve*). Programme : 9h30-11h30 : intervention de M. Guthleben ; 11h30-12h00 : questions. 13h30-14h00 : visite de la bibliothèque d'Amancey ; 14h00-15h00 : témoignages de bénévoles ou de salariés travaillant avec des bénévoles, suivis d'un échange jusqu'à 16 h. Inscription gratuite. Repas et frais de déplacement à la charge des participants.

■ **NORMANDIE**

Trois journées ABF sont programmées ce deuxième trimestre. Lundi 19 mars : valorisation des bibliothèques patrimoniales à l'heure des nouvelles technologies à Avranches (50) : visite du Scriptorial le matin, et interventions de Jacqueline Vastel et Bernard Huchet l'après-midi. Dimanche 13 mai : rencontre au Salon du livre de Caen (14) sur le thème « La bibliothèque à la conquête du virtuel », interventions de Françoise Legendre et Pierre-Yves Cachard, modérateur Laurent Delabouglise. 4 et 5 juin : reprise, à Dieppe (76), des deux journées d'étude « Musique et Internet » qui ont déjà eu lieu en 2006 à la Médiathèque de Granville. Y seront abordés les aspects techniques, économiques et juridiques de ce sujet d'actualité par Gilles Rettel.

**CLAUDINE LEHMANN (1930-2006)**

Claudine Lehmann est morte le dimanche 26 novembre 2006. Pour beaucoup d'entre nous elle restera « Catho » tant sa vie entière a été liée à l'Institut catholique où elle fit ses études, prépara sa licence d'histoire, son diplôme d'enseignement supérieur passés à la Sorbonne, et vécut toute sa vie professionnelle. Elle entra à l'École des bibliothécaires documentalistes et, toute jeune diplômée, elle prit la direction de la bibliothèque dont elle fut la première bibliothécaire professionnelle. Comme chef de service, elle savait stimuler son équipe, encourager ses collaborateurs, inspirer le sens du travail bien fait. Elle fut bientôt elle-même professeur à l'EBD où elle enseignait le catalogage, la classification, l'histoire et la bibliographie des sciences religieuses, avant de prendre la direction des cours du soir, tâche qu'elle assumait de 1977 à 1995. Ses élèves conservent le souvenir d'un professeur remarquable, qui faisait aimer jusqu'au catalogage, rendant vivantes les normes les plus austères que son expérience professionnelle savait illustrer d'exemples parlants. Grâce à son réseau d'amis, elle put s'entourer de professeurs de haut niveau. D'un jugement sûr et bienveillant, elle savait tirer le meilleur de chacun de ses élèves. Très investie dans les associations professionnelles, elle fut longtemps trésorière de l'ABF. Elle ne manquait pas les congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, ni ceux de LIBER, la Ligue des bibliothèques européennes de recherche. Guust van Wesemael, le coordinateur professionnel de l'Ifla, appréciait beaucoup son caractère direct, accueillant et plein d'humour. Très heureuse dans son métier de bibliothécaire, elle souffrit de devoir prendre sa retraite. Dans les années 1980, elle ressentit les premières atteintes de la polyarthrite rhumatoïde évolutive qui la fit beaucoup souffrir. Sans jamais se plaindre, elle restait constamment gaie et accueillante, s'intéressant aux autres, malgré la progressive disparition de son autonomie. Elle laissera le souvenir d'une bibliothécaire heureuse, qui a marqué toute une génération par ses qualités humaines et professionnelles.

Geneviève Boisard

## Voyage d'étude

Groupe Midi-Pyrénées

# Swingin' London

Voyage d'études à Londres, 23-25 octobre 2006

À l'occasion d'un colloque sur le devenir des bibliothèques européennes organisé par l'Ambassade de France et l'Institut français de Londres, des liens ont pu se nouer avec le Cilip, association presque homologue de l'ABF, et déboucher sur un parcours à travers les bibliothèques londonniennes.

Après le succès du voyage à Barcelone en 2005<sup>1</sup>, qui nous avait permis de découvrir les modes de fonctionnement des différents types de bibliothèques et leurs rapports aux collectivités territoriales, le groupe ABF Midi-Pyrénées, toujours en partenariat avec le CFCB, a souhaité se tourner vers d'autres horizons. Le Royaume-Uni qui, pendant quelques années, avait cessé d'appuyer ses bibliothèques, semblait se ressaisir et, à cet égard, nous paraissait intéressant.

Edward Dudley, collègue anglais chargé au Cilip des relations internationales, ancien directeur d'écoles de bibliothécaires britanniques, nous a aidés à choisir les bibliothèques les plus pertinentes de chaque catégorie et à prendre des contacts avec leurs responsables pour cinq visites et un après-midi de temps libre.

Le premier jour, après un vol très matinal et l'accueil d'une guide déconcertante mais drôle malgré elle (tout allait mal en Grande-Bretagne, et c'était la faute de Tony Blair !), nous rejoignons le British Museum par les jardins de Kensington. Cet établissement, qui fut longtemps la bibliothèque nationale, a conservé sa façade de temple grec et son immense salle de lecture circulaire. Les magasins périphériques ont été supprimés, en revanche, pour dégager un magnifique espace couvert d'une voûte de l'architecte Foster (le Carré d'art de Nîmes), visité par de nombreux groupes, scolaires notamment. Sa paradoxale modernité a d'ailleurs l'air de surprendre encore ses bibliothécaires qui verront l'an prochain les espaces

de travail entièrement recouverts d'un faux plancher destiné à accueillir une immense exposition venue de Chine.

L'après-midi, nous étions accueillis à la White Chapel Ideas Store, dans un quartier populaire où vivent des communautés d'origine pakistanaise, sri-lankaise, bengalie, antillaise... C'est un bâtiment de verre superbe, bleu et vert, où tout est fait pour attirer et retenir le public. La visite commence par le sommet, avec un bar où sont présentés revues et journaux en de nombreuses langues. On

descend ensuite dans les espaces de lecture disposés autour de salles de formation destinées aux adultes – dont une surprenante salle de massage/musculation –, pour aboutir enfin à la salle des enfants consacrée tant aux jeux qu'à la lecture. Rarement installé derrière un poste fixe, le personnel circule, à la disposition du public, et effectue la recherche professionnelle à l'aide d'ordinateurs réservés et disséminés dans la bibliothèque. Les lecteurs peuvent se charger eux-mêmes de l'emprunt grâce

à des automates de prêt ; des ordinateurs tous usages sont largement à leur disposition.

Le mardi matin, nous visitons la Swiss Cottage Library, située dans un quartier



1  
© AMMK



2  
© AMMK



3  
© AMMK



4  
© AMMK



6  
© AMMK



5  
© AMMK

1, 4 et 6. Bibliothèque White Chapel.  
2 et 3. Swiss Cottage Library.  
5. British Museum, la voûte Foster.

1. *Bibliothèque(s)*, n° 26/27, juin 2006, p. 93.



1 et 2. British Library.  
3. Barbican Library.  
4 et 5. Maughan Library,  
King's College.

plus aisé où vivent, paraît-il, écrivains et artistes. Le bâtiment, inscrit dans une ellipse, a été conçu dans les années 1970, puis fut complètement repensé au début des années 2000 en deux pôles : lettres (*humanities*) d'un côté, sciences de l'autre. Psychologie et psychiatrie, domaines d'excellence de la bibliothèque, sont clairement rattachées au pôle scientifique. Le secteur enfants, superbe association de jeux et de livres sur des niveaux différents, a été conçu et décoré par une artiste. Partout, on trouve des ordinateurs et des salles de formation à l'informatique. Seul motif

de légères frictions, la salle d'exposition est gérée par une autre structure et la concertation fait parfois défaut !

Suivait la visite de la British Library, nouvelle bibliothèque nationale ouverte il y a dix ans dans le quartier et dans les mêmes harmonies de couleurs que la gare (« gothique » !) Saint Pancras. Les abords, très compacts, sont un peu austères, impression démentie sitôt qu'on entre dans la cour – où les toits en pente et les décrochements nombreux laissent entrevoir l'imbrication

des multiples espaces – puis dans le hall central, lumineux et apaisant. L'accès est facile pour tous publics adultes. Nous y apprenons les noms des donateurs, l'histoire du bâtiment, qui a été réfléchi pendant une trentaine d'années, la symbolique des

œuvres d'art déposées dans le hall : chaîne reliant le livre et la connaissance de l'univers, tapisserie monumentale retraçant les événements du monde

moderne... Une structure métallique de plusieurs étages, en verre et en métal, offre à la vue du public la Bibliothèque royale de Georges III. Un choix de documents anciens remarquables est directement visible, sous lumière contrôlée, comme l'un des originaux de la Grande charte de 1214 (*Magna carta*). Des moyens de recherche considérables semblent mis à la disposition des lecteurs, à titre quasi gratuit, mais en même temps on fait sans complexe appel aux donateurs privés, et on loue fort cher à des organismes extérieurs les salles de conférences dotées d'équipements de pointe.

Le matin du mercredi, deux groupes se séparaient. Le premier se rendait à la Barbican Library, dans le quartier d'affaires de La City. Conçue essentiellement pour les cols blancs de cette zone peu résidentielle, ses ouvertures sont

liées au rythme de travail : 9h-17h, et le samedi matin. Le secteur enfants y est très peu développé, par contre elle est connue dans Londres comme bibliothèque musicale pour ses très nombreuses partitions, CD et même son piano (avec casque) sur réservation. Le personnel se considère comme privilégié – pas d'horaires tardifs, un public sans surprise – et vit manifestement sans trop de « turnover » ! En contrepartie, le cadre de travail fin des années 1970 est un peu triste et très daté.

Pendant ce temps, l'autre groupe partait difficilement en quête de la Maughan Library, bibliothèque du King's College, immense université construite sur plusieurs pâtés de maisons dans un somptueux style néogothique. Autrefois archives nationales, premier bâtiment officiel anti-feu avec cellules séparées, portes coupe-feu et rayonnages en ardoise, elle n'est devenue BU qu'en 2000, grâce aux travaux d'architectes inspirés qui se sont joués des difficultés et ont pu rassembler les cinq bibliothèques initiales sur 18 000 m<sup>2</sup>. Le personnel réuni autour des postes d'accueil et de prêt semble peu nombreux tandis que l'essentiel de la surveillance se fait par caméra vidéo en circuit fermé. Les horaires ont stupéfié les visiteurs : 8h30-22h du lundi au vendredi, 9h30-17h30 le samedi, 11h-19h le dimanche ; et pendant les six semaines précédant les examens, ouverture 24 h sur 24, toutes les plages de nuit étant contrôlées par vidéo surveillance. Moyennant quoi le comité des usagers, qui « en veut pour son argent », – car l'inscription, même dans une université publique, se monte à plus de 3 000 £ (4 500 €) –, paraît plutôt satisfait et réclame surtout des améliorations technologiques (wifi) ainsi que des ouvertures plus longues le week-end.

En bref, le voyage semble avoir ravi les 24 bibliothécaires (et la retraitée), souvent étonnés par des approches professionnelles différentes des leurs et par la sérénité des collègues rencontrés.

Anne-Marie Moisy-Kirschbaum

# Y a-t-il une vie après la Dewey ?

Colloque de Pau, 16 novembre 2006

Sous ce titre un peu provocateur, l'équipe de projet de la future Médiathèque Pau-Pyrénées (en association avec l'Arpel, la BPI et l'ADBGV) proposait un colloque sur « l'organisation des savoirs en lecture publique ». Cette journée a réuni environ 150 professionnels (bibliothécaires, documentalistes, libraires, un programmiste et un architecte) dans l'amphithéâtre de l'EISTI de Pau.

Organisée en six tables rondes, la journée permettait de poser de façon très approfondie la question de la présentation et de la lisibilité des collections. Après un aperçu historique sur l'introduction et la généralisation de « la » Dewey en France, la première table ronde fit le point sur les résistances qu'elle a pu rencontrer, sur ses limites actuelles et les contournements ou les solutions de remplacement qu'elle a suscités, hier comme aujourd'hui.

Le débat lancé – vivement lancé ! –, les tables rondes suivantes ont repris, une à une, toutes les différenciations, tous les partages, le plus souvent implicites, qui s'effectuent en bibliothèque publique, de la programmation des espaces aux pratiques des lecteurs : partages des espaces, des supports, des pratiques, des niveaux d'accès des publics... Ces partages se superposant souvent, on aboutit à une « grille » de présentation des collections dans laquelle la cotation des documents dérivée de la Dewey apparaît seulement comme un des éléments

d'organisation et non plus comme le modèle unique informant la totalité des collections. Si, dans la réalité des bibliothèques françaises, l'organisation concrète des collections ne relève qu'en partie du « modèle Dewey », peut-on envisager un modèle à la fois plus conforme aux pratiques des lecteurs et plus proche de l'organisation actuelle des savoirs ? Cette ambition a animé l'équipe de projet MIDR (Médiathèque intercommunale à dimension régionale) qui a présenté son plan de classement, basé sur le modèle hiérarchisé « ensemble/sous-ensembles », ou « pôle/domaine/sujet ». Ce modèle permet de constituer des ensembles logiques tout en conservant une forte structuration hiérarchique, afin d'éviter l'éparpillement et l'appréciation subjective des « centres d'intérêt ». D'un point de vue pratique, le plan de classement s'appuie sur la technologie RFID (encodage numérique des cotes hiérarchisées), sur un étiquetage en clair et sur la maille la plus fine (sujet ou sous-sujet) de 40 volumes environ.

La dernière table ronde fut l'occasion d'un débat très animé autour de la validité d'un tel projet : l'argument d'autorité (la Dewey, comme langage documentaire, est utilisée dans 160 pays) fut longuement exposé par une collègue canadienne ; la démarche plus « pragmatique » prônée à Lyon, basée sur un nombre défini

de regroupements de cotes Dewey, fut défendue, en insistant sur la distinction essentielle entre la Dewey entendue comme langage documentaire ou comme principe de cotation, donc d'organisation des documents. L'équipe de projet paloise reconnaissait le risque encouru – en insistant sur le sens de sa démarche : développer une politique documentaire en associant, de façon très organisée, tous les professionnels à ce travail, dans un projet qui pourrait se résumer ainsi : remettre les collections au cœur de bibliothèque future.

La veille au soir, à la Villa Ridgway, l'équipe de projet MIDR présenta le programme BNRP (Bibliothèque numérique des ressources paloises), en cours de réalisation, ainsi qu'un moteur de recherche « intelligent » développé par l'Université de Pau.

Jean-Paul Oddos  
Directeur de la BIPP  
Chef de projet MIDR



Programme détaillé du colloque, liste des intervenants, plan des interventions, et plan de classement de la MIDR Pau-Pyrénées disponibles sur le site : [www.adbgv.asso.fr](http://www.adbgv.asso.fr)



# Les SCD et SICD, 20 ans après

36<sup>e</sup> congrès de l'ADBU

Les 14, 15 et 16 septembre derniers s'est déroulé à Grenoble le 36<sup>e</sup> congrès de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU). Retour sur un congrès très riche, qui entendait notamment faire le point sur l'organisation des Services communs de documentation (SCD) et des Services interétablissements de coopération documentaire (SICD), issus du décret fondateur du 4 juillet 1985.



## > Une année 2006 particulièrement chargée

Son congrès annuel est traditionnellement, pour une association professionnelle, l'occasion de dresser un bilan de son action, d'ouvrir le débat sur tel(s) thème(s) privilégié(s), et de tracer, sinon des perspectives, du moins un agenda pour l'année suivante. Le 36<sup>e</sup> congrès de l'ADBU, organisé conjointement par les SICD 1 et 2 de Grenoble, n'a pas dérogré à ces règles et s'est donc ouvert par la restitution aux adhérents des dossiers traités au cours de l'année écoulée et des actions conduites par le Conseil d'administration de l'association.

2006 fut de ce point de vue une année particulièrement riche, notamment du fait de l'actualité. L'ADBU entretient des contacts réguliers avec les instances institutionnelles : la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), la Direction générale des ressources humaines (DGRH), la Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique (SDBIS) et l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Conférence des présidents d'université (CPU), l'Agence bibliographique

de l'enseignement supérieur (ABES)<sup>1</sup>, et l'Enssib. Elle a également des contacts serrés avec des partenaires professionnels, sur les plans nationaux et internationaux : l'ABF, le consortium Couperin<sup>2</sup>, le Groupement français de l'industrie de l'information (GFII), la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (Liber), l'*European Bureau of Library, Information and Documentation Associations* (Eblida), l'Ifla, auxquels il convient d'ajouter en 2006 le consortium Esup, avec lequel l'ADBU a co-organisé une journée d'étude sur l'intégration des Systèmes d'information documentaires (SID) dans les Environnement numériques de travail (ENT). Par ailleurs, l'ADBU participe à différentes manifestations, plus ou moins régulières : en 2006, elle a ainsi été représentée au congrès du centenaire de l'ABF, au congrès annuel de la CPU, à ceux de l'Ifla et d'Eblida, ainsi qu'au Colloque international « Universités à l'ère du numérique » (CIUEN), organisé en mai à Paris, et au 9<sup>e</sup> symposium international sur les thèses électroniques (ETD) à Québec. Enfin, l'ADBU et Couperin sont à l'origine de la journée d'étude, soutenue par la CPU et la SDBIS, sur les archives ouvertes, en novembre 2005 à la Maison des universités, qui a marqué un coup d'accélérateur dans le processus d'intégration de cette problématique nouvelle par les établissements.

Mais l'année 2006 s'est surtout distinguée par une actualité serrée pour les

bibliothèques en général, et l'ADBU, comme l'ABF et les autres associations professionnelles, a eu à ajouter deux dossiers brûlants à son agenda : celui de la loi sur le Droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information (dite DADVSI), et celui – non moins redoutable même si moins médiatique – des conséquences de la mise en œuvre effective de la loi sur le droit de prêt de 2003.

Sur le front de la DADVSI, l'ADBU a mené le combat avec douze autres associations, dont l'ABF, dans le cadre de l'interassociation Archives-bibliothèques-documentation, emmenée par Dominique Lahary. Forte de son succès dans ce dossier, l'Interassociation, qui continue sa veille et son action sur cette question (une journée d'information a eu lieu à la BPI le 19 janvier dernier), a décidé de pérenniser son existence<sup>3</sup> et de se saisir de nouvelles questions : par exemple (dans le cadre du Forum des droits sur l'Internet), l'impact des lois anti-terroristes de février 2006 sur l'activité des bibliothèques et centres de documentation. Pour ce qui est des conditions d'application de la loi sur le droit de prêt, l'ADBU a rencontré à plusieurs reprises la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia), et obtenu l'accord de principe d'un développement informatique permettant d'automatiser les exports de données depuis les progiciels de gestion financière et comptable des universités vers l'application en ligne de la Sofia. Parallèlement à ces deux urgences, l'ADBU n'en a pas moins poursuivi son

1. Cf. Raymond Bérard, « Du catalogue à l'accès aux ressources électroniques, l'ABES » in *Bibliothèque(s)*, n°30 « BU, la relève ? », pp. 29-32.

2. Cf. François Cavalier, « Couperin à la croisée des chemins. Réflexions pour l'avenir » *id.*, pp. 34-38.

3. Voir le site de l'IADB (Association archivistes-bibliothécaires-documentalistes) sur [www.iabd.asso.fr](http://www.iabd.asso.fr).

travail de fond, sur des dossiers parfois engagés depuis plusieurs années : participation à l'observatoire des métiers et compétences, dont la première phase des travaux, qui avait abouti au référentiel Bibliofil<sup>4</sup>, se poursuit autour de la mise à jour d'un autre référentiel (Referens) destiné aux personnels des universités n'appartenant pas à la filière bibliothèques, mais parfois chargés statutairement de gestion documentaire (dans le cadre par exemple des bibliothèques de laboratoires). La question de l'emploi étudiant a également fait l'objet d'une étude, sur la base des travaux d'un élève conservateur de l'Enssib, et a donné lieu à des propositions concrètes pour un statut renouvelé des moniteurs employés en BU et aujourd'hui indispensables à leur fonctionnement. Enfin, plusieurs enquêtes ont été initiées, conduites ou publiées. L'une, sur la formation des usagers à la recherche documentaire, a donné lieu à la réalisation et à la mise en ligne de SInFoDoc sur le site de l'ADBU, en partenariat avec la cellule Formist<sup>5</sup> de l'Enssib : en facilitant le recueil des données relatives à la formation des usagers, ce nouvel outil doit permettre un suivi plus fin et plus juste des actions entreprises aujourd'hui en ce domaine par les BU. Une autre enquête, conduite en 2005 par la SDBIS en partenariat avec l'ADBU, sur l'activité internationale des BU, a été rendue publique en 2006<sup>6</sup>. Restent pour 2007 deux grands chantiers essentiels et liés, qui occuperont les adhérents et le conseil d'administration : une étude sur les moyens des BU françaises, et leur comparaison avec ceux des principaux pays européens et des États-Unis.

L'intense activité de l'ADBU en 2006 n'a très vite plus permis au conseil d'administration de communiquer autant qu'il l'aurait souhaité sur les dossiers en cours et les actions suivies. D'où la réflexion urgente du site de l'association et de sa lettre d'information, deux chantiers menés à bien dans l'année, parallèlement à la publication des actes du congrès de 2005

à La Rochelle<sup>7</sup> : le nouveau site, sous Spip ([www.adbu.fr](http://www.adbu.fr)) offre tout à la fois une mise à jour plus rapide des pages publiques du site, une meilleure interactivité avec les adhérents, et des outils de travail collaboratifs aux membres du conseil d'administration. Des sessions de présentation lors du congrès de Grenoble ont permis aux différents utilisateurs de se familiariser avec ce nouvel outil.

### > Pleins feux sur les questions de structure

L'ADBU avait choisi d'axer la journée d'étude centrale de son 36<sup>e</sup> congrès sur les questions d'organisation des services documentaires des universités, vingt ans après le décret fondateur des SCD et SICD<sup>8</sup>. À cela plusieurs raisons : tout d'abord, l'enquête approfondie réalisée sur le sujet par l'inspecteur général Denis Pallier ; ensuite, les évolutions institutionnelles actuellement à l'œuvre dans les universités, notamment autour de la création des Pres<sup>9</sup>, et qui affectent fortement les BU<sup>10</sup> en remettant à l'ordre du jour les questions de coopération documentaire interétablissements, quand ne sont pas carrément envisagés des fusions ou regroupements. L'on est là très clairement à rebours du mouvement à l'œuvre dans le sillage de la réforme de 1968 et de la décentralisation, qui avait vu la multiplication des universités et de leurs antennes délocalisées, partant, globalement, celle des entités documentaires qui leur étaient attachées.

Pour introduire cette problématique, Denis Pallier avait accepté de procéder à une synthèse de son travail sur les organigrammes et la structure des SCD et SICD. De cette étude, plusieurs points saillent, amorces ou indicateurs d'une évolution nettement en cours :

7. Bibliothèques en chantier : constructions, extensions, restructurations, actes du 35<sup>e</sup> congrès national de l'ADBU, publiés avec le concours de la SDBIS, en vente sur le site de l'ADBU.

8. Décret n°85-694 du 4 juillet 1985, modifié par le décret n°91-320 du 27 mars 1991, sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale.

9. Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

10. Cf. Hervé Colinmaire, « Des bibliothécaires sous Pres » in *Bibliothèque(s)*, n°30, p. 38.

• le décret de 1985 avait fait de la section thématique l'unité de base des SCD, sur un modèle très décentralisé. Le manque de moyens chronique des SCD et les nécessités du pilotage, renforcées dans les années 1990 par la montée de la contractualisation et actuellement par le processus de mise en œuvre de la LOLF<sup>11</sup>, ont conduit les SCD à étoffer le rôle du pôle de direction, en charge aujourd'hui de fonctions devenues essentielles, au-delà de la simple gestion administrative : principalement le pilotage et l'évaluation, l'animation de gestion sur un mode de plus en plus managérial, et la coordination des missions transversales des SCD, dont l'importance va crescendo ;

• c'est par ailleurs l'assomption de plus en plus marquée de ces missions transversales, ou temporaires, dans le cadre des volets documentaires des contrats quadriennaux, qui ont poussé certains SCD à renverser leur organigramme afin de mettre en place des organisations départementalisées en grandes unités fonctionnelles (politique documentaire, services aux publics, traitement

11. Loi organique relative aux lois de finances du 1<sup>er</sup> août 2001.

#### L'ADBU renouvelait aussi en 2006 son conseil d'administration.

Ont été élus ou réélus : Marie-Dominique Heusse (*présidente*), directrice du SICD de Toulouse ; Hélène Chaudoreille (*vice-présidente*), directrice du SCD Paris 3 ; Corinne Touchelay (*secrétaire générale*), directrice du SCD de Tours ; Françoise Truffert (*trésorière*), directrice adjointe du SCD Lille 3 ; Marie-Annick Cazaux, directrice du SCD de Pau ; Daniel Eymard, directeur du SCD de Toulon ; Frédéric Saby, directeur du SICD Grenoble 2 et 3 ; Géraldine Baron-Fortier, chef de section au SCD du Littoral ; Thierry Samain, chef de section au SCD de Limoges ; Christophe Pérales, directeur adjoint du SCD de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

4. <http://www.education.gouv.fr/cid291/bibliofil-le-referentiel-de-la-filiere-bibliotheque.html>.

5. Formation à l'information scientifique et technique.

6. Elle est en ligne notamment sur le site de l'ADBU.



D. R.

documentaire, système d'information, etc.) plutôt qu'en sections thématiques. Fait significatif, dans leur version la plus aboutie, ces recompositions se sont principalement opérées dans des SCD peu ou prou monosites. Mais il est à noter que même dans les SCD multisites, le même mouvement s'observe : développement des services transversaux et tentatives – même partielles – de regroupement d'unités en entités plus fonctionnelles que disciplinaires, chaque fois que cela est possible ;

- illustration de cette évolution, le développement, l'apparition ou la mutation de certaines fonctions, voire de certains métiers : les postes d'adjoint au directeur ou de directeur-adjoint se sont multipliés, sans que l'on puisse en tracer un profil-type, la fonction n'ayant pas d'assise statutaire. De même, l'on a vu apparaître, massivement, des fonctions de responsable de la formation continue, des ressources électroniques, du réseau des bibliothèques associées (bibliothèques de facultés et/ou de laboratoires), de la formation des usagers, de la construction et de la logistique, etc., toutes fonctions qui induisent de nouvelles compétences, particulièrement chez les agents de catégorie A, des redéfinitions de missions, notamment chez les bibliothécaires et bibliothécaires adjoints spécialisés (BAS). Bref, des évolutions des métiers dont il est encore difficile de prendre la pleine mesure, et qui se conjuguent, en BU bien plus qu'en lecture publique, avec les évolutions à l'œuvre liées au développement rapide de la documentation électronique et des systèmes d'information.

Après un apport théorique d'Yves Winchenne (GPB Conseil) sur le pilotage de la réorganisation fonctionnelle, plusieurs témoignages sont venus

illustrer ou détailler les propos de Denis Pallier : Frédéric Saby a exposé très concrètement la démarche suivie au SICD de Grenoble 2 et 3 pour aboutir à une départementalisation quasi complète de son service. Sylvia van Peteghem (Université de Gand) a témoigné d'une problématique proche dans un contexte institutionnel différent, où il s'est agi d'articuler le fonctionnement de la bibliothèque centrale qu'elle dirige avec pas moins de 225 bibliothèques de facultés et de laboratoires... Marie-Dominique Heusse a évoqué le cas particulier mais prometteur, dans le cadre des Pres, des SICD de mission, à travers l'exemple de celui qu'elle dirige à Toulouse. Enfin, Pierre Carbone, directeur du SCD de Paris 12-Val-de-Marne a dressé un tableau synthétique de l'extraordinaire complexité de la carte documentaire universitaire parisienne<sup>12</sup>, qui avait donné lieu en 1991 à des compléments au décret de 1985, sans qu'il ait été pour autant possible de véritablement ramener les structures héritées de l'éclatement, en 1970, de la bibliothèque de l'Université de Paris au strict cadre idéal du SCD tel que souhaité par le réformateur.

La journée d'étude s'est close sur deux tables rondes : la première, animée par Jean-Claude Annezer, directeur du SCD Toulouse 2-Le Mirail, autour de la question de l'évolution des métiers induite par les réorganisations fonctionnelles à l'œuvre aujourd'hui dans les SCD ; la seconde, modérée par Iris Reibel-Bieber, directrice du SCD Strasbourg 1-Louis Pasteur, entendait tracer quelques pistes dans le contexte actuel de recomposition du paysage universitaire français, notamment sous l'impulsion des Pres, contexte qui appelle peut-être à redéfinir la structure documentaire des universités, ainsi que le rôle, les missions et les statuts des BU.

### > Chantiers 2007

Clos par différentes visites, son traditionnel dîner de gala et l'intervention toujours attendue des tutelles, le 36<sup>e</sup>

12. Cf. Pierre Carbone, « Les BU d'Ile-de-France » in *Bibliothèque(s)*, n°30, pp. 14-19.

congrès de l'ADBUD a également permis au conseil d'administration de présenter son programme d'action pour 2007. À l'ordre du jour :

- le développement d'outils et d'expertises mutualisées, relativement aux nouveaux services aux publics mis en œuvre par les SCD, et à leur évaluation : formation à la recherche documentaire, avec le suivi du dispositif SInFoDoc, expertise sur les archives ouvertes et les environnements numériques de travail, en lien avec les systèmes d'information documentaires, démarche qualité avec l'expérimentation des enquêtes Libqual+, bien connues des BU nord-américaines<sup>13</sup> ;
- la poursuite des travaux sur les référentiels, à travers la participation de l'ADBUD à l'observatoire des métiers et des compétences, et son suivi attentif de la réforme de la formation initiale des conservateurs et bibliothécaires en cours à l'Enssib ;
- le toilettage de la formule du congrès annuel, qui sera plus ouvert aux non-adhérents, et dont le salon professionnel sera appelé à jouer un rôle plus important, au niveau régional ;
- l'accent mis sur la question des moyens, à travers les dossiers de l'emploi étudiant, de la modulation des droits de bibliothèque en fonction des grades du LMD<sup>14</sup>, et de deux enquêtes qui seront conduites en 2007, l'une au niveau national, l'autre, comparative, entre la France, les principaux pays européens et les États-Unis. Les premiers résultats de cette étude internationale, présentés lors du 36<sup>e</sup> congrès à Grenoble, s'annoncent dévastateurs, en terme d'image à l'étranger : les BU espagnoles par exemple, très en retard sur leurs homologues françaises il y a quinze ans à peine, nous sont aujourd'hui passées devant... On rêve aussi, de ce côté des Pyrénées, d'un tel volontarisme politique.

Christophe Péralès,  
directeur adjoint du SCD  
de l'Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines



13. Voir [www.libqual.org/](http://www.libqual.org/).

14. Licence Master Doctorat : découpage européen des cursus universitaires se substituant à l'ancien découpage DEUG, Licence, Maîtrise, DEA, Doctorat.



# « Ils sont grands ces petits ! »

Assises de l'édition indépendante, Bordeaux, 9 et 10 novembre 2006

Le malaise croît dans la chaîne du livre. Tirillée entre des groupes éditoriaux menacés d'obésité et des éditeurs indépendants qui font de maigreur vertu, la galaxie Gutenberg est à l'image de notre planète en crise. Ces premières assises pourraient préluder à un « sommet altermondialiste » de l'édition. Le livre est-il encore un feu précieux ou bien un combustible comme un autre ?

Voulues par le conseil régional d'Aquitaine, ces assises s'inscrivent dans le droit fil de son action dynamique et obstinée pour la défense de la lecture et de la chaîne du livre dans la région. Inscrites par son président, Alain Rousset, dans le combat plus général pour la diversité culturelle, elles souhaitent en accroître la visibilité et l'efficacité. Évoquant le protocole État-région signé en 2003 (1 M€) et le recensement par l'ASFORED de 30 maisons d'édition structurées en Aquitaine (CA : 8 M€), il insiste sur la nécessité d'accompagner les constructions et les équipements nouveaux d'une aide à l'Internet. François Brouat, directeur de la Drac Aquitaine, voit dans l'Association des librairies Atlantique et l'Association des éditeurs indépendants d'Aquitaine le reflet d'un tissu éditorial aussi riche que fragile. La « politique exemplaire » menée dans la région se doit donc d'être à l'écoute de leurs besoins. Plateforme d'échanges, ces premières Assises devraient stimuler des rencontres interrégionales.

## > Éditer, quel métier !/?

C'est à Bertrand Legendre, directeur du master d'édition à Paris 13-Villetaneuse, qu'il revient d'introduire les tables rondes de ces deux journées, denses et attentivement suivies par près de 300 professionnels et étudiants. D'une question duelle – « Jusqu'où est-on petit, et comment cesser de l'être ? » – il relève les ambiguïtés de l'état de « petit éditeur » que certains refusent et d'autres revendiquent. La forte évolution technologique a facilité la transformation d'une passion en activité professionnelle

aussitôt découragée par les rudesses du marché. L'enthousiasme cède alors à l'aigreur. Le fort taux de mortalité de ces maisons d'édition – 80% ont moins de 10 ans, et 50% moins de 5 – incite à réfléchir au sens de l'engagement dans la fonction éditoriale. Face aux difficultés de la diffusion, sommé de choisir entre l'attitude de l'artiste et celle du manager, l'éditeur tend à se replier sur des pratiques d'animations en négligeant le réseau de la librairie, et nombre d'entre eux se tiennent à distance de la filière. Le développement des pratiques



de médiation dans les années 1980 où bibliothèques et librairies jeunesse ont tenu le premier rôle est maintenant contenu, voire contredit par la publicité et la best-sellerisation. Dans ce contexte, B. Legendre conclut en insistant sur l'importance d'un travail de micro-actions menées sur le terrain, crucial dans la durée.

Les trois parcours exposés lors d'une première table ronde « Profession éditeur : métier ou vocation » mettent en évidence les tensions susmentionnées et leur arrière-plan politique. Susan Juul, co-fondatrice des éditions Gaïa, raconte l'histoire emblématique d'une

enseigne née, en 1991, d'un constat de carence en matière de traductions du fonds nordique. Les premiers obstacles franchis un à un (diffusion, visibilité), les embûches de la réussite négociées – succès de Jørn Riel, cession de titres en format poche –, l'entrée d'Actes Sud dans le capital est une réponse à une évolution qui lui apparaît comme une marche forcée (« ne pas avancer, c'est reculer »). Dans ce contexte, sa conclusion lâche comme un soupir de soulagement : « Nous sommes très contents de ne plus être indépendants ! » Vision à laquelle Thierry Discepolo oppose la logique militante qui a porté Agone depuis 1990 et son principe : « faire moins pour faire mieux », accorder plus de temps à la fabrication, aux libraires. Se passer de la presse revient à privilégier le long terme. Une position que partage Pierre Gaudin qui date le vrai début de Créaphis (25 ans en 2007) à sa présence régulière en librairie. Celle-ci a appelé la création d'un outil, Inextenso, structure de diffusion commune à une quarantaine de petits éditeurs... dont il annonce l'arrêt imminent. Internet apparaît alors comme un instrument stratégique qui viendrait en appui du travail en librairie en assurant une vitrine à l'intégralité du fonds, la vraie richesse de l'éditeur. L'intitulé de ces Assises ne favorisait pas la clarté dans un débat quelque peu usé : entre les petits absorbés et les gros indépendants, il faut accommoder souvent pour tenter d'y voir clair. Il est par exemple malaisé de simplifier sans caricaturer, d'embrasser uniment le parcours ascendant d'Olivier Rubinstein, fondateur du Dilettante, puis des Mille et une nuits, désormais directeur de



À l'Hôtel...

Denoël, et ceux de Philippe Picquier, « souhaitant rester petit », ou de Michel Valensi (éd. de l'Éclat) se demandant s'il exerce le même métier que ses confrères du SNE, qui conclut, ironi-

que : « Ou bien je ne fais plus partie de l'édition française... ou bien c'est le contraire... ! » La taille ni l'indépendance ne sont en soi des garanties de qualité et une approche plus fine et par secteurs (poésie, sciences humaines) montre que petits et gros ne diffèrent pas toujours par les résultats. De fait, à placer le livre au centre, ces questions perdent leur sens. L'indépendance peut se traduire en termes organisationnels, économiques, éditoriaux, logistiques : autant de problématiques différentes et en relations plus ou moins dialectiques. L'indépendance dans la chaîne du livre n'est de ce point de vue qu'une abstraction qui occulte le vrai problème, celui de la concentration (P. Picquier). L'édition est le seul domaine où, effet paradoxal de la loi Lang, la possession de toute la chaîne assure, passé un certain seuil, de « toucher le *jackpot* ».

### > Logique des flux, fluxion logique

La deuxième journée aborda plus précisément les questions de la filière et de la médiation. Apportant sa pierre au débat de la veille, François Ayroles, auteur de BD, propose de distinguer « indépendant », notion administrative, et « alternatif » qui traduit une posture, des choix, et présente L'Association, un groupement de 6 créateurs innovants qui a renouvelé le genre (formats, pagination, thématiques, noir et blanc). Il pointe la complémentarité qui peut exister entre éditeurs de poids différents, un auteur pouvant désormais opter pour l'un ou l'autre selon son projet. C'est ainsi que Casterman

a publié un gros album *a priori* conçu pour l'Association.

Concernant la diffusion-distribution proprement dite, deux logiques ici encore sont confrontées. Hélène Clemente revient sur l'expérience de Inextenso née, dit-elle, par défaut, et devenue prospère en cinq ans. Ayant rempli son office et amené les éditeurs qui l'avaient constituée à une taille suffisante pour intégrer des structures de diffusion classiques, elle s'est sabordée. La logique de croissance aurait exigé de se « transformer en prédateur sur le marché » pour dégager de la marge, en enrôlant toujours davantage de tout petits éditeurs ou en débauchant des catalogues plus importants. Demeure Inextenso Conseil, capital d'expérience acquise mis à disposition des nouveaux éditeurs. À l'inverse, Cyril Vachon présente CED diffusion comme un pur outil technique de prestation de service qui travaille avec sept distributeurs et offre une palette de services aux éditeurs en s'interdisant tout regard critique sur leur production. Sur les 200 demandes de diffusion reçues chaque année, seules sont considérées celles qui émanent de structures juridiques commerciales. Les formes associatives sont exclues. Mais la logique du marché s'impose d'autant : « À partir d'un CA net de 400 000 €, les éditeurs sont "dragués" par les gros distributeurs qui viennent récupérer la marge une fois le travail fait. Avec l'entretien d'une équipe de diffusion à 5 000 €/jour, si chacun répercutait son coût réel, il n'y aurait pas de livre. » Les coûts sont donc estimés globalement et répercutés pour chaque éditeur à proportion de ce qui est « tolérable ». Complétant le tableau, Michel Bazin (Les Lucioles) l'affirme d'emblée : « Le diffuseur propose, le libraire dispose. » Mais, sous l'effet des mêmes contraintes de rentabilité, sa capacité à disposer s'amenuise à mesure qu'il est noyé par les nouveautés multipliées par 5 en 30 ans. Sa réponse pratique de magasinier logisticien – rotation rapide, taux de retour accélérés (2 fois/mois contre 2 fois/an autrefois) – entre en contradiction avec la volonté affichée d'assurer la « bibliodiversité ». Un constat qui

amène H. Clemente à déplorer la perte de savoir et de connaissance de la profession dans certains domaines non rentables et en appelle à la formation pour combler ces lacunes. Elle évoque Diffuseurs en création, « association militante pour mutualiser la communication et accompagner la création vers le lecteur » en donnant au sens le primat sur les flux. Mais quelle part de leur travail les libraires seront-ils prêts à lui sacrifier ?

Une intervention de T. Discepolo replace alors le débat dans le contexte général de la concentration : si les grands groupes financiers s'intéressent au livre, c'est pour son capital symbolique, non pour un CA global représentant une part infime de celui d'un grand distributeur, confirmant ainsi que le sens constitue bien l'enjeu réel masqué par le chiffon rouge de l'économie.

### > Sens et médiation

C'est donc vers les médiateurs qu'il convient de se tourner, agents de circulation du sens manœuvrant – on pourrait le penser – avec plus de souplesse dans un espace plus large. Michel Polacco (directeur de France Info) se voudrait optimiste : la lecture trône en tête des centres d'intérêt des auditeurs de la station (70%), laquelle consacre au livre 12 chroniques quotidiennes et participe à 250 événements en partenariat, dont 80% dans le secteur culturel. S'il note que la poésie n'attire pas les auditeurs, il ajoute qu'elle ne fait néanmoins fuir personne. Mais il concède que l'auditeur, plus sensible au contenu d'un ouvrage qu'à la structure éditoriale qui le porte, s'intéresse avant tout aux « histoires », et que celles-ci ne font qu'« enrichir et nourrir une antenne dont les malheurs de la planète sont le fond de commerce ». Cécile Jallet, seule bibliothécaire invitée (BDP 24), rappelle alors que la médiation est au cœur de la mission des bibliothèques. La vocation encyclopédique des BDP leur fait un devoir d'acquiescer la production dite « de création », mais elle déplore qu'un interlocuteur, tel qu'il en existe pour l'édition jeunesse avec les associations

spécialisées, fasse défaut pour la littérature et la poésie, car les résultats de la mise en valeur des fonds sont « mathématiques ». Elle lance donc un double appel : à la formation des bibliothécaires et à la mutualisation des éditeurs pour leur représentation. Ceci est précisément l'objet de **Lekti-écriture.com**, outil de diffusion de plus en plus utilisé par les bibliothécaires, ici présenté par Joël Faucilhon. Il finalise la commande pour les 40 éditeurs (1800 titres) réunis en dix-huit mois, et la dirige vers un libraire indépendant (Clair-obscur, Albi). En concurrence réelle avec Amazon, il en est la version alternative puisqu'il respecte la chaîne du livre (pas de court-circuitage de ses maillons) et travaille sans publicité. Son constat est crucial : « Il existe d'ores et déjà deux chaînes du livre. On ne peut pas considérer séparément l'édition indépendante et la librairie indépendante. » Gaston Bellemare (Association nationale des éditeurs de livres) qui, avec Simon Jocas (Éditions Duval), brosse ensuite avec verve un tableau de la situation du livre au Québec, fait écho à cette problématique : « Les libraires, dit-il, se plaignent

**« Il existe d'ores et déjà deux chaînes du livre. On ne peut pas considérer séparément l'édition indépendante et la librairie indépendante. »**

de ce qu'il y a trop de livres. Mais trop de livres *de qui* ? Car ils demeurent libres d'acheter ou non ! »

Sens du métier d'éditeur, sens de la production éditoriale, de la vie litté-

raire reposant sur des non-événements et des manifestations tout en faux semblants (Hervé Hamon), sens des soutiens publics : le débat ne cesse de revenir à ce qui semble alors constituer le véritable nœud de ces assises, révélant l'ampleur de la crise. Ainsi Baptiste-Marrey<sup>1</sup> fait-il état de son souhait de voir la politique publique déporter son soutien de la création vers la diffusion.

## > Action

La dernière table-ronde esquisse une réponse. Alors que Guillaume Husson

1. À paraître en mars, *Les boutiques des merveilles*, éd. du Linteau, chroniqué dans notre prochain numéro.

souligne que « laisser faire le marché ne suffirait pas à défendre la diversité et la qualité de l'édition » – les deux principaux objectifs de la DLL – et qu'il faut améliorer la condition des écrivains en protégeant leur statut juridique, défendre la qualité

éditoriale sans privilégier le critère de la taille des maisons d'édition, anticiper les effets du développement du numérique, Stéphanie Meissonnier, déléguée générale de la FILL, résume l'enquête de 2005 sur les structures régionales du livre, énumère les types d'aides et, tout en pointant les manques en formation, désigne la région Aquitaine comme une « bonne élève » : seule cette dernière a mis en place une aide aux diffuseurs locaux. Françoise Cartron (conseil régional Aquitaine) l'explique par la cohérence d'une politique harmonieuse et continue, inscrite en contrat de plan, et développée en direction de la création, des publics et de la librairie où l'Arpel joue un rôle essentiel. Elle insiste sur le rôle que tiennent les médiathèques, premiers intervenants culturels en milieu rural. Elle attire cependant l'attention sur le fait que la répartition des politiques territoriales constitue une limite à ces aides.

Ces propos impressionnent Joachim Unseld (éd. Suhrkampverlag, président du syndicat des éditeurs allemands), qui déplore qu'en son pays, où les subventions directes aux éditeurs sont interdites, le débat sur la culture oublie le livre. Le réseau de librairies indépendantes y est laminé par le développement exponentiel de deux grandes chaînes qui imposent leurs conditions aux éditeurs. La loi sur le prix unique y est détournée à leur bénéfice par des ententes entre concurrents. Pourtant, outre-Manche où cette loi a été supprimée en 1995, les remises concédées par les éditeurs atteignent 60 à 70 % et le livre y est devenu le produit le plus ren-



© Arpel  
... de Région.

table après l'eau minérale. G. Husson conclut donc par un appel à la vigilance, même dans un marché régulé.

## > La deuxième chaîne

Risquons une conclusion. L'heure est donc, plus que jamais, à la construction de diverses chaînes de solidarité. Celles qui existent sont presque toutes horizontales et corporatistes (associations de libraires, d'éditeurs, d'auteurs). Elles répondent donc mal à une concentration de plus en plus verticale. Cette structuration repose sur le postulat d'une unique chaîne du livre que le phénomène de concentration bouclera au seul profit des plus gros investisseurs. C'est à la reconnaissance du modèle évoqué par Joël Faucilhon et à la constitution d'une deuxième chaîne indépendante du livre qu'il faudra suspendre les espoirs de la « biodiversité ». En appeler à une solidarité verticale, c'est organiser cette fameuse deuxième chaîne du livre, sans oublier d'y inclure, à chaque bout, les lecteurs et les bibliothèques. Il était significatif que seule une bibliothécaire ait situé la place du lecteur dans ce vaste tour d'horizon. Un intervenant avait fait remarquer qu'il lui semblait bien qu'enfin semblait s'esquisser le profil d'une interprofession. Un mot qui parut pouvoir constituer un embryon de réponse à la question du « sens » que Bertrand Legendre donnait comme « point d'entrée » de sa synthèse.

Philippe Levreaud  
Bibliothèque(s)



# Lecture et monde du travail

Colloque de Saint-Nazaire, 9 et 10 novembre 2006

En un temps où les comités d'entreprise, responsables du développement de la lecture dans l'entreprise, semblent en proie au doute, ce colloque constitua une initiative remarquable à mettre au crédit du Centre de culture populaire de Saint-Nazaire.

Une première table ronde intitulée « Responsabilités des CE et lecture en entreprise », animée par Jean-Michel Leterrier situa d'entrée de jeu la problématique : dans un contexte de fermetures d'entreprises, de délocalisations, d'externalisations, les Bibliothèques de comités

**La BCE continue de porter un enjeu fondamental : une riche et pleine citoyenneté des salariés dans un temps commun où le travail est aussi un acte culturel.**

d'entreprise (BCE) sont devenues vulnérables. Une fragilisation qu'accentue la marchandisation, remarque le militant de la CGT. Les CE n'échappent pas à ce mouvement. Les syndicalistes qui les

gèrent doivent être mis face à leurs responsabilités, car ce qu'ils ne font pas déterminera l'avenir des CE et celui des BCE. Si le paysage économique et social a changé, la question de la citoyenneté reste essentielle et la BCE l'un des derniers îlots de résistance à l'idée, fautive et dangereuse, que la lecture est une pratique désertée, dépassée, archaïque. La BCE continue de porter un enjeu fondamental : une riche et pleine citoyenneté des salariés dans un temps commun où le travail est aussi un acte culturel. Le CE possède les moyens de manifester la culture des travailleurs, car il constitue la seule interface travail-loisir. En requalifiant à la fois le travail et le temps de loisir, il ressaisit l'homme dans son unité. Les syndicalistes élus des CE doivent donc donner les moyens aux BCE d'accomplir leurs missions : relayer la formation permanente, garantir une ouverture sur la culture, affronter les mutations du monde de l'entreprise, veiller à préserver la dignité des salariés. Instruments d'émancipation, le livre et la lecture contribuent à maintenir une conscience politique dans l'entreprise.

## > Porter la culture

Après cette introduction, les intervenants évoquèrent la Charte pour le développement de la lecture en entreprise, la responsabilité de chaque partenaire (direction, élus, bibliothécaires), les moyens à engager dans un contexte défavorable où il serait bon de réfléchir aux métiers et aux qualifications, aux statuts et au professionnalisme, mais aussi aux responsabilités des pouvoirs publics qui laissent le service public culturel glisser sur une mauvaise pente. Franck Guillaumet (CGT) pense plus particulièrement aux salariés sans CE qui sont ainsi privés d'un droit. Il y a là un champ de mutualité à conquérir, sous peine de se retrouver devant un grave écueil : « La démocratie sera culturelle ou ne sera pas » affirme-t-il. Furent également évoqués l'effritement de la vie sociale au sein de l'entreprise, l'évolution de la société et des techniques, l'attente des salariés : un ensemble de considérations qui rend nécessaire la mobilisation des élus de CE et l'accompagnement des processus modernes d'organisation sociale par une vraie volonté politique. La BCE est le lieu vivant qui évite le délitement du « potentiel des travailleurs ». On envisagea même l'idée d'une loi qui imposerait aux directions d'entreprises de faciliter la création des BCE dans le cadre du droit à la promotion sociale pour l'égalité des chances. Les intervenants s'accordèrent à dire que la BCE a été sous-estimée par toutes les organisations syndicales. Ce retard doit être comblé.

Le débat qui suivit témoigna de l'évolution des BCE dans plusieurs domaines d'activités (SNCF, EDF-GDF, RATP, constructions navales...). Une conseillère régionale souhaite que les conseils régionaux qui aident les éditeurs, les

écrivains et la tenue de colloques, et laissent les bibliothèques en marge, s'engagent dans leurs aides aux entreprises à promouvoir les bibliothèques sur le lieu de travail. Elle estime que des opérations devraient être réalisées entre les élus régionaux et ceux des CE. Jean-Pierre Burdin (responsable confédéral culturel CGT) critique l'activité de ces derniers qui interviennent volontiers dans la gestion de l'entreprise en oubliant souvent les salariés. Il les invite à penser notamment à ceux des entreprises installées en zones industrielles dépourvues de structures culturelles. Il insiste pour que CE et BCE apportent une ouverture culturelle dans les zones d'activités, lieux d'un enjeu social et culturel qui ne peut plus être esquivé.

## > Ressources et ressourcement

Deux ateliers succédaient à la table ronde. Le premier envisageait d'explorer les ressources des BCE dans l'accompagnement des salariés en difficulté de lecture et d'écriture. Les participants prirent connaissance d'expériences menées par des associations – comme Lire, écrire, compter ou Les ateliers d'écriture d'Elisabeth Bing – et des bibliothèques de quartier. On découvrit que le retour à la lecture passe par l'atelier d'écriture. Dans l'entreprise, la BCE peut apporter beaucoup, affirme-t-on, car le patronat applique une stratégie d'appauvrissement intellectuel de la « structure du salariat » à laquelle les élus de CE ne s'opposent guère. D'un autre côté, comment engager des actions sans stigmatiser les salariés en situation d'illettrisme, sans que l'animation soit perçue comme l'atelier de lutte contre l'illettrisme ?

Le second atelier portait sur l'exploitation et la valorisation des fonds spécifiques des BCE. La notion de fonds spécifiques se révèle toute relative, mais on peut dire de ces collections qu'elles reflètent l'histoire de l'entreprise et les luttes qui y ont été menées. Elles comprennent les ouvrages liés à des cultures particulières (électriciens, gaziers, cheminots, ouvriers de l'aéronautique, de la construction navale, des métiers de la chimie...), traduisent les prescriptions des élus concernant les fictions et les documentaires – mais il semble qu'aujourd'hui le temps de la prescription soit révolu – et expriment les passions des salariés. Le débat a montré que la spécificité des fonds tend à se diluer au fur et à mesure des désherbages au point qu'il est devenu difficile, de ce point de vue, de les distinguer de ceux d'une BM. Concernant les fonds anciens des BCE, certains comme Fabienne Joanny (BCE SEMT-Pielstick) sont partisans de faire jouer les processus de coopération et d'en confier le traitement et la conservation aux bibliothèques remplissant ces missions. L'animation s'exerce plutôt autour des fonds liés aux passions des salariés et sur les thèmes d'actualité. Laurence Poissy et Nicole Robert ont abordé les sujets traités dans les BCE de la RATP : SF, Policier, BD, Voyages. Laurence Guienne et Corinne Bigot ont témoigné d'une forme d'animation qui marche bien : les Casse-croûtes littéraires à Aker Yards. Cependant, certaines médiathèques s'appuient sur leurs fonds historiques pour promouvoir leurs animations. Cette recherche d'harmonie entre les thèmes d'aujourd'hui et les sujets d'hier doit être pensée par les élus et les bibliothécaires dans le respect des rôles sociaux de chacun, a-t-on entendu. La mondialisation et le développement durable impliquent des inventions nouvelles en réponse à des questions précises qui perdurent mais se sont modifiées avec le temps. Le livre est-il encore un enjeu aujourd'hui ? Tant du point de vue des BCE que des objectifs de l'Éducation populaire, la réponse a paru évidente. L'animation valorisant les fonds spécifiques peut s'inscrire

dans une démarche d'écriture de l'histoire du travail. Si j'écris, a-t-on souligné, je m'intéresse à ce qui est écrit. Écrire la résistance et la solidarité, c'est énoncer deux moments valorisants de la réalité des salariés. La BCE est là pour faire sauter « la société des barrières », le lot de souffrances qu'elle génère et qu'il faut ensuite soigner.

### > Coopérer, valoriser

Le deuxième jour, une autre table ronde présenta les perspectives de transformation des BCE et l'intérêt d'une coopération BCE-BM. C'est un élu territorial, Alain Rouxel, qui ouvrit le champ des interventions successives. Il releva une certaine obsolescence des BCE où la qualité de service diffère de celle des BM, et l'abandon du terrain de la culture par les CE devenus des agents du consumérisme. Tout en reconnaissant une difficulté dans ce rapprochement, il pointait que les BM peuvent se nourrir de l'expérience des BCE, dépositaires d'un « rapport évident au travail ». Par ailleurs, un rapprochement est utile entre la culture municipale, faite de neutralité, et celle, porteuse de débats, des CE. La rencontre de leurs élus respectifs est donc nécessaire car les médiathèques de CE restent malgré tout un maillon de la lecture publique. Si l'on ne parle certes plus de démocratiser celle-ci, observa Jean-Pierre Meyniel (DRAC), on se soucie encore de l'accès aux œuvres et de leur circulation. Aujourd'hui, les perspectives culturelles se dessinent donc en termes de transmission des savoirs et d'élargissement des publics. Il s'agit de penser les dynamiques de partenariat, de mise en réseau et de parfaire le triangle « culturel-éducatif-social ».

Philippe Pineau (ABF) soutint l'idée d'asseoir durablement la « règle des trois B » (bâtiment-budget-bibliothécaire) dans une perspective où la bibliothèque hybride sera la bibliothèque de l'avenir. La médiathèque sera, dans l'entreprise, l'espace où le travailleur pourra parfaire son identité de citoyen, producteur ou concepteur, laquelle lui permettra de résister à sa réduction à un rouage économique, d'échapper à la prégnance du

regard de l'entreprise, d'inventer des relations sociales qui dépassent l'injonction au devoir de consommer. Il énuméra les raisons d'appuyer l'idée d'une coopération BCE-BM. Les premières savent intéresser les populations prises dans le processus de travail, ménagent un espace soustrait à la séparation du travail et du loisir, et contribuent fortement à élargir le réseau de la lecture publique. Les BM sont des structures

***La culture n'est pas un supplément d'âme.***

non marchandes ; elles n'apparaissent pas soumises aux mouvements économiques et financiers qui innervent la société ; elles participent déjà à un réseau cohérent de développement de la lecture. La coopération serait donc une manière d'allier les forces de chaque institution dans le respect de leur nature et de leur originalité.

Le débat qui suivit mit en valeur que la culture n'est pas un supplément d'âme. Un autre triangle fut évoqué – « État-patronat-syndicats » – pour encourager les acteurs à se donner la volonté de « sortir des murs »... Après une dernière séquence où Xavier Nerrière (Centre d'histoire du travail de Nantes) et Johanne Rateau, écrivain à l'origine du projet « Où travaillent vos parents ? », racontèrent plusieurs expériences de valorisation de la mémoire du monde du travail, Jean-Michel Leterrier conclut en réaffirmant que « le travail est culture ». Il déclina l'avenir des BCE en termes de « respect des fondamentaux et creusement des singularités », d'approfondissement des compétences entre élus syndicalistes et bibliothécaires professionnels, d'établissement de coopération et de construction de partenariats pour élargir le champ des possibles.

Le colloque de Saint-Nazaire a fait affleurer des paroles pertinentes sur la lecture et le monde du travail. Ces paroles ne doivent évidemment pas être passagères. Il en va de l'existence des CE, des médiathèques de CE, mais aussi d'un certain visage de la lecture publique.

Philippe Pineau  
CE Thales Avionics, Châtelleraut



## La BDP... intra muros

Depuis le mois de juillet 2006, la Bibliothèque départementale de prêt de la Gironde a détaché une intervenante pour agir sur les différentes bibliothèques de la Maison d'arrêt de Gradignan.

La convention unissant les différents signataires (Arpel, Drac Aquitaine, BM de Gradignan, BM de Bordeaux, Maison d'arrêt, Service pénitentiaire d'insertion et de probation et BDP de la Gironde) étant en cours de finalisation, les détails de l'intervention restant à définir, l'amplitude horaire de l'intervenante a été fixée à une journée par semaine. Cette convention s'inscrit dans la continuité de celle de 1993, reconduite en octobre 2000 entre la Direction régionale des services pénitentiaires, la Drac et l'Arpel, désignant cette dernière association comme opérateur de cette action au niveau régional.

Les missions principales de l'intervenante se concentrent sur :

- la coordination des trois bibliothèques ;
- l'entretien et la dynamisation des bibliothèques ;
- la formation des détenus bibliothécaires (un auxiliaire à former par bibliothèque) ;
- la participation aux animations liées au livre.

La diversité des actions menées résulte de la nécessaire adaptation de ces missions à une réalité imprévisible, les événements internes de la maison d'arrêt pouvant constamment interagir avec les volontés extérieures.

### > Actions générales

**Demande de subvention CNL.** Cette subvention est attribuée depuis 2000. En 2006, la BDP a servi d'intermédiaire : la demande se fait en son nom, la somme demandée au CNL demeurant l'équivalent de la somme engagée par le Spip (Service pénitentiaire d'insertion et de probation, instance du ministère de la

Justice responsable des activités culturelles en prison). La thématique 2007 (livres bilingues en diverses langues et documentaires sur les cultures des pays d'origine des détenus) se justifie par les réclamations récurrentes des personnes incarcérées.

**Acquisitions.** Les achats en librairie servent surtout à répondre aux demandes des détenus, que ce soit pour des titres précis ou des thèmes généraux, souvent liés aux animations dans les quartiers. La livraison des ouvrages suppose une autorisation préalable. Une fois estampillés Spip, les livres sont répartis puis catalogués soit par le bibliothécaire classé, soit par l'intervenante BDP. L'achat de nou-



Maison d'arrêt de Bordeaux, à Gradignan.

veautés est une étape importante qui permet de motiver la lecture par une offre attrayante. L'attention portée aux demandes particulières (ouvrages de droit ou de psychologie, par exemple) est aussi un bon moyen d'établir un lien avec le détenu et de valoriser sa curiosité.

**Les relations partenariales.** Intervenir en milieu carcéral induit des rencontres multiples avec les acteurs culturels, sociaux, pénitentiaires et juridiques. La diversité des intervenants présente une grande richesse et promet une mise en commun des compétences. Les bureaux du Spip en milieu fermé sont à cet égard une belle illustration de ce *melting pot* : s'y croisent de nombreuses personnes, spécialistes ou volon-

taires, qui peuvent échanger sur une expérience particulière.

Néanmoins, nous constatons un fort cloisonnement : les rencontres sont souvent furtives, l'intérêt potentiel d'un partenariat est noyé par l'urgence, la difficulté d'identifier efficacement un interlocuteur et la dissémination des interventions.

En 2006, l'ALIFS (Association du lien interculturel familial et social) a été le partenaire associatif de la BDP. Le partenariat, mis en place jusqu'en décembre, a permis un travail efficace dans les bibliothèques (répartition des tâches), mais aussi, et surtout, l'exploration de quelques possibilités d'animations comme un atelier de calligraphie au quartier des femmes ou l'accueil d'un auteur de bandes dessinées.

Le Spip est l'autre partenaire incontournable. En effet, sans la présence de l'agent de justice, l'intervention perdrait en pertinence et en efficacité. Jérémy Chapelet assure ainsi des fonctions de médiateur et organise l'action culturelle et sportive de la Maison d'arrêt. Ce partenariat, pérenne, permet non seulement une meilleure lisibilité du contexte, une circulation simplifiée dans les locaux, mais aussi une concertation sur les projets à venir, les priorités à traiter... Ainsi, la mutualisation des compétences est-elle fondamentale pour gagner en force d'action.

### > Actions menées par quartiers

Les bibliothèques de la Maison d'arrêt ont des fonctionnements différents selon leur accessibilité aux détenus. Pour des raisons de sécurité, celle du quartier des hommes ne peut accueillir personne. Le détenu bibliothécaire,

*Culture en prison : où en est-on ? Actes des rencontres nationales* [25 et 26 avril 2005, Comédie de Valence (Drôme)], Fédération interrégionale du livre et de la lecture, FILL, 2006, 224 p., 25 x 17, 5 cm. ISBN 2-915327-21-1

Cette publication sera capitale pour qui se soucie de voir les personnes placées sous main de justice, prévenues ou condamnées, accéder au droit à la culture, universel et fondamental.

En une séance d'ouverture, onze ateliers et une plénière, les multiples intervenants ont réussi à aborder tous les sujets afférents au thème, laissant au lecteur une impression contrastée. En effet, bien des choses ont été réalisées dans les prisons françaises depuis les Rencontres de Reims (1985) : des projets aboutis, satisfaisants pour les artistes, les écrivains, les personnels des ministères de la Culture et de la Justice, dans le cadre de la politique du livre et de la lecture élargie en 1997 à l'ensemble des champs culturels ; des réalisations vécues comme des moments intenses de rencontre et de beauté, mais trop souvent l'expression d'un discours de « l'exploit » selon le mot de Dominique Chavigny (Inspecteur général de l'administration des affaires culturelles).

Avec une indéniable sincérité, les participants ont débattu des obstacles structurels qui entravent la mise en œuvre pérennité des actions ; clivage entre les mun à découvrir et ceux qui revendent une réinsertion sociale compliquée ; pour les prisonniers et leur violation où toute expression est assujettie à la volonté de former des personnels à une information élémentaire ou à impressionnant entre la mission bien sertion et de probation (SPIP) et les justement d'insuffisance chronique sence totale d'espaces culturels, les les activités sportives). Pourtant, citoyens emprisonnés doivent pouhumains, à développer une sensible le FASILD, partenaire des services (SPIP) plaide avec conviction pour inscrit dans les règlements intéri-



que ceux-ci soient accessibles aux prisonniers. Le service public de la culture ne doit pas être une occupation, un divertissement, une distraction, mais plutôt un grand dérangement, une possibilité d'ouvrir les portes. S'adonner à une activité culturelle, c'est sortir d'un rapport contraint au monde. Nicolas Frize qui animait l'atelier le moins fréquenté, « Culture et formation professionnelle », dira que le défi pour l'artiste est d'être en situation de « transmettre... de l'intransmissible, de l'indicible, de l'immatériel, du sensible ».

Alors « culture en prison : où en est-on ? ». Un temps se profile où tout peut basculer. Michèle Sales (Arpel) a su dire avec décision la dialectique qui permettrait d'assurer la réalité des projets culturels en établissement pénitentiaire, mais en femme de terrain avertie, elle a laissé poindre son angoisse devant les portes de fer sur lesquelles viennent buter les meilleures propositions culturelles. Il s'agit en effet de réfléchir sérieusement aux murs immatériels de la prison. La reconnaissance de la dignité des prisonniers, la suppression des exceptions au droit commun, la synergie de tous les services publics (État et collectivités territoriales) sont les conditions premières permettant aux détenus d'être acteurs de l'offre culturelle. La culture en prison, ce n'est plus la démocratisation de la culture, ni l'élargissement des publics, c'est une invention fondamentale que nous devons imaginer. L'ouvrage multimédia (un DVD présente la conférence/entretien du philosophe Bernard Stiegler qui passa cinq ans en prison) se clôt sur un ensemble précieux de références documentaires et de lieux de ressources.

participants ont débattu des obstacles structurels de ces projets : difficulté à assurer la tenants de la culture comme bien comquent les bons usages de la culture pour paradoxe entre l'affirmation des droits légitimée par un règlement intérieur principe sécuritaire ; contradiction entre pénitentiaires et la réalité plutôt limitée une sensibilisation superficielle ; écart définie des Services pénitentiaires d'inmoyens dérisoires affectés (on parle très pour les bibliothèques et on déplore l'absalles polyvalentes valant surtout pour l'enjeu majeur est clairement défini : les voir continuer à se construire comme êtres lité, à rencontrer l'autre, comme dit si bien de l'État. Comment faire ? Jane Sautière que le droit à la culture soit formellement eurs des établissements pénitentiaires et

Philippe Pineau

muni du catalogue, circule donc dans les étages et gère les emprunts. Aux quartiers des femmes et des fins de peines, les bibliothèques sont accessibles après inscription des volontaires sur une liste contrôlée.

La fréquentation de la bibliothèque des mineurs est gérée par la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), qui y planifie aussi l'ensemble des actions culturelles.

#### Quartier Hommes

- **Désherbage** : la bibliothèque du QH, « sinistrée » depuis plusieurs mois en raison de l'absence d'un professionnel du livre, a d'abord eu besoin d'un nettoyage intensif. Commencé dès le premier jour, il se poursuit encore avec l'aide du détenu classé.

#### La convention Lire à Saint-Étienne

L'objectif de la convention signée en décembre dernier par l'association Lire à Saint-Étienne, le Spip, la Maison d'arrêt et l'association socio-culturelle des détenus était de développer la lecture et les animations autour du livre à la Maison d'arrêt de La Talaudière. Elle vise à formaliser les efforts accomplis par les différents acteurs afin de promouvoir la lecture en milieu pénitentiaire: débats littéraires dans la bibliothèque de la Maison d'arrêt, rencontres avec des écrivains, concours de nouvelles et l'objectif « 500 mots » qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. Autour de Jacques Plaine, les bénévoles proposeront une année 2007 particulièrement riche.

- **Formation de l'auxiliaire bibliothécaire** : cette bibliothèque a la chance de profiter de l'action et de l'investissement d'un détenu engagé dans son travail, proposant des initiatives intelligentes. Il se charge du traitement des documents après avoir reçu une formation initiale au catalogage et au fonctionnement général de la bibliothèque par l'intervenante BDP à laquelle échoit l'indexation.

- **Acquisitions et animations** : les nouveautés, comme des animations thématiques (lectures à voix haute de poèmes, présentation d'auteurs) sont proposées tous les trois mois au Forum du Livre, dans une salle en amphithéâtre prévue pour accueillir une cinquantaine de détenus. Ces forums sont l'unique occasion de rencontrer ce public spécifique.

#### Quartier Femmes

Le travail effectué dans cette bibliothèque est le même que celui du QH avec toutefois plus de cohérence, une meilleure organisation, et avec le bénéfice de l'accès libre. Le local est équipé de manière à recevoir un public et à permettre des animations (accueil d'auteurs, ateliers d'écriture...). L'instabilité des auxiliaires bibliothécaires (4 en 6 mois) demeure le principal problème, tout comme au bâtiment B, le quartier des fins de peine et des mineurs. Chaque nouvelle détenue classée doit être formée au catalogage et à l'usage du logiciel documentaire pour l'enregistrement des emprunts.

#### Bâtiment B (pavillon des fins de peine)

Cette bibliothèque est la seule à autoriser l'intervention de bénévoles. Elle

fonctionnait très bien jusqu'à ce qu'un problème informatique soit détecté, bloquant provisoirement toutes les activités. L'ordinateur a été remplacé et le problème du choix du logiciel documentaire s'est posé : quel logiciel gratuit télécharger ? Comment récupérer les anciennes notices ? Le référent informatique de la BDP a résolu le problème, ce qui va permettre de former le bibliothécaire classé et de continuer à avancer.

Intervenir en prison expose à des situations insolites, à des problématiques typiques. Les difficultés sont nombreuses (formation incessante des bibliothécaires classés, complexité de l'administration et pléthore d'interlocuteurs, fonctionnement des bibliothèques lié à la motivation des bibliothécaires classés...). Néanmoins, les points positifs existent également et sont très gratifiants, comme l'engagement des partenaires sur le terrain, la reconnaissance des détenus face aux actions menées, le sentiment d'évolution... et, surtout, l'intérêt propre de cette intervention ! La situation peut s'améliorer, il faudrait, par exemple, multiplier les animations autour du livre, déménager la bibliothèque des hommes pour en permettre le libre accès... Mais nous savons que la notion de durée n'est pas la même en prison, que les projets se construisent dans le temps et qu'il est, en ce lieu plus qu'ailleurs, nécessaire de voir à long terme ...

Marianne Terrusse  
BDP de la Gironde





## Éditions Kailash, ou le grand écart

De Katmandou à Pondichéry – et Paris, avec un détour par Hanoï et Saïgon –, d'une librairie, puis deux, à une maison d'édition aux collections multiples, puis un hôtel et une fondation, l'aventure d'Élisabeth et Raj de Condappa s'est développée à la croisée des mondes, portée par un constant désir de les faire communiquer.

### Les chemins de Pondichéry

Créée par mon mari Raj, Kailash est née à Katmandou en 1981. C'était la première librairie française en Asie. Les gens qui faisaient du trekking, du rafting, nous disaient : « Pourquoi ne faites-vous pas de l'édition ? Les chercheurs du CNRS écrivaient bien des livres un peu vulgarisés... » Et d'autres : « Vous ne trouvez pas ce livre-là, pourquoi ne le rééditez-vous pas ? » Les Népalais, eux, se demandaient pourquoi nous n'importions pas les livres d'Inde au lieu de les faire venir de France. Or, le Népal, un pays indépendant assez isolé avant l'arrivée du tourisme, avait des relations commerciales privilégiées avec l'Inde qui, avant 1989 demeurait très fermée. En 1986, avec Raj, originaire de Pondichéry, nous sommes descendus dans cet ancien comptoir pour constater qu'il n'y avait pas de librairie française. Le gouvernement français nous a donné une subvention pour en ouvrir une et, de fil en aiguille, nous avons commencé par des rééditions, puis des créations. Nous avons trouvé à Pondichéry un milieu favorable et riche sur le plan de la fabrication, pour faire des choses un peu différentes. Nous avons découvert notre identité avec les papiers faits main et les couvertures en sérigraphie. En Inde, la sérigraphie est encore extrêmement présente. Il y a



© P. Dana

Élisabeth de Condappa dans sa librairie, rue Saint-Jacques à Paris.

des ateliers dans toutes les cuisines ! Cela donne un joli résultat, assez précis, bien que tout le travail soit fait manuellement. Mais nous ne nous sommes pas déclarés éditeurs du jour au lendemain. C'est venu comme ça, avec un soutien de ces gens autour de nous qui nous conseillaient pour les textes, nous écrivaient des préfaces, nous donnaient des manuscrits... C'était quand même assez sympathique.

Pondichéry était vraiment une sous-préfecture isolée en train de devenir à la mode. Ce qui était formidable, c'était de faire des choses que nous n'aurions jamais pu faire sans délocalisation, puisque nous

étions sur place et que nous employions des gens à l'année sans recours exclusif à la sous-traitance. Mais comme notre production est en français – un tout petit marché dans l'Inde anglophone –, la France était la principale destination. Nous avons donc délocalisé en France. Complètement à rebrousse-poil ! Dans un immeuble qui appartient à ma famille, nous avons créé un lieu consacré aux relations avec les distributeurs et les auteurs, où l'on s'occupe des réservations notre travail à la réalisation, la fabrication, la mise en page, l'impression, le tout avec des artistes locaux. Durant quinze ans, nous

avons réussi à articuler les deux économies. Nous avons eu un soutien pour l'ouverture des librairies françaises en 1986, du temps où Jack Lang était ministre de la Culture. Et ça c'est complètement arrêté depuis des années. Il y avait une aide au transport qui permettait aux livres français d'avoir une majoration de prix de 5 à 10 %. Actuellement, il est absolument impossible pour un ressortissant du pays d'acheter un livre de poche. Depuis cinq ans, la librairie française s'est donc réduite aux publications Kailash. Nous n'avons plus les commandes régulières auprès de Hachette ou Gallimard. En Inde, il faut deux mois pour



© P. Dana

### Les collections.

avoir un bouquin, il est normal que la communauté française achète ses livres par d'autres moyens, par le biais d'Amazon. Nous sommes dans un monde de marketing d'une telle dureté que nous allons refermer nos valises à Paris et nous recentrer sur l'Inde, en maintenant une ouverture symbolique en France. Faire tourner un bureau à Paris en étant complètement indépendant, avec un titre par mois, ce n'est pas possible. Là-bas, nous voudrions publier un livre par trimestre et nous attacher aux échanges tout en essayant, nous francophones, de trouver des auteurs ou au moins de les introduire dans d'autres maisons d'édition.

### Séries et cadences

Dès le sixième titre, nous avons gardé une cadence d'une publication par mois, soit douze titres par an. Après avoir fait partie des victimes de Vilo, depuis trois ans, nous avons un distributeur – Harmonia Mundi – qui fait un travail remarquable.

Au départ, nous avons des propositions émanant d'universitaires – publications du CNRS et de l'EHESS, ouvrages scientifiques ou de vulgarisation – (« Civilisations & sociétés »), et des rééditions (« Les exotiques »). Nous avons aussi des inédits de Daniélou sur la musique, sur l'hindouisme, sur le shivaïsme...

compilés par Jean-Louis Gabin, son légataire – il est dans des archives jusqu'au plafond !

Ensuite, nous nous sommes lancés dans la vraie aventure de la littérature (recherche du texte, réception des manuscrits) et nous nous sommes aperçus des difficultés : ne pas avoir de soutiens financiers pour faire suffisamment de promotion, être complètement indépendants sans infrastructure<sup>1</sup>. Nous avons essayé de faire la parité entre les deux littératures, indienne et française (sur l'Inde), mais ce n'est pas possible : les meilleurs auteurs indiens sont pris par les grandes maisons d'édition, Gallimard, Picquier, etc. et c'est énormément de travail de traduction, de réécriture... Et il y a quatorze langues officielles. Quelqu'un du Sud ne peut lire du panjabi, du hindi, du marathi et inversement. Il faudrait une bonne dizaine de lecteurs ayant

un œil extérieur. Comme les autres éditeurs, nous attendons que ce soit traduit et publié en anglais, la langue relais. Ensuite, nous faisons la démarche d'aller voir l'auteur. Les traductions vernaculaires ont été faites grâce à des chercheurs : *Pinjar le squelette* (Amrita Pritam) a été traduit directement du panjabi parce qu'un universitaire qui avait fait le travail avait très envie que ce soit publié, sachant que ce ne serait pas un tirage à 250 000 et que l'on pouvait faire quelque chose de très correct.

En Inde – c'est très drôle – les deux États extrêmes, Nord-Est et Sud-Ouest, le Bengale et le Kérala étaient les deux États qui sont restés communistes très longtemps, avec un communisme adapté au curry du coin. Et ce sont les deux États « littéraires », où il y a une production. Les gens écrivent, lisent la presse ; il y a un taux d'alphabétisation proche de 90 à 95 %. Le reste de l'Inde est moins « littéraire ». En mettant entre parenthèses Bombay, Delhi et les grosses capitales, évidemment. Les deux langues qui sont les plus traduites, les plus travaillées, c'est donc le malayalam et le bengali, le hindi étant, de fait, la langue nationale. Mais les grands auteurs indiens écrivent tous en anglais. *Le Dieu des petits riens*, le Booker Prize, qui a été publié par Gallimard, a eu, après, une version en bengali et hindi, mais Arundathi Roy l'a écrit en anglais.

En 1997, nous cherchions une idée pour le Salon du livre de Calcutta. C'était les cinquante ans de l'indépendance de l'Inde. Cette petite série policière de Satyajit Ray n'avait jamais été traduite en

français. Nous en avons sorti quatre cette année-là. Ça nous a paru amusant de clore la série avec le dixième, en 2006, *Bollywood Bombay*, le seul où il fait enfin entrer le cinéma. Cela a eu un effet d'entraînement sur notre catalogue avec deux autres séries dans cette collection « Mystère et boule d'opium » dues à deux auteurs : Fan Tong, un jeune Français, journaliste, qui vit en Chine depuis des années a écrit une petite série sur Canton avec son commissaire Wang ; et Bernard Grandjean, un monsieur que j'aime beaucoup, qui travaille à la mairie de Strasbourg, un passionné du Tibet et des penseurs tibétains qui a écrit une série, *Betty en Himalaya*. On en est au sixième et c'est de mieux en mieux.

### « Les Exotiques »

Nous avons été un peu trop taxés d'éditeur colonial, ce qui est faux. Les choix des publications correspondent tous à des questionnements, ce n'est jamais l'apologie de la colonisation. Nous en avons refusé



1. Voir le compte rendu des Assises de l'édition indépendante dans ce numéro, p. 63.

beaucoup parce que trop partisans, trop sectaires... Ensuite, nous avons privilégié la littérature contemporaine, des auteurs qui pouvaient tout à fait être les compagnons de ces écrivains des années 1930–1940. Et là, on s'aperçoit, au bout de cinq à six ans, qu'on préfère lire Pierre Loti, Claude Farrère, Eugène Pujarnisclé, des gens publiés dans les années 1930, à Marc Delpho, mort quelques jours avant Massoud, qui a écrit un merveilleux roman sur l'Afghanistan<sup>2</sup> : son livre a fait un bide total. Un autre a écrit sur le Vietnam, en pleine ouverture des années 1990<sup>3</sup>, un très bon livre : un bide total également. Donc les gens sont prêts à critiquer tout de suite en nous traitant de colonialistes, mais ils ne sont pas prêts à sauter le pas. Je pense qu'avec Pierre Benoît, les lecteurs n'ont pas l'impression de prendre de risques. Ça, c'est vraiment un constat. Maintenant, on me dit : « Mais pourquoi avez-vous arrêté les rééditions ? »

2. Marc Delpho, *Le marin du désert*, Kailash, coll. « Les exotiques », 2002.

3. Ian A., *Vietnam 1999. Le monde se gouverne comme on cuit les petits poissons*, Kailash, coll. « Les exotiques », 2001.



Les collections.

Nous ne les avons pas arrêtées, mais au lieu d'en faire quatre, on n'en fait plus qu'une... Comme nous allons resserrer notre activité sur Pondichéry, je vais y revenir obligatoirement, recommencer à faire ce qui m'amuse beaucoup, des recherches dans ce fonds qui permet à une certaine littérature de continuer d'exister. Parce que la recherche d'auteurs indiens, c'est carrément un travail à plein temps. Les trois ou quatre titres que j'ai faits m'ont pris des mois, pour un travail gigantesque. Nous n'avons ni les moyens financiers ni le temps. La logique de l'édition, aujourd'hui, c'est qu'une nouveauté permet d'en faire tourner une autre, une espèce de cavalerie.

### Retour de flammes

Raj est né à Pondichéry, mais il a été élevé au Vietnam, et il a gardé une affection particulière pour ce pays. Dans les années 1993-1994, quand le Vietnam a commencé à s'ouvrir, il est retourné sur les lieux de son enfance et a rencontré des professeurs d'école, d'université. À l'époque, il n'y avait pas de livres au Vietnam, que des photocopies. On lui a dit : « Écoute, c'est formidable tes livres sur l'Asie, mais nous, on s'en fout ; ce que l'on veut, c'est des livres sur la France. On veut Camus, on veut des livres pour les étudiants ; on veut des livres, mais qui ne



Les collections.

soient pas plus chers que des photocopies. » Il y a eu un grand mouvement d'euphorie. Les éditeurs ont été les principaux partenaires du Vietnam, du Laos, du Cambodge durant des années. Ils ont fait des efforts. Même Gallimard, par exemple, donnait des droits symboliques pour les éditions vietnamiennes, de Duras, de Le Clézio... Donc, j'ai travaillé pendant cinq ans entre Hanoï et Saïgon qui sont distantes de 2000 km... Nous avons fait 36 titres en co-édition avec les Éditions littéraires de Hanoï, avec l'aide de l'ambassade et de l'éditeur vietnamien qui mettait son nom et faisait passer la censure. Ça a été une expérience un peu douloureuse parce que la France a pensé que tout était gagné et n'a pas vu les Américains, les Australiens, les Allemands arriver. Alors que les études se faisaient en français, qu'il y avait encore un gros département de lettres à Hanoï et à Saïgon, le français a été supprimé des études de droit, finalement tout ça a été balayé en cinq ou six ans. Beaucoup

par notre faute : par néo-colonialisme. On pensait que c'était acquis et ça n'a pas du tout été ça. Bon, c'était une belle aventure !

On a gardé un petit circuit de distribution du Sud-Est asiatique. Les librairies des endroits touristiques, des grandes villes sont intéressées par les livres de Kailash. Les livres publiés sur ces pays sont donc présents dans ces pays. Nous sommes les seuls à avoir fait cette démarche. Qu'il y ait des livres sur Ceylan en français, à Ceylan, des livres sur le Cambodge à Siem Reap, au temple d'Angkor, c'est quand même très chouette.

### Grand hôtel des pages

Nous voulions déplacer notre activité de Pondichéry même à la campagne. Sur un terrain que nous avions trouvé, nous pouvions installer l'unité de fabrication de sérigraphies et les bureaux. Le gouvernement indien s'y est opposé : il fallait que ça participe à la progression de la ville et de l'État de Pondichéry. Comme

**La sérigraphie se fait par table : trois personnes par table, donc trois emplois. Avec nos deux tables nous employons six personnes toute l'année. Nous avons aussi travaillé nos couvertures avec les papiers recyclés : papiers chiffons et papiers recyclés à partir de plantes, d'écorce de bananes, de cocotiers, de jute... Ça fait fonctionner les ateliers de la ville qui jusque-là produisaient principalement des emballages pour l'encens. En Inde, on peut continuer à travailler de façon traditionnelle avec un imprimeur offset, avec nos ateliers et en même temps arriver avec son CD-Rom et le faire imprimer numériquement. On n'est pas obligé d'avoir un seuil de rentabilité, on peut encore le négocier. On est moins bousculés. La sérigraphie est devenue impossible ! Sur une couverture où il y a 5 couleurs à 1000 ex., c'est cinq jours de travail : une journée par couleur, tout étant manuel. Mais les gens ont encore besoin de ce travail. L'Inde a peut-être 8 % à 10 % de croissance annuelle, donc il faut absolument sauvegarder ces petits métiers, sinon ce serait catastrophique.**

à ce moment-là il n'y avait pas d'hôtel en bord de mer à Pondichéry, j'ai proposé d'en construire un, avec du culturel autour... Nous avons essayé d'intégrer les livres dans de ce projet. Finalement, nous nous sommes aperçus que nos premiers clients étaient des éditeurs français qui venaient pour passer Noël, organiser des fêtes, un mariage, etc. Aujourd'hui, cet hôtel fait vivre la maison d'édition. Le tsunami est arrivé un 26 décembre. Il y avait plein de monde à l'hôtel, complètement effaré par une catastrophe naturelle de cette ampleur, et tous ont voulu aider l'hôtel et les deux villages alentour, – un village d'agriculteurs et un autre de pêcheurs – que l'on intègre dans notre entité, car nous ne faisons pas que prendre le soleil, la plage et la mer, nous faisons travailler les gens d'ici. Ces gens – que j'appelle « les amis de Kailash édition et de l'hôtel » – ont voulu nous aider financièrement pour participer aux actions sur place. Nous avons donc créé une fondation<sup>4</sup> qui va avoir ses propres locaux, en face de l'hôtel. J'espère que cette synergie va se mettre en place

4. La fondation Devataras.

avec d'autres associations de Pondichéry et de Madras pour relancer les arts martiaux locaux, créer une bibliothèque (avec des livres en tamoul, des journaux), un centre de soutien aux femmes.

Les choses se sont imbriquées, l'une entraînant l'autre. Nous voulions faire une sorte de « maison des artistes ». Pour l'instant, c'est à l'état de projet. Nous n'avons pas encore trouvé tous les partenaires, mais nous voudrions être partie prenante pour ceux qui bénéficieraient de bourses d'écriture, ou de sculpture... Je pense à la « Villa Médicis hors les murs ». J'ai rencontré Jean Echenoz, qui est déjà venu (ainsi que Dominique Fernandez) et voudrait passer six mois ici pour écrire un livre. Nous aimerions bien servir de lieu étape pour ceux qui veulent venir travailler pendant un ou deux mois...

Nous voudrions une bibliothèque assez modeste parce qu'il y en a déjà une ainsi qu'une librairie à l'hôtel, mais qui soit un lieu de rencontres. Parce qu'on parle toujours des castes, mais j'aurais plutôt envie de parler de communautés, et ces communautés ont beaucoup

de mal à s'entendre, ça ne va pas du tout ! Que ce soit entre la communauté des pêcheurs et celle des agriculteurs – les uns pensent toujours que les autres sont mieux lotis – que ce soit les villageois entre eux, leurs relations avec leurs chefs, leurs chefs politiques, avec les touristes indiens – parce que, depuis cinq ou six ans, de plus en plus d'Indiens de cette middle class font du tourisme chez eux avant de voyager à l'étranger.

Quand des gens de Bombay, de Delhi, viennent, ils sont extrêmement étonnés : la nourriture est différente, tout est différent. J'aimerais que les visiteurs occidentaux qui viennent dans cet hôtel ne fassent pas du tourisme idiot, que ce ne soit pas uniquement de la consommation pure et dure, mais de l'échange. Le peu que nous ayons initié dans ce sens-là fonctionne très bien.

Dans ce lieu, il y aura évidemment une bibliothèque anglaise, tamoule et française. Et puis des unités de soutien scolaire. Nous n'allons pas nous substituer à l'école, mais il faut bien des soutiens comme ça ; des équipes vont se relayer pour aider les petits qui n'y arrivent pas à lire le tamoul ou l'anglais et ceux qui ont envie de se lancer dans le français... Essayer de faire vraiment quelque chose qui vive.

Élisabeth de Condappa  
Propos recueillis  
par Philippe Levreaud

#### Éditions Kailash & Fondation Devataras :

69, rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tel : 01 43 29 52 52 / Fax : 01 46 34 03 29

E-mail : [kailasheditions@wanadoo.fr](mailto:kailasheditions@wanadoo.fr)

169, Lal Bahadur Street – 605 001 Pondichéry, Inde

Tel : (91 413) 222 82 72 / Fax : (91 413) 222 84 43

E-mail : [kailashedpy@touchtelindia.net](mailto:kailashedpy@touchtelindia.net)

Site : [kailasheditions.com](http://kailasheditions.com)

#### Hôtel Kailash Beach

Resort :

Poornankuppam Village

Ariankuppam Commune

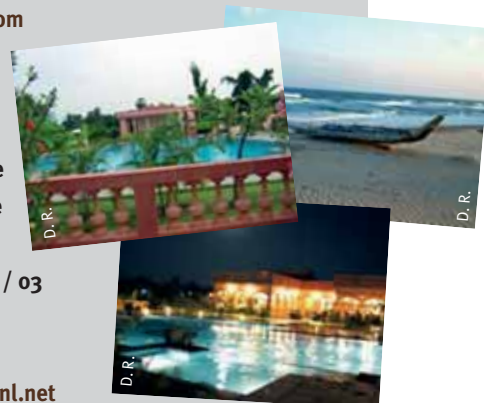
605 007 Pondichéry

Tel. : (91 413) 261 97 00 / 03

Fax : (91 413) 261 97 04

E-mail :

[kailashbeachresort@vsnl.net](mailto:kailashbeachresort@vsnl.net)



## *Histoire de livres, livres d'histoire*



*L'Univers des contes de fées*, France-Marie Frémeaux, Ellipse, «Réseau. Les Thématiques», 2006, 160 p. ISBN 978-2-7298-3091-5

Qui, au vu du titre de l'ouvrage, attendrait une savante et exhaustive étude historique et ethnologique des contes de fées ou une analyse littéraire du genre, sera quelque peu

déçontenancé. En fait, tous ces aspects, bien que présents dans ce court ouvrage, ne sont que fugitivement évoqués. L'objectif

que s'est fixé France-Marie Frémeaux est, en apparence, plus modeste. Elle nous entraîne dans une promenade buissonnière à travers l'univers des contes de fées, de ses auteurs traditionnels (Perrault, Mme d'Aulnoy, Mme Leprince de Beaumont...) mais aussi de ceux moins spontanément associés au genre (Anatole France, Fontenelle, Saint-Simon, Sartre...). Le résultat est un livre d'une lecture fort savoureuse, même si l'érudition souriante de «l'auteure» (pour employer un terme qui aurait ravi les Précieuses, chères à France-Marie Frémeaux) nous fait regretter qu'elle ne nous entraîne pas plus loin sur les pistes passionnantes qu'elle ne fait que suggérer. Un de ses prochains ouvrages viendra peut-être répondre à notre attente ?

Jean Mallet

## *Boîte à idées, boîte à outils*



*Administration et bibliothèques*, Yves Desrichard, Cercle de la librairie «Bibliothèques», 2006, 400 p., 17x24 cm, ISBN 2-7654-0934-X et 978-2-7654-0934-2

La première édition d'*Administration et bibliothèques* (1990) avait été suivie d'une mise à jour partielle en 1992 et d'une nouvelle édition en 1996. L'ouvrage dû à Marie-Thérèse

Jarrige a fait autorité pendant des années en constituant un instrument de travail indispensable à tout professionnel des bibliothèques soucieux de se documenter sur l'environnement administratif et réglementaire de nos institutions, les différents types de bibliothèques et les statuts de leurs personnels. L'univers de l'administration est, plus que tout autre, sujet à

des évolutions rapides et la dernière édition de ce manuel était devenue largement obsolète suite aux multiples changements intervenus durant ces dix dernières années. Cette lacune se trouve enfin comblée grâce au travail d'Yves Desrichard qui s'est «attelé» à la colossale entreprise de réactualiser entièrement l'ouvrage. Il s'agit, en effet, non d'un simple toilettage, mais d'une refonte et d'une réécriture complètes des éditions précédentes. Tous les aspects nouveaux ont été pris en compte : le droit européen, la LOLF, Légifrance (pour ne citer que quelques exemples pris au hasard). Les évolutions les plus diverses intervenues depuis ces dernières années ont été intégrées (les réformes statutaires multiples concernant les établissements ou les personnels, mais aussi celles affectant la société, comme le vote du PACS). En résumé : un livre incontournable que tout bibliothécaire doit s'empresser d'acquiescer avant qu'il ne soit périmé !

Jean Mallet



*Heureux comme un Finlandais en France*, Tarmo Kunnas (trad. Léa de Chalvron, Paul Parent et Anne Papart), Éd. Michel de Maule, 2006, 368 p. ISBN : 2-876231-63-8

Tandis que les bibliothèques finlandaises défraient la chronique, et que d'aucuns se proposent d'en importer sur le champ les recettes, ce livre distrayant pourrait nourrir la réflexion de tous. Francophile mais lucide, enseignant aujourd'hui la

littérature comparée à l'Université de Jyväskylä, après avoir dirigé le premier l'Institut culturel finlandais à Paris, Tarmo Kunnas livre ses souvenirs, presque à bâtons rompus, comme

après le sauna. En tant qu'étudiant d'abord, puis que jeune professeur, avant d'essayer les plâtres de l'Institut de la rue des Écoles, il connaît la France mieux que nombre d'entre nous pour l'avoir pratiquée à table comme à bicyclette, en immersion complète ou à distance, seul et en famille, et pour – revers subtil – s'être fait l'hôte et le guide en Finlande de certains de nos compatriotes, guettant, amusé, les réactions et les précipités de ces psychologies brassées dans l'éprouvette des échanges internationaux. Entre la France tempérée et le pays, par certains aspects, le plus méridional du Septentrion, Kunnas dégage non sans humour de surprenantes affinités, pointe quelques travers qui le sont moins, et pique les ridicules, la supériorité dont l'ignorance se drape. Quelques élagages, une traduction plus agile, eussent rendu mieux justice à ce regard aigu, habilement européen.

Philippe Levreaud



*La bibliothèque, la nuit*, Alberto Manguel (trad. Christine Le Bœuf), Actes Sud, « Lettres anglo-américaines », 2006, 336 p., 24 x 13 cm, ISBN 2-7427-6316-3 et 2-7609-2614-1.

Alberto Manguel est un lecteur. Ce destin est parfaitement connu de ceux qui se sont aventurés dans l'œuvre de l'écrivain cosmopolite, œuvre incontournable célébrant le livre, la lecture, l'image, et augmentée aujourd'hui d'un essai passionnant *La bibliothèque, la*

*nuit* dont quelques passages furent découverts le 9 juin 2006 lors de la Conférence inaugurale du congrès du centenaire de l'ABF.

Au commencement, il y a la bibliothèque manguélienne. Construite, selon ses vœux, sur une ruine chargée de légende noire et sise au sud de la Loire en pays rabelaisien, elle s'inspire de l'exacte connaissance de bibliothèques remarquables et cultive délibérément la résistance aux classements et ordres impérieux. Les livres s'offrent alors selon des liens complexes, en une disponibilité totale aux rêves et aux désirs du maître des lieux, voyageur impénitent.

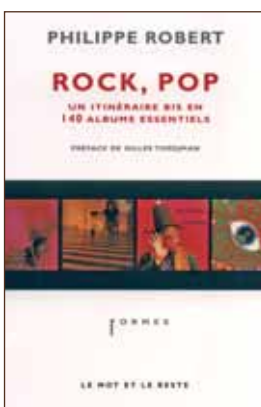
Dès lors, le lecteur de *La bibliothèque, la nuit*, embarqué sur une sorte de vaisseau éclairé, se laisse dériver en seize chapitres singuliers – un mythe, un ordre, un espace, un pouvoir, une ombre, une forme, le hasard, le cabinet de travail, une intelligence, une île, la survie, l'oubli, l'imagination, une identité, une demeure, une conclusion – pour une circumnavigation des sens et des savoirs, avec haltes nombreuses et savoureuses, à la découverte des bibliothèques

du monde entier, haute expression de l'espace et du temps des origines jusqu'aujourd'hui.

De la tour de Babel à la bibliothèque d'Alexandrie, en passant par celles de Rabelais – première bibliothèque imaginaire de la littérature –, de Michel-Ange – la Bibliothèque laurentienne –, de Boullée, de Robison, de Carnegie, de Warburg, du Capitaine Nemo, de Panizzi – la *British Library*, par la bibliothèque (mnésique, essentiellement) de Birkenau, la *Queens' Public Library* à New York, celles du Liban et d'ailleurs, le lecteur traverse une encyclopédie du monde, miroir de la sagesse des hommes tout autant que de leur folie à vouloir dresser des catalogues, à exiger l'accès gratuit aux connaissances, à témoigner de l'absence de neutralité dans la constitution des collections.

*La bibliothèque, la nuit*, suggère l'auteur, est un espace où les fantômes ténébreux viennent se réconcilier avec la vie. Fantômes des livres rejetés, fantôme du lecteur installé dans le silence de la lumière, fantôme de la mémoire sans distraction, fantôme de la lecture même. Borges, à qui Manguel adolescent lisait des livres, s'exprimait ainsi : « Imaginer l'argument d'un roman est une besogne heureuse. Aller jusqu'à l'écrire est une exagération. » *La bibliothèque, la nuit*, c'est le champ des possibles, la puissance même. Lorsque nous nous adonnons au temps de la lecture, « les livres sont transformés par l'ordre dans lequel nous les lisons. » Les jeux d'associations, où la bibliothèque matérielle rejoint l'espace aléatoire de la bibliothèque mentale, loin de nourrir une horreur subalterne – la Bibliothèque contradictoire – que Borges contribua à sauver de l'oubli, comblent de ravissement Alberto Manguel. Au terme du livre, quand se profile le « cauchemar d'un présent perpétuel » où la vitesse s'oppose à la réflexion, la brièveté à la complexité, la consommation à la création, l'écrivain pose une question : « Qu'est-ce, alors, que je cherche, à la fin de l'histoire de ma bibliothèque ? » Manguel répond d'un mot : « une consolation, peut-être. Peut-être une consolation. »

Philippe Pineau



*Rock, Pop. Un itinéraire bis en 140 albums essentiels*, Philippe Robert, préf. de Gilles Tordjman, Le Mot et le reste, « Formes », 312 p., 15 x 21 cm, ill. ISBN : 2-915378-31-2

Alors que la création musicale est tenue serrée dans la tenaille des grands groupes financiers qui l'enregistrent et la diffusent ; que la presse spécialisée, toujours plus muselée par ses intérêts, a majoritairement substitué le

batelage promotionnel au discours critique ; qu'une censure d'un type nouveau s'exerce aujourd'hui, non sans perversité, sous le masque de l'abondance, par anesthésie et asphyxie ; que, donc, les autoroutes de l'information sont, comme les autres, à péage, et munis de glissières de sécurité, il est salutaire que d'aucuns inventent des « itinéraires bis », mieux garants de la diversité culturelle que n'importe quelle nouvelle liaison à quatre voies.

À l'heure du téléchargement, il nous semble plus crucial de se soucier à nouveau de la qualité des contenus que de s'esbaudir sur la vitesse et la facilité à les communiquer.

La multiplication des guides des 100, 500, 1000 meilleurs albums de l'histoire (du jazz, du rock, etc.) n'est qu'une manière de brasser à l'infini le même limon déposé par une histoire consensuelle, « objective », résultat ou reflet, qu'on le veuille ou non, du travail de commercialisation de ces mêmes puissances d'argent. Ce que rappelle brillamment Gilles Tordjman en cinq pages d'anthologie : « Quelle est donc cette chimère si vivace que les meilleurs esprits ne parviennent pas à jeter à la poubelle ? C'est le rock, la pop music (...) qui, en cinquante ans n'a guère dérogé au cahier des charges qui lui a été fixé : vendre le fantôme d'une rébellion à des consommateurs d'autant plus dociles qu'on les aura persuadés de leur indocilité. » La force et l'intérêt du présent livre est bien de proposer un vrai « regard », subjectif, éclectique, subtilement motivé, et de sacrifier le jugement biaisé d'une histoire intéressée au jugement de goût. Sur le modèle unique d'une notice à l'écriture soignée en page paire accompagnée de la reproduction des couvertures

en vis-à-vis et de quelques lignes de fuite discographiques, ce sont 140 variations aux angles d'attaque judicieusement choisis qui proposent d'exercer son écoute sur 40 années de production (1965-2005). Un bref décompte statistique confirme ce qui ne point qu'à peine en lisant de façon suivie ces notices à la chronologie volontairement brouillée, redistribuées selon l'ordre alphabétique : la décennie 1965-1975 représente près des deux-tiers de la sélection. Mais la variété des voies frayées en cette courte période, nullement réduite au folk, à l'alternative psychédélimisme ou hard rock, dément l'idée d'un parti pris que ce chiffre pourrait accréditer pour laisser entrevoir en une boucle ce que P. Robert se garde

bien de théoriser : l'essoufflement créatif qui s'est ensuivi, la récupération marchande d'une floraison assez soudaine pour enchanter, suffisamment durable pour ensemer, mais trop éphémère pour ne pas laisser un goût de cendre. « Au bout du compte, comme le dit parfaitement le préfacier, c'est bien de morale — et non de moralisme — dont il est question. » Et cette entreprise, à la bien considérer, est autre chose qu'une simple anthologie bis. Elle vaut comme outil d'évaluation dont pourraient bien s'inspirer les soi-disant critiques de jazz, de musique classique... et les responsables de nos secteurs disques en médiathèques.

Philippe Levreaud



*Au nom de l'antiterrorisme : les bibliothèques américaines face à l'USA Patriot Act*, Philippe Cantié, préf. Michel Melot, Presses de l'Enssib, 2006, 266 p. ISBN 2-910227-64-2

Ceci est un livre de bonne foi, écrit avec loyauté et amitié. C'est dire que Philippe Cantié évite la pensée toute faite, écarte les préjugés et les jugements trop rapides.

Ce livre est un livre écrit par un conservateur cultivé, rompu à l'exercice, à l'ascèse, de la pensée. Mais, pour autant, c'est un livre qui vient directement du réel, du concret, du fait brut. Très brut : les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Dans ce texte, remanié d'un mémoire soutenu à l'Enssib en 2005 sous la direction de Françoise Lerouge, Philippe Cantié poursuit deux objectifs principaux : analyser le train de lois voté dans les jours qui ont suivi les attentats de New York, de Pennsylvanie et du Pentagone. Cette législation porte le nom générique et acronymique de USA Patriot Act : *Uniting and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism Act* (Unir et renforcer l'Amérique en fournissant les outils nécessaires à l'interception et à l'obstruction du terrorisme). Le second objectif est de voir si la France peut être épargnée par les vapeurs liberticides qui émanent de cette législation, certes américaine, mais dont les effets sont mondiaux.

Le USA Patriot Act constitue en lui-même un paradoxe dont l'ambiguïté est structurelle : forgé pour rassurer, pour assurer la liberté et la sécurité, il bafoue les libertés individuelles.

Philippe Cantié scrute le vocabulaire, ausculte la syntaxe de ces lois et montre combien la démocratie est fragile qui doit se garder et de ses ennemis et de ses amis. La langue du USA Patriot Act dit le juste et son contraire, la transparence et le secret, la liberté et l'arbitraire. Il s'agit ici d'une enquête sur les conditions d'émergence de ces lois, et sur leurs conséquences, enquête menée aux USA (en Illinois) lors d'un stage d'étude de conservateur des bibliothèques.

Angliciste de haut vol, Philippe Cantié offre au lecteur français une traduction des textes. Dès que cela est nécessaire, c'est-à-dire souvent, nous trouvons la lettre même des lois afin que nous en saisissons bien l'esprit.

L'American Library Association (ALA) s'est immédiatement inquiétée de l'implication des bibliothécaires dans ce dispositif législatif. Il suffit dorénavant aux services de police de déclarer qu'il existe un lien significatif (*significant purpose*) entre les fichiers des bibliothécaires et leur enquête pour qu'ils puissent les saisir sans autres formes de procédures. Les mises sur écoute sont installées partout, et donc dans les bibliothèques. Le signalement aux autorités fédérales des lecteurs «suspects» est requis.

«Sois patriote et tais-toi» ne saurait être la devise des bibliothécaires américains. L'ALA combat certes pour la sécurité des États-Unis mais aussi pour la liberté des Américains.

Dans une belle préface, Michel Melot, après avoir rappelé ce que les bibliothèques françaises doivent aux Américains, nous enjoint de soutenir nos collègues américains et nous demande de réfléchir sérieusement à la situation française.

Philippe Cantié montre que, les uns après les autres, les pays européens ont adopté des législations antiterroristes sans que les citoyens s'en soient autrement émus, tant elles peuvent sembler nécessaires aux libertés aussi longtemps qu'on ne voit pas combien elles attendent à la liberté même. Même si les USA ne sont pas la France, quelque chose — et c'est un euphémisme — du USA Patriot Act se met en place en France, *mutatis mutandis*. En effet la France et les USA ne partagent pas la même histoire, les mêmes mémoires. Ainsi par exemple, à cause de Vichy, les Français restent très hostiles à l'idée même de dénonciation.

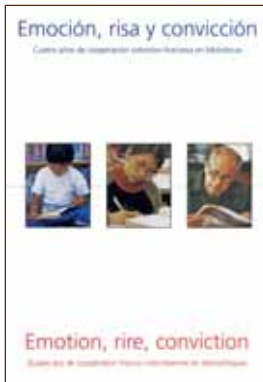
Parmi les volets de la lutte contre le terrorisme plusieurs d'entre eux concernent directement les bibliothèques et les cybercafés. La loi antiterroriste de 2005 permet la consultation policière des logs sans autorisation d'un juge, le décret n°2006-358 du 24 mars 2006 porte à un an la conservation des données des communications électroniques sans que la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) ait pu obtenir les garanties qu'elle réclamait.

Les bibliothèques françaises sont, certes, elles aussi impliquées dans la lutte contre le terrorisme mais aussi dans les luttes pour le maintien des libertés individuelles inscrites dans nos lois.

Philippe Cantié, et l'Enssib qui publie ce livre, nous obligent à réfléchir. À disséquer la différence entre le juste et l'injuste, entre l'acceptable et l'inacceptable. Entre les mesures d'urgence qui peuvent apparaître comme nécessaires et les exceptions qui durent. Les bibliothécaires sont ici en première ligne pour la sauvegarde de la démocratie et de la liberté.

Brigitte Evano

## Les bibliothèques éditent



*Émotion, rire, conviction : quatre ans de coopération franco-colombienne en bibliothèques / Emoción, risa y convicción : cuatro años de cooperación colombo-francesa en bibliotecas*, Sergio Zapata Leon, Juan David Correa Ulloa, John Alexander Rodríguez Castaneda, ministère de la Culture Bogotà, 2006, 229 p., ill., 21 x 28 cm. (bilingue espagnol/français). Pas d'ISBN.

Ce livre, par la richesse de ses photos, de ses histoires et de ses souvenirs, nous embarque dans un récit de voyage, voire un livre de bord entre deux continents (l'Amérique du Sud et l'Europe) raconté et commenté par des bibliothécaires et des professionnels du livre<sup>1</sup>. Exerçant en France et en Colombie, ils voyagèrent d'une ville à l'autre – Paris, Bogotà, Lyon, Medellin, Poitiers... – pour converser entre collègues. L'initiative de cet échange est née à la suite de la 3<sup>e</sup> édition du colloque franco-colombien sur la lecture et les bibliothèques à la 18<sup>e</sup> Foire internationale du livre de Bogotà (21-22 avril 2006). Qui en France connaît l'importance de cette Foire ? Trop peu de monde sans doute, et sûrement pas les éditeurs vu l'absence quasi-totale du livre français dans ce qui s'avère être un des rendez-vous les plus importants du livre en Amérique du Sud. Éditeurs anglo-saxons, allemands et espagnols, eux, étaient bien là.

Cette manifestation était organisée par les deux ministères de la culture colombien et français, l'ambassade de France en Colombie et la BPI. Consacrée à « la bibliothèque en mouvement », une triple interrogation guida les travaux de ce colloque, à savoir, « la bibliothèque comme lieu de recherche, lieu de socialisation et lieu culturel ».

Outre la bibliothèque nationale de Bogotà, le réseau des bibliothèques publiques, « Biblored », qui draine un des publics les plus importants au monde (4 800 000 lecteurs par an) est articulé sur les trois grandes bibliothèques Virgilio Barco, El Tintal et El Tunal. Sans oublier l'immense bibliothèque de la Banque de la République, plus grande banque du pays qui anime un

réseau d'une trentaine de filiales et les Caisses de compensation (équivalentes à notre système de sécurité sociale, elles ont pour vocation d'œuvrer dans les domaines de l'éducation, de la santé, du social et de la culture pour compléter l'action de l'État).

Après Bogotà, différents programmes de visite étaient proposés à la délégation française : Cali, Medellin qui sont les deux plus grandes villes du pays derrière la capitale. Cali : le suréquipement des bibliothèques pour l'accueil des personnes handicapées est notoire comparativement à la situation française. Pour ce qui concerne des documents audiovisuels : liberté totale de copie. Toutefois, les services dans ce secteur restent faiblement développés car les foyers sont peu équipés. Medellin : plus prospère, elle est dotée d'établissements culturels importants, le magnifique musée d'Antioquia, par exemple, l'école de bibliothéconomie du pays ainsi que la bibliothèque Piloto (en extension dans le cadre du projet de construction et de requalification de l'ensemble du réseau), créée dans les années 1950 par l'Unesco pour établir une tête de pont exemplaire dans le pays. Pour la lecture publique, les réalisations de Comfandi comme de Comfenalco (les deux caisses présentes à Medellin) sont impressionnantes : piscines, sauna, ateliers de poésie et un formidable arsenal d'activités hors les murs et d'actions culturelles. Ces innombrables animations proposées au public – ateliers de lecture-vacances, conseils de lecture, campagne « fureur de lire / el furor de leer », lire en famille, lecture non stop... – sont coordonnées par l'animatrice de la bibliothèque Gloria Maria Rodríguez Santamaria.

Pour la délégation colombienne, les bibliothécaires – qui ont visité les bibliothèques/médiathèques de Limoges, Poitiers, Orléans, la Rochelle, Rochefort, la BPI et la BnF – ont pu noter l'importance que revêt une bibliothèque dans notre pays, puiser de nouvelles motivations pour le développement de leurs projets et se rendre compte de l'importance des programmes développés en Colombie au niveau national (Plan national de lecture, réseaux de bibliothèques, promotion de la lecture).

Ahmed Radjai

1. Pour la délégation française, parmi les bibliothécaires qui ont participé à ce voyage : Souad Hubert et Olivier Chourrot (BPI), Françoise Hercy (Mouffetard) et les présidents de l'ABF (Gilles Éboli, alors en fonction, et Dominique Arot, récemment élu)..



*L'intelligence d'une ville : vie intellectuelle et culturelle à Lyon entre 1945 et 1975*, collectif, 2006, 310 p., 15 x 24 cm, ISBN 2-900297230

La BM de Lyon, alors qu'elle accueillait le fonds Suzanne Michet, fut à l'origine des journées qui, les 2 et 3 juin 2005, ont rassemblé une trentaine d'historiens et de chercheurs pour se pencher sur le

passé récent de cette grande métropole, restée pour beaucoup, selon le cliché reverzyen, une « ville inanimée ensevelie dans le brouillard ». Ce titre, *L'intelligence d'une ville*, est une subtile parade, car, c'est François Montmaneix qui le souligne, « aucune ville de France n'a fait l'objet d'un tel désamour ».

Une belle évocation de l'immédiat après-guerre par Denise Domenach-Lallich, l'évaluation nuancée du legs de ses deux grands maires, Herriot et Pradel, et un rappel de l'évolution urbanistique de la ville forment l'ouverture et le cadre. La tradition ouvrière et le saint-simonisme, puis le radical-socialisme laïc



composeront avec une tradition sociale de l'Église catholique, mais le glissement de Pradel de l'héritage herriotiste au centrisme et à la droite modérée finit par donner à la ville sa physionomie récente. Une importante section sur les « réseaux et mouvances » brosse l'arrière-plan vivant sur lequel va prospérer la création. C'est souvent lui qui, plus que l'écume culturelle, si brillante soit-elle, donne la vraie température d'une ville. Ce retour historique, qui réhabilite le Pradel « bétonneur » pour en faire l'initiateur d'une politique culturelle ambitieuse dont la création de la Bibliothèque de la Part-Dieu est un exemple, débouche sur une évocation des réseaux catholiques – des Jésuites au catholicisme social, de Lacroix et *Esprit* à Gilbert Dru et Jean-Marie Domenach –, des réseaux syndicaux et militants, et des importants vecteurs que sont les lieux de l'enseignement – la khâgne et l'université – où souvent se forment les compagnonnages d'une vie. Les champs professionnels ne sont pas omis et la restitution des milieux médicaux et psychiatriques donne à ce tableau une profondeur de champ bien venue avec l'évocation de trois figures importantes : F. Dagognet, J. Reverzy et M. Jouvét. Un aperçu sur la franc-maçonnerie achève de donner le diapason auquel se jouera la partition culturelle, objet de la troisième section. Claude Burgelin, président de l'Arald, retrace la vie littéraire faite, à l'image de

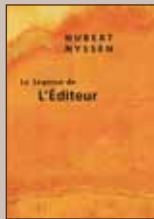
celle de la plupart des villes de Province, d'une addition de singularités. Si cette période, celle de la fin du « roman lyonnais », vit poindre deux personnalités, Jean Reverzy et Louis Calaferte, il faut bien avouer que Paris reste le passage obligé d'une vraie reconnaissance. Pointant la convergence de la création poétique et des arts plastiques, il reconnaît que c'est là plutôt affaire d'époque que de génie du lieu. Il en est de même pour la musique où les fastes lyonnais ne brillent pas par leur singularité. (Seule l'ARFI pourrait incarner une véritable spécificité locale mais, tangente à la période examinée, elle est hélas ignorée.) J.J. Lerrant fait, quant à la peinture, le constat inverse. Mais s'il note qu'il a toujours existé à Lyon des artistes faisant école, c'est pour déplorer l'inexistence d'un marché local. La grande affaire, c'est le cinéma, le théâtre et les arts de la scène : de Lumière à Tavernier, de *Positif* à *Premier plan*, de Planchon et Maréchal à Max Schoendorff, là se joue le nœud d'interactions qui se diffracte en plusieurs interventions. Une dernière section « Médiation et médiatisation » aborde alors les « éléphants » de la presse locale. Une table-ronde ressaisit l'ensemble sous l'angle des évocations personnelles. La question se pose maintenant de savoir le sens que peut conserver l'idée d'une métropole culturelle dans un espace européenisé.

Philippe Levreaud

## LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : [npicot@abf.asso.fr](mailto:npicot@abf.asso.fr)

**06** : Nice, Bibliothèque Louis Nucéra, « *Alocco, écritures, textes, textures : des arts plastiques comme Livre* » (19/01-03/03). – **10** : Troyes, Médiathèque de l'agglomération troyenne, « *Souvenirs de Séoul-France-Corée, 1886-1905* » (15/01-17/03). – **14** : Caen, BM Centre ville, « *Un livre, un mois : Peter Pan dans les jardins de Kensington* » (13/02-28/02) ; « *l'Himalaya* » (13/02-10/03) ; « *Parles-nous d'amour* » (13/02-10/03) Artothèque, « *David Barriat-Patrimoine* » (13/02-24/02) ; Bibliothèque de Caen-Venoix, « *La Francophonie* » (05/03-31/05). – **21** : Dijon, Bibliothèque d'Étude, « *Papiers dominotés d'hier – Papiers dominotés contemporains – Collection Marie-Claire Hubert* » (1<sup>er</sup>/03-28/04). – **25** : Besançon, Médiathèque Pierre Bayle, « *Dans la vallée de la Somme et alentours (Transylvanie)* » (06/02-24/02) ; « *Familles Totem* » (13/03-31/03) ; BU Lettres, « *Le spectacle au service de l'échange* » (07/02-20/03). – **29** : Brest, Réseau des bibliothèques « *Pluie d'images, 3<sup>e</sup> festival de photographies organisé par le collectif armoricain des photographes amateurs de Brest (CAPAB)* » (15/01-28/02) ; Médiathèque de Saint-Marc, « *Les petits papiers de Francis Goeller* » (15/01-24/02) ; Médiathèque de Saint-Martin, « *La foire aux croûtes 2006 par huit photographes du CAPAB* » (17/01-28/02) ; Médiathèque de Lambézellec, « *Sylvie Lamour* » (15/01-24/02) ; Médiathèque Jo-Fourn/Pontanézen, « *Magie de la chimie, magie de la lumière de Laurence Tondou* » (01/02-17/03). – **31** : Toulouse, Médiathèque José Cabanis « *Délits d'objectif. Exposition de photographies de Simone Villemeur-Deloume* » (02/02-25/03) ; Bibliothèque de Rangueil « *Toulouse, un siècle de présence des Suds* » (06/02-03/03). – **33** : Bordeaux, Bibliothèque Bacalan, « *Humalité, photographies de Stéphane Marin* » (20/02-10/03). – **38** : Grenoble, Bibliothèque Alliance, « *Carnet de voyage* » (06/02-31/03) ; Bibliothèque Saint-Bruno, « *Histoires de toutes les couleurs (Seven 2004), Photographies de Sylvie Chappaz* » (01/02-17/03). – **51** : Chalons-en-Champagne, BMVR, « *Carnaval d'Europe, 40 photographies de Charles Henneghien* » (02/03-31/03) ; « *Exposition autour de dix mots migrants de la langue française* » (10/03-20/03) ; « *Exposition Willem* » (10/04-16/06) ; Bibliothèque Denis Diderot « *Exposition Créa-Form* » (24/03-28/04) ; Epernay, Médiathèque municipale « *Photographies du tchèque Milan David* » (21/03-14/04) ; Saint-Germain, Médiathèque municipale, « *Les mots migrants* » (03/03-24/03) ; Vitry-le-François, BM, « *Terres de Champagne-Ardenne* » (10/04-02/06) ; Médiathèque, « *Alphabécédaire, il était une fois la lettre* » (08/03-06/04). – **54** : Nancy, Médiathèque « *Léon Duchemin voyage – De la Côte d'Ivoire à l'Arizona* » (23/01-07/04). – **57** : Sarrebourg, BM, « *Exposition sur les arbres* » (03/03-19/05). – **59** : Lille, BM, « *La Grèce des modernes : l'impression d'un voyage, les artistes, les écrivains et la Grèce (1833-1968)* » (20/01-22/04). – **63** : Clermont-Ferrand, Bibliothèque de lettres et sciences humaines, Bâtiment Lafayette, « *Exposition photographique par Régis Nardoux* » (05/03-30/03) ; La Jetée, Centre de documentation du cinéma et du court-métrage, « *Exposition Piotr Kamler* » (23/01-27/02) ; Médiathèque de la Croix de Neyrat, « *L'histoire du jazz manouche en France* » (20/03-31/03). – **68** : Strasbourg, BMS, « *Méli-Mélo s'en mêlent les mots* » (15-31/03) ; BMS-Cronembourg, « *Peinture, photo, sculpture, vidéo* » (choix de la coll. Du Frac Alsace) (jusqu'au 30/06) ; Réseau BMS (Robertsau, Haute-pierre, Neuhof, et Elsau), « *Pomelo s'expose* » (6-31/03). – **69** : Lyon, BM de la Part-Dieu, « *Donation Georges Baguet* » (02/12/06-17/03/07). – **75** : Paris, BnF, site Richelieu « *Livres d'Arménie : cinq siècles de trésors à la BnF* » (30/01-25/03) ; Galerie de photographie « *Atget, une rétrospective* » (27/03-01/07) ; BnF, site François Mitterrand, Petite galerie « *Homère, sur les traces d'Ulysse* » (21/11/06-26/05/07) ; Bibliothèque André Malraux, « *Mail art/Chris Besser* » (09/01-28/02) ; Bibliothèque Château d'eau, « *La voix du thé : reportage photographique* » (08/02-31/03) ; Bibliothèque des arts décoratifs, « *L'Arménie à travers les collections de la Bibliothèque des arts décoratifs* » (16/01-16/04) ; Bibliothèque Faidherbe, « *Les Arméniens de Paris* » (30/01-28/02) ; Bibliothèque Forney, « *Alexandre Vattemare, l'ambassadeur extravagant, The extravagant ambassador* » (31/01-14/04) ; BHVP, « *Le journal de la Commune. Dessins inédits d'Eloi Valat* » (28/02-1<sup>er</sup>/04) ; Bibliothèque de l'INHA, « *La Plume, 1889-1899. Une revue « Pour l'art ! »* » (15/02-14/04) ; BU Paris-8, « *Exposition Guatemala* » (09/02-05/03) ; Cité des sciences et de l'industrie, pôle enfance, « *Kveta Pacovska, un livre pour toi* » (17/02-25/03). – **83** : Toulon, BM, « *La poésie contemporaine* » (07/02-31/03) ; « *La guerre d'Algérie, 1954-1962* » (20/02-04/03). – **87** : Limoges, Bibliothèque francophone multimédia, « *Michelle Dufresne. Images, images... De l'illustration à la peinture* » (16/01-21/03). – **91** : Evry, Bibliothèque des Aunettes, « *Autour du poème* » (06/03-24/03) ; Médiathèque de l'Agora, « *Quand la science rejoint l'art* » (07/02-28/02) ; Orly, Médiathèque municipale, « *Philippe Dumas : poésie du quotidien* » (03/02-28/02). – **92** : Rueil-Malmaison, Médiathèque, « *Les lieux de passages. Peintures de Claire Robson-Bouteille* » (06/02-03/03) ; « *Fernando Arrabal et le livre objet par Isabel Echarri* » (06/03-31/03) ; « *Couleurs des Andes, couleurs de l'âme Inca. Photographies de Sylvie et Samantha Pillu* » (06/02-31/03). – **93** : Noisy-Le-Grand, Médiathèque, « *Les copains d'abord, un instant de Brassens* » (02/02-28/04).



*La sagesse de l'éditeur*, Hubert Nyssen, L'œil neuf, « Sagesse d'un métier », 2006, 112 p., 10,5x20 cm, ISBN : 2-91543-13-5

Maurice Nadeau, José Corti ne se proposaient pas d'illustrer « la sagesse de l'éditeur » lorsqu'ils rédigeaient *Grâces leur soient rendues* ou *Souvenirs désordonnés* ; ils l'ont fait. Dans cette belle collection où Michel Melot a donné sa version de la sagesse du bibliothécaire, l'éditeur arlésien — qui a déjà publié trois volumes de *L'éditeur et son double* —, s'est livré à un exercice de coquetterie qui vaut surtout par ses silences. Quiconque a suivi l'odyssée d'Actes Sud sans être dupe des postures du « petit-éditeur-qui-réussit-en-province » sait que les ressorts de ce succès sont plus balzacien qu'on a voulu le laisser croire ; et si l'aventure est exemplaire, ce n'est certes pas au sens que l'on a dit. Ainsi, p. 21, lorsque, trois ans à peine après ses débuts, ses finances furent menacées des effets de ciseaux financiers bien connus de la plupart des petits éditeurs, le « fil incandescent que la folie disposait devant [lui] pour ne pas succomber dans les labyrinthes de la prudence et les impasses de la sagesse », indique à Nyssen de vendre, « pour une poignée de dollars », un tableau de Lucio Fontana. Sauvé. Suit ce commentaire : « Être éditeur, je l'ai su ce jour là, ce n'est pas seulement posséder un savoir-faire et le souvenir de certains enseignements. C'est d'abord manifester un vouloir-faire allié à un vouloir-rêver. » Et, accessoirement, de posséder un Fontana à vendre. Le reste à l'avenant,



*Le Pilon*, Paul Desalmand, préf. de Patrick Cauvin, Quidam éditeur, « Hors collection », 2006, 14x21 cm, ISBN : 2-915018-17-0

Un livre raconte son périple, de mains en mains, de libraire en bouquiniste, côtoie ses semblables, rapporte leurs conversations secrètes. Cette prosopopée, alerte au début, s'embourbe dans un procédé mécanique. Mal assumé, le procédé narratif se trouve tôt dépassé par le désir de discourir, et la forme hésite. La langue elle-même se relâche et traîne les point sur les i comme autant de boulets : tout y passe, la librairie indépendante, la lecture, la bibliophilie, le désherbage en bibliothèque... Loin de Diderot, la fantaisie louée par le préfacier a des ailes de plomb. L'auteur, bien informé du monde du livre esquisse au passage quelques portraits : remercions-le d'avoir brossé celui de Pierre Landry, libraire à Tulle (Préférence), franc-tireur, et inventeur de la librairie de l'avenir. PL



*Art et Eau*, Area, n°12, Été 2006, 208 p., ill., 21x28 cm, ISBN : 2-35276-003-8  
 Q u a t r e fois l'an, la revue fondée par Alin Avila applique sa devise « L'art pense le monde » à des thèmes tels que Art ou Nature, L'invention amoureuse, Les Méditerranées, Scènes primiti-

ves, L'esprit de collection, etc. L'eau, sans forme propre, en métamorphose permanente est, sous le rapport de l'art, un sujet inépuisable et fascinant. L'approche interdisciplinaire multiplie encore les perspectives, et, de la peinture à la science, de la sociologie à la musique, on s'émerveille, page après page, des expériences et des problématiques qu'ont inspirées ces trois petits atomes. Un « Pêle-mêle » central multiplie encore ces voies d'eau, la pensée se noierait presque dans cet océan d'idées, n'était le rappel, liminaire, aux réalités les plus dures : comme ressource naturelle, l'eau libre, potable et gratuite n'est pas à la portée de tous. La dimension politique est ici donnée comme porte d'entrée. Et ce n'est pas innocent : le numéro d'Area, pour paraître le 23 mars, a pour sujet « L'artiste et l'État ». Il dresse notamment un bilan des politiques culturelles en France ces 40 dernières années avec les témoignages de la plupart des acteurs culturels, ministres et anciens ministres de la Culture. Les artistes évoquent leur relation à l'État et particulièrement à la commande publique. Un ensemble de photographies-clés rassemblées en portfolio retrace les moments symboliques de la culture depuis l'invention du ministère vus par l'Agence Keystone. PL



*Dominique Perrault, Œuvres récentes*, Maria Vittoria Capitanucci, Skira, 2006, 224 p. ill., ISBN80 : 88-7624-270-8  
 La BnF, bien sûr, mais aussi la médiathèque de Vénissieux,

les archives départementales de la Mayenne, le Centre technique du Livre à Bussy Saint-Georges et encore les projets pour la Cité de la Culture de Galice (Saint-Jacques de Compostelle), l'agrandissement du Musée Reina Sofia (Madrid), la Fondation François Pinault, le Centre Georges Pompidou de Metz qui tous contiennent des bibliothèques : pour faire le point sur la nouvelle direction prise par Dominique Perrault, personnalité controversée mais indiscutable de l'architecture de notre temps, à la recherche d'un « équilibre entre l'espace spécifique et l'espace public ». PL



*L'obsolescence du droit d'auteur et de sa philosophie*, Anna Mancini, Buenos books international, 2006, 144 p.

ISBN : 2-915495-17-2

L'immobilisme du positivisme juridique dominant qui se borne à étudier et appliquer les lois est ici mis en procès d'incapacité face à une révolution technologique sans précédent : et l'auteur déplace le débat juridique sur le terrain philosophique : « À une époque d'accélération de l'innovation, la philosophie positiviste du droit équivaut à une absence totale de philosophie du droit. » À la lecture de cet article sommaire et répétitif, peu argumenté, caricatural et superficiel, gonflé aux dimensions d'un (petit) livre – auto-édition masquée ? – on préférera celle de *L'avenir des idées* de Lawrence Lessig (PUL, 2005), ouvrage de référence riche et documenté. PL

# Besoin de vous y retrouver dans les abonnements électroniques?



**Faites appel à un expert.**

Vous êtes perdus dans la diversité de l'offre éditoriale électronique et la complexité des modes tarifaires ? La pérennité des accès et la valorisation de ces ressources auprès de vos utilisateurs sont-ils des enjeux clés pour la mise en place de vos collections électroniques ?

Pour vous y retrouver, faites confiance à EBSCO, la première agence d'abonnements en France et dans le monde.

Vous bénéficierez ainsi :

- d'une source d'information exhaustive sur les offres éditoriales,
- d'un Service Clients expérimenté et réactif,
- d'une assistance pour la mise en place, l'authentification et le suivi de vos accès,
- d'une suite de produits et e-services intuitifs pour valoriser vos collections et en optimiser l'utilisation,
- de la consolidation de vos factures pour une meilleure maîtrise de vos dépenses,
- d'un gain de temps considérable grâce à la prise en charge de tous vos aspects administratifs et techniques.

Contactez nous dès aujourd'hui  
pour une étude personnalisée à [info@fr.ebsco.com](mailto:info@fr.ebsco.com)

[www.ebsco.fr](http://www.ebsco.fr)

**EBSCO**  
INFORMATION SERVICES



**meubler**

**informatique**

**accessoires**



# **BORGEAUD BIBLIOTHEQUES**

Siège social : 122, avenue Henri Ginoux  
BP 350 - 92541 Montrouge cedex - France

Tel : (33) 01 41 17 49 00

Fax : (33) 01 41 17 49 29

E-mail : [info@borgeaudbibliotheques.com](mailto:info@borgeaudbibliotheques.com)

Site : [www.borbib.com](http://www.borbib.com)

